57e Vol. Québec, Juin 1936 N° 10

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

ÉDUCATION — INSTRUCTION

PÉDAGOGIE

LE JOURNALISME PÉDAGOGIQUE AU CANADA FRANÇAIS

Chapitre cinquième

En terminant le chapitre quatrième du présent historique, nous disions: "En 1936, et depuis plusieurs années, l'*Enseignement Primaire* n'est plus seul à lutter contre une pédagogie étrangère à notre race. D'autres revues pédagogiques de haute valeur sont venues se grouper autour de l'aînée pour mener les mêmes combats. Nous désirons rendre hommage à ces confrères de la presse pédagogique de langue française au Canada. Cet hommage fera l'objet du dernier chapitre du présent historique du "Journalisme pédagogique au Canada français. (1).

Voici, l'*Enseignement Primaire* non compris, la liste, par ordre d'ancienneté, des revues d'enseignement actuellement publiées au Canada:

Les Études, Laprairie; *Bulletin des Études*, Iberville; *Bulletin des Études*, Montréal; l'*École Canadienne*, Montréal; l'*École Primaire*, Montréal; la *Petite École*, Montréal.

En dehors de la Province de Québec se publie, à Winnipeg, Manitoba, le *Bulletin de la Ligue des Institutrices de l'Ouest.*

Les collèges classiques de notre province possèdent une revue pédagogique de haute valeur, l'*Enseignement Secondaire au Canada*, publié à Québec.

Voici quelques notes sur chacune des revues ci-dessus mentionnées:

Les Études, XXXVIIe année—Laprairie, Province de Québec.—C'est un journal-programme paraissant d'octobre à mai, le 1er et le 15 de chaque mois: 24 pages avec couverture. Cette revue est publiée par les Frères de l'Instruction Chrétienne depuis 37 ans, au Canada. En tête de la première page du premier volume on lit cette pensée du Vénérable Jean-Marie de la Mennais: "Etudiez en vue de Dieu avec toute l'application dont vous êtes capables." Les *Études*, publiées à Laprairie, remplacèrent, au Canada, la revue qui paraissait naguère à Ploërmel, en Bretagne, alors Maison-Mère des Frères de l'Instruction Chrétienne. Cette publication était conforme aux programmes scolaires de France mais, non à celui de la Province de Québec: de là la nécessité de la fondation canadienne.

Le but des *Études* est de tenir les Frères au courant des questions pédagogiques; compléter, par des travaux proposés, puis corrigés avec soin, les notions des jeunes maîtres et les rendre ainsi à même d'affronter les examens officiels. Depuis 1929, la revue est nettement secondaire dans le programme d'études qu'elle propose à ses correspondants. Les normaliens diplômés au Scolasticat-École normale, peuvent, grâce au journal-programme les *Études*, poursuivre leurs études secondaires et aspirer au baccalauréat classique. A cette fin, un "Bureau des Études" existe à la Maison Provinciale de Laprairie, depuis trente-sept ans. A l'heure actuelle, ce Bureau se compose de sept membres, dont le directeur est le Frère Damase. La revue les *Études* est publiée par ce Bureau; elle est strictement familiale et n'est pas destinée à être répandue en dehors des maisons dirigées par les Frères de l'Instruction Chrétienne.

Bulletin des Études, 32e année—Iberville, Province de Québec.—Paraissant le 1er de chaque mois: 24 pages avec couverture. Cette revue est publiée par les Frères Maristes

(1) Voir l'*Enseignement Primaire* de mai 1936.

depuis 32 ans. Ce fut le Frère Pierre-Gonzalès, alors qu'il était au Canada, à la Maison Provinciale d'Iberville, qui fonda le *Bulletin des Études* en 1904. A son retour en France, il y a déjà plusieurs années, le Frère Gonzalès devint professeur à Saint-Étienne, dans une maison d'enseignement secondaire. Il fait toujours partie de son Institut religieux, dont il est l'un des membres les plus éminents. Sous le nom de Louis Riboulet, il a publié en France de nombreux ouvrages de pédagogie, dont quelques-uns ont été couronnés par l'Académie française. Les lecteurs de l'*Enseignement Primaire* bénéficient de sa précieuse collaboration à notre revue depuis plus de vingt ans.

Le *Bulletin des Études* est aussi un journal programme, réservé, depuis 1932, aux seuls Religieux Maristes. Il est publié par le Bureau des Études des Frères Maristes, à Iberville, dont le Frère Josephus est le directeur. Dans un des premiers volumes de la revue, nous lisons cet extrait d'une circulaire du Supérieur général de la communauté, en date du 19 mars 1881: "Notre sanctification personnelle doit faire l'objet de toute notre sollicitude; mais, qu'après elle, notre instruction soit ce que nous aurons le plus à cœur". En conformité avec le sage conseil qui précède, le programme qui suit fut donné à la revue dès sa fondation, en 1904:

a) Procurer aux Supérieurs un organe qui leur permît de rappeler de temps en temps à leurs religieux leur idéal apostolique et les directives données à la Retraite annuelle;

b) Maintenir entre les membres de la Communauté un contact plus intime en rendant sensible leur œuvre de collaboration;

c) Entretenir chez les jeunes professeurs le goût de l'étude et le désir du progrès, parachever leur formation en leur assignant chaque mois une tâche intellectuelle dont les résultats sont publiés ensuite;

d) Rafraîchir sans cesse les méthodes pédagogiques traditionnelles et prévenir la routine en tenant les maîtres au courant des saines initiatives scolaires et des besoins actuels.

e) Encourager la mise en action des meilleurs procédés d'enseignement par des conseils, des explications et au besoin des critiques opportunes.

Comme nous l'avons dit ci-haut, depuis 1932, le *Bulletin des Études* est réservé aux seuls Frères Maristes.

Bulletin des Études, XVIIIe année—Côte-des-Neiges, Montréal.—Paraissant une fois le mois: 28 pages avec couverture. Cette revue, dirigée par les Religieux de Sainte-Croix, publia son premier numéro en octobre 1918. Le Frère Emery c.s.c., alors supérieur du Scolasticat Saint-Joseph (devenu depuis l'École normale de Sainte-Croix), à Montréal, fut le promoteur du projet de fonder une revue pédagogique destinée à sa Communauté: le projet fut approuvé par les autorités majeures de la Congrégation.

En tête de la première page de chaque numéro de la revue, on lit ce sage et énergique conseil du T. R. P. Français, c.s.c.: "Il faut à tout prix que je travaille à devenir un vrai religieux, vraiment instruit, vraiment élevé et ainsi vraiment capable de contribuer à la gloire de Dieu et au bien des âmes". C'est afin de mettre ce conseil en pratique que le Frère Léopold, c.s.c., directeur des études de sa communauté, à cette époque (1918), désirait réaliser au plus tôt le projet du Cher Frère Emery, savoir: besoin, pour la Congrégation, de posséder un organe qui porterait, chaque mois, aux Frères étudiants les directives qu'il avait à leur communiquer et les travaux qu'il voulait leur imposer. Le Frère Léopold espérait, en outre, par la publication mensuelle d'articles pédagogiques ou par des travaux d'ordre pratique, être directement secourable aux Frères dans l'enseignement. C'est pour atteindre ce triple but que le *Bulletin des Études* des Religieux de Sainte-Croix fut fondé. Voici les rédacteurs en chef de cette revue depuis sa fondation: Frère Léopold, c.s.c., de 1918 à 1922; Frère Anatole, c.s.c., de 1922 à 1926; Frère Léopold, c.s.c., de 1926 à 1931; Frère Gervais, c.s.c., de 1931 à 1932; Frère Anatole, c.s.c., de 1933 à 1936 (rédacteur actuel).

L'École Canadienne, XIe année—Montréal—Paraissant chaque mois, juillet et août exceptés: 48 pages avec couverture. C'est la revue pédagogique de la Commission des Écoles catholiques de Montréal. Fondée en 1925, M. Eugène Achard en fut le premier directeur. Le directeur actuel est M. René Guénette, ancien professeur à l'École du Plateau, et depuis seize ans au service de la Commission scolaire de Montréal. M. Guénette fit ses études au Collège Sainte-Marie, de Montréal, et passa dix-huit mois au Grand Séminaire de la même ville. De 1923 à 1926, le Gouvernement provincial lui ayant accordé une bourse d'études, M. Guénette suivit en Sorbonne et à Saint-Cloud des cours de pédagogie et de français: il est diplômé de l'Université de Paris. En 1935, M. Guénette publia un volume qui fut l'objet

d'éloges mérités. La même année, l'Université de Montréal lui accorda une licence en pédagogie.

L'*École Canadienne*, nous l'avons dit précédemment, est la revue pédagogique de la Commission des Écoles catholiques de Montréal. Tous les maîtres et les maîtresses d'écoles, religieux et laïques, ainsi que leurs directeurs, directrices et principaux, la reçoivent gratuitement. D'une notice publiée chaque mois dans la revue, nous détachons ce paragraphe: "Chaque collaborateur garde l'entière responsabilité de son article. La direction de la revue et surtout M. le Directeur des Études (actuellement M. J.-M. Manning) se réservent le droit d'accepter cet article et d'y faire, après entente avec l'auteur, les corrections jugées nécessaires".

L'*École Canadienne* est tout à la fois une revue pédagogique et méthodologique. La bibliographie y occupe une place importante. Plusieurs collaborateurs choisis, animés du meilleur esprit, fournissent à la revue des pages vivantes et variées.

L'École Primaire, organe mensuel de pédagogie pratique, paraissant chaque mois, juillet et août exceptés: 64 pages avec couverture. M. Eugène Achard est le directeur et fondateur de cette revue. L'*École Primaire* est publiée à Montréal, à la Librairie générale canadienne. Dans l'esprit de son directeur, elle est la continuation, sous un autre titre, de l'*École Canadienne* dont M. Achard fut le premier directeur de 1924 à 1930. L'*École Primaire* de M. Achard parut pour la première fois sous ce nom en septembre 1930. (1). En tête de sa couverture elle porte le chiffre 11e Année: ce qui comprend les cinq premières années de l'*École Canadienne*. En réalité, l'*École Primaire* de Montréal est dans sa 6e Année.

"Organe mensuel de pédagogie pratique", l'*École Primaire* est un excellent journal de préparation de classe. Sa collaboration est choisie et d'excellente inspiration. M. Eugène Achard, Français de naissance, est au Canada depuis plusieurs années et s'est toujours livré à l'enseignement. Il est muni des Brevets d'enseignement exigés en France et dans la Province de Québec. Il est aussi le fondateur de la *Ruche Écolière*, devenue la *Ruche Littéraire*. M. Achard est l'auteur de plusieurs ouvrages didactiques et de quelques volumes de "nouvelles", qui, sous le voile de la fiction, se rattachent tous plus ou moins à l'histoire du Canada.

En 1902, M. Achard mérita le diplôme de l'Enseignement Moderne et de Pédagogie décerné par l'Université de Montréal, et, en 1920, le baccalauréat d'Enseignement moderne de Lille, France.

La Petite École, 9e année—Montréal—Paraissant une fois le mois, sauf durant juillet et août: 32 pages avec couverture. Sur la première page de la couverture, on lit: "Organe officiel de l'Association des Institutrices séculières rurales de la Province de Québec". Cette petite revue est née d'un sentiment de charité: "Le frère aidé de son frère est comme une ville forte", voilà la phrase, tirée des Proverbes, qui est inscrite en tête de la couverture. L'histoire de la *Petite École* est émouvante. Sa distinguée directrice, Véronique (Mme Marie-Aurore Laurier-Létourneau), a consacré des années d'efforts et de sacrifices pour sauver la vie à la revue qui venait de naître, et dont le but "est de promouvoir les intérêts de la classe enseignante (particulièrement les institutrices rurales); de l'aider moralement dans sa tâche apostolique". Voici, d'après la *Petite École* elle-même, *ce qu'elle est:*

"Un Lien qui sert à unir plus étroitement d'esprit et de cœur nos éducateurs canadiens-français.

"Un Foyer d'où rayonne sur tous les domaines de l'éducation une vivifiante chaleur, une bienfaisante lumière.

"Un Centre où se rencontrent les bonnes volontés désireuses de se dévouer avec plus d'efficacité à cette œuvre nationale: l'éducation de la jeunesse.

"Un Moyen de poursuivre une campagne d'éducation dans le *but* admirable de faire de l'enseignement à la petite école, *une carrière stable et plus attrayante.*

"Un Organe indispensable dont le but est, 1°: de mieux faire comprendre le dévouement et l'esprit d'abnégation du personnel enseignant laïque; 2° de revendiquer et de hâter le légitime redressement des salaires des éducateurs ruraux de la Province de Québec.

(1) Les lecteurs de notre revue savent que la première année de la collection de l'*Enseignement Primaire* avait pour titre l'*École Primaire*, fondée à Québec en 1880 par M. J.-B. Cloutier, professeur à l'École normale Laval.

"Un Semeur d'idées qui amènera le peuple à doter nos institutrices devenues vieilles, incapables, sans argent et sans gîte, les "Valétudinaires,"... d'une maison, résidence, sanatorium ou foyer, où elles pourront vivre paisiblement tout en se rendant utiles."

La *Petite École* poursuit une œuvre plutôt morale que pédagogique. Sa tenue littéraire est excellente et sa directrice, comme ses collaborateurs, sont animés du meilleur esprit. Le rêve de Véronique est de fonder, sur des bases solides, une Maison des Institutrices où les maîtresses d'écoles à leur retraite pourraient se grouper autour d'un foyer qui serait le leur.

Le Bulletin de la Ligue des Institutrices catholiques de l'Ouest, 12e année. Publié à Winnipeg (Canada)—Paraissant vers le milieu de chaque mois: 24 pages avec couverture. Le but du *Bulletin* est celui de la Ligue des Institutrices de l'Ouest, dont il est l'organe:

"1. De grouper les Institutrices Catholiques de l'Ouest, afin de les guider dans leur instruction religieuse et dans le chemin de la vertu.

"2. De leur donner le soutien d'une amitié véritable, source de joie et de force, puissance pour le bien.

"L'Association sera donc une "élite" d'Institutrices qui veulent porter bien haut le drapeau de la foi, vivre elles-mêmes d'une vie profondément chrétienne, et répandre autour d'elles cette vie divine dans les âmes qui leur sont confiées.

"Institutrices en formation qui suivent le cours de l'École normale ou Institutrices en fonctions disséminées dans les écoles de l'Ouest auront toutes le même désir: "Hâter le règne de Dieu dans les âmes".

"Leur Patronne sera la Sainte Vierge, sous le doux vocable de Notre-Dame du Sacré-Cœur. L'Auguste Marie qui eut pour mission de façonner le Cœur de Jésus, n'est-Elle pas le plus beau modèle que puisse avoir une Institutrice appelée à former le cœur des enfants à l'imitation du Cœur du Divin Maître?"

Le directeur dévoué de la Ligue et du *Bulletin* est le R. P. Bourque, S. J., du Collège de Saint-Boniface. Cette revue intéressante publie des articles de pédagogie, d'histoire et de littérature. Elle contient aussi une Page des Jeunes très vivante.

L'Enseignement Secondaire au Canada, 21e année. Le premier numéro de l'*Enseignement Secondaire* parut le 15 novembre 1915: ce fut d'abord un Bulletin trimestriel de 48 pages publié par le Comité permanent des maisons d'enseignement secondaire affiliées à l'Université Laval de Québec. A cette date (1915), l'Université de Montréal n'existait pas encore comme institution autonome: elle n'était alors qu'une succursale de l'Université de Québec. C'est ce qui explique pourquoi le premier numéro de cette revue fut imprimé à Montréal, par l'Imprimerie populaire, 43, rue Saint-Vincent.

Dans une note aux Lecteurs, le président du Comité permanent, M. l'abbé Camille Roy, disait: "Il n'est pas nécessaire de présenter à nos lecteurs cette revue: ni sa création, ni sa visite, ni ses propos n'ont besoin d'explications. Depuis plusieurs années on souhaitait qu'elle fût fondée. Notre enseignement secondaire devait avoir ici, comme en tout autre pays, sinon un organe officiel, du moins un périodique où les professeurs de nos petits séminaires et de nos collèges pourraient échanger leurs vues et se renseigner sur les questions qui intéressent l'enseignement classique au Canada". Le sommaire de la première livraison mentionne quatre chapitres distincts: Partie pédagogique—Examens du baccalauréat—Chronique collégiale—Partie documentaire.

Depuis plusieurs années l'*Enseignement Secondaire* se publie à Québec, sous les auspices de l'Université Laval. La revue, depuis l'établissement de l'Université de Montréal, est publiée "par les Comités permanents des Maisons d'enseignement secondaire affiliées à l'Université Laval et à l'Université de Montréal." Voici, pour 1935-36, comment est composé le Comité de la revue: directeur, M. l'abbé Émile Beaudry: sous-directeur, M. l'abbé Romain Boulé: secrétaire de la rédaction, M. l'abbé Eugène Mathieu, administrateur; M. l'abbé Henri Charest.

L'*Enseignement Secondaire* est ordinairement publié à 64 et 80 pages. C'est une revue d'une haute valeur pédagogique et littéraire, qui témoigne de la façon la plus éloquente des progrès réalisés dans l'enseignement secondaire chez nous.

(*Fin*)

C.-J. Magnan.

LA JEUNESSE ET LES ÉDUCATEURS (1)

La jeunesse sera ce que la feront ses éducateurs. Elle est à la fois si forte et si faible! Vivante de corps et d'esprit, pure, enthousiaste, elle a le besoin de se passionner, elle croit aisément, elle veut admirer, elle sait s'indigner, son esprit et son cœur sont des pages blanches sur lesquelles viennent tracer ceux qui ont la charge de l'élever: les parents, les maîtres, et, de plus loin, et de plus haut, l'État. Telle est sa sensibilité que des paroles, des exemples, des impressions y restent pour la vie gravés comme par un burin sur une plaque de cuivre. Ne conservons-nous pas tous au plus intime de nous-mêmes le souvenir aigu de certains mots, de certains exemples qui nous ont, dans le premier âge, transportés d'admiration ou de révolte et qui ont eu une influence profonde sur l'éclosion de notre personnalité ?

Dire que la formation de la jeunesse pèse du plus grand poids sur le sort du pays, c'est énoncer une de ces vérités si évidentes que la masse cesse d'y songer. Affirmer que cette formation doit être nationale, si nous voulons que les sacrifices acceptés et le sang versé, jadis et hier, ne l'aient pas été en vain, est une vérité du même ordre, qui paraît avoir eu le même sort.

Tous ceux, moralistes, professeurs, hommes de gouvernements, écrivains, qui ont eu à définir l'objet à atteindre dans l'enseignement de la jeunesse, ont été unanimes pour mettre au premier rang la nécessité de former des hommes. Un disciple de Le Play a condensé cette idée dans une heureuse formule: il veut des jeunes gens "formés non pas tant à être des hommes de métier, mais à faire métier d'hommes." Cela est affaire avant tout d'éducation. On peut prétendre, sans aller trop loin, que l'instruction sans l'éducation ne vaudrait rien, et qu'elle pourrait même porter des fruits contraires au bien de la patrie et de l'humanité, tandis que l'éducation, même sans instruction, resterait profitable au bien commun.

Ne nous arrive-t-il pas fréquemment de rencontrer, parmi les travailleurs de la terre ou de l'atelier, des personnalités, j'emploie ce mot à dessein, à peu près illettrées, chez lesquelles l'élévation de la pensée, la sûreté de la conduite, sont un sujet digne d'admiration. Ceux-là n'ont eu sans doute que des éducateurs, et des plus humbles, mais ils sont dignes en tout point du nom d'hommes.

Le Général WEYGAND,
de l'Académie Française.

DE LA MÉMOIRE

La mémoire: sa nature, sa fonction, sa culture chez l'enfant, son importance

La mémoire est faite pour apprendre. C'est vrai. Mais les notions acquises ont, dans notre souvenir, une fixité proportionnée à l'énergie de l'attention. Et qu'est-ce qui attire surtout l'attention ? N'est-ce pas un objet aimé ? Le grand talent des maîtres consiste donc à savoir répandre de l'attrait sur les matières qu'ils veulent confier à la mémoire de leurs élèves.

Comme le domaine de la mémoire consiste dans les idées, les pensées et non dans les mots, l'explication doit toujours précéder l'étude. Il est indispensable de fournir à l'élève les clartés nécessaires pour éveiller dans son esprit les pensées à retenir, pensées qu'il ne perçoit pas et qu'il ne saurait découvrir tout seul dans son livre.

(1) Extrait d'une conférence du général Weygand, inaugurant, à Paris, la série des Forces Spirituelles. Reproduit de *Conferencia*.

Les mots sont des signes, des symboles onventionnels qui représentent les idées. Si l'explication de ces signes est omise, l'enfant, à force de les relire, parviendra peut-être à les retenir; mais, pour toute sa peine, quel profit en retirera l'intelligence? Sans doute, autant que s'il avait étudié un texte grec ou chinois !

"Les instituteurs, dit le P. Girard, ont raison d'insister sur la culture de la mémoire; mais nous leur demandons, au nom de l'enfance, de cultiver comme but la mémoire des choses et de ne faire qu'un moyen de la mémoire des mots. La première maîtresse de langue (la mère) ne s'en écarte pas, car elle montre d'abord la chose, et elle y rattache le mot comme signe de rappel".

Tous les vrais éducateurs sont d'accord avec le célèbre pédagogue pour condamner la routine inintelligente et paresseuse qui s'obstine à occuper des enfants plusieurs heures chaque jour à des études stériles de mots.

Écoutons E. Legouvé, de l'Académie française. Voici ce qu'il dit à ce sujet: "Je me suis beaucoup occupé de la mémoire au point de vue de la récitation. La mémoire n'est pas une faculté mécanique et agissant isolément; on lui fait tort en la comparant à un appareil photographique où les objets s'impriment d'eux-mêmes. Elle ressemblerait plutôt à une planche de graveur, à la condition d'ajouter qu'elle est à la fois le graveur et la planche. Exercer sa mémoire, cultiver sa mémoire, n'est pas seulement apprendre chaque jour un certain nombre de pages, c'est aussi *apprendre à apprendre*. La mnémotechnie est un art qui consiste à appeler au secours du souvenir l'intelligence et le sentiment. Quand on se trouve en face d'un morceau qu'on doit réciter, le premier travail doit être de se rendre compte de l'architecture de ce morceau; de retrouver le plan sous l'exécution; de chercher le chemin qu'a suivi l'auteur; de voir par où il a passé, où il a tendu; de se dessiner pour ainsi dire à soi-même l'ordre des idées, car cet ordre est une espèce de cadre où viennent naturellement se ranger à leur place tous les mots, toutes les images, de façon qu'ils restent nettement fixés dans le souvenir".

La marche à suivre, la méthode prônée par E. Legouvé est excellente pour les élèves déjà cultivés. Elle l'est aussi pour tous les enfants, à condition de se mettre à leur portée. En somme, Legouvé recommande ce qui a été dit, ce que font les maîtres intelligents et consciencieux: avant de faire apprendre, il faut faire comprendre. Il ne s'accorde pas avec ceux qui disent: "Les enfants aiment à apprendre *par cœur*. Donnons-leur ce plaisir: c'est autant de gagné pour l'amour de l'étude. Faisons-leur apprendre de belles pages, *sans manquer un mot*. Nous trouverons encore du temps de reste pour cultiver leur mémoire intellectuelle dans le petit nombre de choses que nous réussirons peu à peu, et de plus en plus, avec le temps, à leur faire comprendre. Enrichissons d'abord la mémoire imaginative, nous soignerons plus tard la mémoire intellectuelle".

Si ces lignes s'appliquent à de jeunes débutants, à l'école maternelle, elles sont justifiables jusqu'à un certain point, car le jeune enfant, qui est très impressionnable, a plus de mémoire que d'intelligence, c'est un fait. Mais la mémoire est servante de l'intelligence; celle-ci prime sur celle-là, le premier rang lui revient. Donnons-le lui.

En conséquence, tous les textes destinés à être appris par cœur devront être expliqués, non après, mais avant le travail de l'élève. Ainsi, la lettre du catéchisme, l'histoire, la géographie avec des cartes à l'appui du texte, les morceaux choisis, etc..., seront expliqués d'abord, étudiés ensuite.

Tandis que la mémoire est dans son épanouissement, dans sa fraîcheur printanière, il faut lui prodiguer des soins, l'embellir et l'enrichir. Quel trésor inestimable qu'une mémoire fidèle, riche, ornée! Que de désagréments, que d'ennuis pour qui n'a rien appris, ne sait rien! Quelle misère de ne pouvoir rien retenir!

La mémoire est-elle exercée? La lecture nous est un plaisir soutenu et profitable; l'étude nous devient aisée et fructueuse. Avons-nous à parler? Les idées nous arrivent avec leurs symboles pour les exprimer. Voulons-nous écrire? La plume, en courant, laisse tomber les mots dont elle est pleine et, sans fatigue, remplit des pages.

La mémoire ne remplace pas l'intelligence; mais quelle puissance ne donne-t-elle pas à celle-ci, quand elle met à sa disposition la richesse d'un immense vocabulaire!

UN CLERC DE ST-VIATEUR.

UNE APPRÉCIATION DE FRANCE

Nous n'abusons pas de l'*Enseignement Primaire* pour citer les témoignages sympathiques et flatteurs qui nous arrivent au sujet de notre revue. Que l'on nous permette de faire exception aujourd'hui pour l'appréciation que nous adresse un éducateur éminent de Lyon: "L'*Enseignement Primaire* est toujours bien intéressant. A la dernière séance de la Société d'Éducation de Lyon, M. Antoine Lestra l'a mentionné comme l'idéal des revues pédagogiques; il en a commenté quelques articles à la grande satisfaction des membres présents."

Que notre correspondant et M. Lestra veuillent bien agréer l'expression de notre sincère gratitude. C.-J. M.

CULTURE DES TALENTS ORATOIRES

(Pour l'*Enseignement Primaire*)

L'École primaire ne vise pas à former des orateurs; c'est la mission des Collèges classiques et des Universités. Néanmoins, un simple citoyen canadien-français ne doit pas rester indifférent à l'histoire de son pays, histoire religieuse, politique et littéraire. En prenant connaissance des hauts faits accomplis par ses aïeux, en lisant les discours prononcés aux heures critiques, il est possible qu'un jeune homme sorti des petites écoles se passionne pour les grandes causes relatées dans les annales de sa patrie; il éprouvera peut-être le désir d'en parler un jour lui-même en public et voudra s'exercer à cette fin.

Une pareille ambition est-elle réalisable ? Nous ne l'avons pas supposé jusqu'ici; dans les articles qui ont paru depuis le début de l'année scolaire 1935-1936, nous n'avons envisagé que les genres accessibles aux élèves moyens, aidés de leurs instituteurs. Mais l'article du mois précédent traitait d'une matière qui est déjà oratoire: quand on prend la parole devant un public restreint et qu'on y a quelque succès, pourquoi ne pas tenter de se faire entendre en des réunions plus importantes ?

Il est donc à propos d'aborder ici une formation qui intéresse l'élite de nos écoliers. Même s'ils ne se sentent pas de taille à rivaliser un jour avec les plus remarquables orateurs de chez eux, avec ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui, ils gagneront beaucoup à les étudier. Or, dans la lignée de ces orateurs, il ne fait pas doute que les plus éducatifs soient les défenseurs du parler français au Canada. Il est vrai qu'il y a eu des hommes qui se sont illustrés dans l'éloquence politique; mais ce domaine est trop hérissé d'écueils pour que nous songions à y introduire les novices des belles-lettres. Restons dans une zone plus élevée, plus désintéressée, où tous les talents ont le droit d'intervenir.

Il n'est personne au Canada qui n'ait assisté à quelque débat sur la conservation de la langue française dans les régions du Saint-Laurent et aux alentours; il n'est personne qui, dans l'auditoire, n'eût été capable d'énoncer une idée judicieuse à cet égard. Mettez-vous donc à l'œuvre, jeunes citoyens d'une nation qui a déjà un renom avantageux de par le monde, et qui mérite encore d'être plus et mieux connue.

L'étude, le travail, même avec une formation primordiale incomplète, arrivent à vaincre bien des difficultés. Rappelez-vous Louis Veuillot qui fut un autodidacte, issu de parents pauvres. Examinez pourtant le rôle qu'il a joué pour défendre la religion en France, à une époque où les masses étaient si peu croyantes. Il a des successeurs en la personne de tel ou tel jeune Français studieux qui, n'ayant fréquenté que l'école du village, devient un conférencier applaudi dans les réunions de Jeunesse Catholique ou des associations animées du même esprit.

Au Canada, une question vient au premier plan, comme nous l'avons insinué: il est reconnu qu'en travaillant à maintenir et à développer la langue française, vous travaillerez du même coup au maintien et au développement de la Foi chrétienne dans votre race. En faut-il davantage pour vous inciter à faire l'étude des auteurs qui ont bien parlé sur ce problème ?

Voyez tout d'abord combien fut laborieuse la naissance d'une littérature française chez les descendants des premiers colons. Je vous renvoie à la page superbe où l'historien Thomas Chapais nous montre les préludes lointains de cette culture artistique: "Les éléments constitutifs des lettres canadiennes s'élaboraient au milieu de nos orages et de nos combats. Nos aïeux faisaient de la littérature, mais une littérature vivante et héroïque. Ils respiraient une atmosphère épique, et chaque jour voyait naître sous leurs pas une page d'épopée. Le souffle lyrique animait, soulevait, emportait, dans un essor puissant et continu, ces générations vaillantes dont les exploits contenaient en germe des odes plus sublimes que celles de Pindare et d'Horace. Le drame était partout, au fond des forêts pleines d'embûches et de mystères, sur les flots ensanglantés des rivières et des lacs lointains... Quant à l'histoire, elle se faisait de toutes pièces: elle se rédigeait à coups de hache et d'épée, à coups de flèche et de mousquet; elle s'écrivait avec la croix, le canon et la charrue; elle s'imprimait en sillons profonds sur le sol fertilisé de la Nouvelle-France."

Ainsi donc, tous les défricheurs obéissaient à la voix intérieure dont parle Louis Hémon dans son roman: "En vérité, tout ce qui fait l'âme de la province tenait dans cette voix: la solennité chère du vieux culte, la douceur de la vieille langue jalousement gardée, la splendeur et la force barbare du pays neuf où une race ancienne a retrouvé son adolescence." L'historien français Henri Martin restait ébahi devant cette âme collective, exaltée par un commun idéal: "Ailleurs, on avait pu admirer quelques grands hommes; ici, c'est tout un peuple qui fut grand."

Cette sève vivace, partie de la souche, devait aboutir à l'épanouissement de l'arbre généalogique dont nous ne pouvons presque plus compter aujourd'hui les ramifications. Les descendants des pionniers se préparaient à recueillir et à condenser dans les livres le poème dont l'atmosphère était déjà saturée. Ce devait être la meilleure réponse aux insultes d'un lord Durham, sectaire attardé qui avait osé écrire en 1839: "Les Canadiens français sont un peuple sans histoire ni littérature." Si les premiers habitants du Canada avaient été "trop occupés à faire l'histoire pour avoir le temps de l'écrire", leurs petits-fils et arrière-petits-fils devenaient aptes à tenir la plume au lieu de l'épée ou de la charrue. Livres, journaux, discours, tout concourait à la défense de leurs droits.

On ne saurait trop le redire, les plus belles joutes se livrèrent autour du parler français. Dès l'année 1793, un orateur que lord Durham n'aurait pas dû ignorer élevait la voix, au Parlement de Québec, en faveur du bilinguisme au Canada. Le discours de M. de Lotbinière n'a pas de grandes envolées, mais il est remarquable par sa précision juridique: "Nous sommes obligés de réclamer l'usage d'une langue qui n'est pas celle de l'empire; mais, aussi équitables envers les autres que nous espérons qu'on le sera envers nous-mêmes, nous ne voudrions pas que notre langue vînt à bannir celle des autres sujets de Sa Majesté. Nous demandons que l'une et l'autre soient permises."

L'avocat du parler français répond ensuite à ses adversaires en leur démontrant qu'ils interprètent mal les volontés du Souverain de l'Empire: le Roi sait fort bien que la dissidence en fait de langage n'influencera en rien l'attachement de ceux "qui sont anglais par le cœur avant même de parler anglais." Supposer d'autres sentiments chez le Roi, c'est "profaner la majesté du trône."

Le juriste n'avait qu'à commenter ensuite les textes légaux votés au Parle-

ment de Londres au sujet du Canada. Il n'y trouvait nulle tendance à cet ostracisme que certains Anglais, plus zélés que le Parlement britannique, voulaient décréter contre la langue française.

Le discours se terminait par un trait fort habilement décoché contre les antagonistes. Comme on était à l'époque de la Révolution française, M. de Lotbinière pouvait établir un édifiant parallèle entre les deux Continents: "Ce n'est pas l'uniformité du langage qui rend les peuples plus fidèles ni plus unis entre eux. Pour nous en convaincre, voyons la France en ce moment et jetons les yeux sur tous les royaumes de l'Europe."

Un demi-siècle plus tard, l'histoire nous informe que la même cause fut portée devant le Parlement du Canada-Uni, devenu aujourd'hui le Parlement Fédéral. Mais, en cinquante ans, l'éducation littéraire des Canadiens français avait eu le temps de se développer. Lisez la page où l'abbé Lionel Groulx nous présente la lutte pathétique qui s'engage dans la conscience d'Hippolyte La Fontaine: "Nous sommes au 13 septembre 1842. La Fontaine doit s'expliquer devant la Chambre et devant le pays... Ce sera son premier discours. En quelle langue va-t-il parler? Il y a là une loi impériale qui lui défend de parler français... Le chef qui sent peser sur lui le découragement de ses compatriotes, va-t-il consommer par une éclatante abdication la mort de l'âme française? Ah! ce dut être dans la vie du jeune orateur un instant dramatique!"

Ayant fait à la Chambre une demande préalable formulée en langue française, La Fontaine est rappelé à l'ordre. C'est alors que, rassemblant ses forces, il s'obstine à être délinquant et continue ainsi: "On me demande de prononcer dans une autre langue que ma langue maternelle, mon premier discours dans cette Chambre. Je me méfie de mes forces pour parler la langue anglaise. Mais je dois informer les honorables membres que, quand même la connaissance de la langue anglaise me serait aussi familière que celle de la langue française, je n'en ferais pas moins mon premier discours dans la langue de mes compatriotes canadiens-français, ne fût-ce que pour protester contre cette cruelle injustice qui proscrit la langue maternelle d'une moitié de la population du Canada. Je le dois à mes compatriotes, je me le dois à moi-même."

Comme le dit l'abbé Groulx, "une langue, une race étaient sauvées" par cette crânerie. Depuis lors, cette attitude chevaleresque s'est renouvelée bien des fois. Si la langue française a, depuis 1867, les mêmes droits officiels au Parlement fédéral que la langue anglaise, c'est au geste courageux de Lafontaine que ses compatriotes le doivent.

Voilà donc, jeunes gens, l'école oratoire que vous avez le devoir de fréquenter, pour compléter la formation reçue dans vos classes. Le meilleur manuel de rhétorique ne saurait remplacer ces modèles vivants. Les traités de rhétorique ne communiquent à personne les dispositions oratoires, pas plus que la prosodie ne suscite des poètes. Il faut avoir avant tout le feu sacré; ensuite, les manuels théoriques orientent le sens de l'inspiration et assurent la correction de la forme.

Que si vous ne vous sentez pas l'audace nécessaire pour affronter un jour les grands auditoires, lisez et relisez quand même les belles œuvres que nous venons d'entrevoir. Cette étude vous inspirera le désir d'en faire d'autres. Après cela, vous aborderez volontiers la lecture des revues sérieuses, sans compter les autres livres de votre bibliothèque. Même dans les journaux, à supposer qu'ils soient bien rédigés, vous chercherez autre chose que les nouvelles sportives ou la chronique criminelle. Après vos années scolaires, votre cerveau ne risquera pas de tomber en léthargie, comme cela arrive à trop de jeunes gens frivoles.

Abbé F. Charbonnier,
Docteur ès-Lettres.

LE CONCOURS DE DESSIN DANS LES ÉCOLES NORMALES, LES ÉCOLES MÉNAGÈRES RÉGIONALES ET LES ÉCOLES DE COUPE

Décidément, il y a au Canada français une réserve inépuisable de bonne volonté.

Au début de l'année 1936, nous avons fait appel aux élèves des écoles primaires; plus de cinqua nte-deux mille se sont rendus à notre demande et nous ont expédié des dessins de bonne tenue. Quelques mois après, nous nous sommes adressés aux élèves des écoles normales, de coupe et ménagères; nous avons eu encore plus de succès.

Encore plus de succès. . . ! Non seulement au point de vue quantitatif, ce qui n'est certes pas à dédaigner; mais au point de vue de la qualité, ce qui est plus consolant et d'excellent augure.

Je ne veux pas devancer l'appréciation des membres du jury. Mais il me semble que notre second concours dépasse, et de beaucoup, le niveau d'un concours scolaire. Nul envoi médiocre. Des dessins peut-être trop poussés, trop méticuleusement faits; des inexactitudes dans la perspective; souvent des harmonies aigrelettes. Oui. Mais ces peccadilles se retrouvent dans toutes les expositions et à tous les âges. Ce qu'on ne retrouve pas partout, c'est la spontanéité et la fraîcheur. Certaines pièces soumises au concours, tout en restant des devoirs d'élèves, étonnent par l'acuité de l'observation et la gamme vigoureuse des couleurs. . .

Ne marchandons point nos félicitations. Au contraire. Disons à tous ceux qui ont participé à ce concours que, loin de nous décevoir, ils nous ont fait la plus favorable impression; que l'enseignement du dessin avance à grands pas dans la Province; qu'il est consolant de constater l'immense bonne volonté des professeurs et des élèves.

Donc, merci à tous.

Et pour terminer, rendons publique la décision de l'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique, relative au jury de notre dernier concours.

Ont accepté de juger les pièces soumises:

M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles normales;

M. Alphonse Désilets, directeur de l'enseignement ménager;

M. Jean-Baptiste Lagacé, inspecteur du dessin pour la Commission des Écoles catholiques de Montréal;

M. Henri Girard, rédacteur au *Canada*, critique d'art;

M. Lucien Martial, peintre, professeur à l'École des Beaux-Arts de Québec;

M. Gérard Morisset, directeur général de l'enseignement du dessin, secrétaire du jury.

Le vendredi, 5 juin prochain, les journaux de Québec et de Montréal publieront le résultat du concours.

GÉRARD MORISSET,

attaché honoraire des Musées nationaux de France,
directeur de l'enseignement du dessin.

A LA MÉMOIRE DE FEU M. J. C. SUTHERLAND

Inspecteur général des écoles protestantes de la Province de Québec

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Décédé à l'âge de 76 ans, après une courte maladie à l'Hôpital Jefferey Hale, à Québec, vendredi, le 10 avril 1936, M. John Campbell Sutherland, Inspecteur général des écoles protestantes de la Province de Québec, a laissé le meilleur souvenir. Homme distingué, aimable et instruit, M. Sutherland était d'un commerce fort agréable.

Voici quelques notes biographiques sur le regretté défunt.

M. John Campbell Sutherland, Inspecteur général des écoles protestantes de la Province

de Québec, le premier à occuper cette position créée par le gouvernement de Sir Lomer Gouin (5 janvier 1911), a vu le jour à Galt, Province d'Ontario, le 4 décembre 1860.

Il fréquenta d'abord l'école publique, puis suivit les cours de l'Institut Collégial de Galt. Quelque temps après, M. Sutherland obtint le degré de B. A. à l'Université Queen's de Kingston, Province d'Ontario. Il gradua par la suite, en 1880, et conquit son titre de pharmacien, profession qu'il exerça quelques années durant, à Richmond, dans la Province de Québec.

Pendant ce laps de temps, il prit une part active au mouvement scolaire, comme secrétaire et conférencier chimiste du Collège St-Francis, de Richmond, institution qui était à cette époque affiliée à l'Université McGill de Montréal.

En intellectuel subtil, il s'occupa aussi à des travaux littéraires et fit du journalisme. Il collabora au "Week", de Toronto, journal littéraire, fondé par Goldwin Smith, à maints magazines, en particulier au "Scientific Monthly", de New-York, et écrivit des articles éditoriaux pour plusieurs journaux de Montréal. Pendant huit ans il édita le "Sherbrooke Examiner".

En 1903, il devint membre du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique et le 5 janvier 1911, il accepta le poste d'Inspecteur général des écoles protestantes de notre province.

Il fut appelé en 1930 à occuper la fonction d'assistant-secrétaire anglais du Département de l'Instruction publique et celle d'inspecteur des écoles protestantes consolidées.

M. J. C. Sutherland, homme de lettres cultivé, à l'esprit large, juste et droit, avait plusieurs travaux littéraires à son crédit qui lui firent honneur. Il était un ami sincère et loyal des Canadiens français, et maintes de ses publications en font foi. A l'occasion, il sut rendre justice aux nôtres avec preuves à l'appui de ce qu'il énonçait et cela avec une sincérité digne d'un homme renseigné et sans préjugés.

En plus de ses multiples articles parus dans le "Queen's Quarterly of Kingston", dans l'"University Magazine of Montreal", dans le "Canadian Magazine" et son important travail sur la province de Québec, publié dans la quatorzième édition de "Encyclopedia Britannica", éditée en Angleterre, M. J. C. Sutherland était l'auteur de plusieurs ouvrages très intéressants, entre autres: "The Province of Quebec"; "Geographical and Social Studies"; "Jacques Cartier"; "Montcalm and Wolfe"; "The Romance of Quebec" (1934), le dernier publié et non le moindre, etc.

M. J. C. Sutherland fut le directeur-rédacteur, jusqu'à son décès, de l'instructive revue pédagogique "Educational Record of the Province", périodique publié pour le personnel enseignant protestant.

Ancien président du Club Canadien de Québec et de la Société Littéraire et Historique de Québec, fondée en 1824, M. J. C. Sutherland était un de nos distingués concitoyens qui faisait intelligemment sa part dans le mouvement intellectuel québecois.

Pierre-Paul Magnan,
Professeur à l'École normale Laval de Québec.

Québec, 10 mai 1936.

POUR NE PAS DÉSESPÉRER

(suite et fin) (1)

IV.—SENS RELIGIEUX

Voilà peut-être le point le plus faible de notre race, à l'heure actuelle. Et la raison qui me semble expliquer cet attristant phénomène n'est autre que le défaut d'obstacles et de luttes contre notre foi. Notre religion n'est pas assez combattue!... Elle cesse d'être combative et perd ses énergies.

Nous vivons tellement en paix que nous avons peine à concevoir les persécutions de France, d'Espagne, du Mexique et de Russie. Facilement nous imaginerions pouvoir, à la place des victi-

(1) Voir l'*Enseignement Primaire* d'avril et de mai 1936.

mes, résister mieux qu'elles ne font et nous concilier les bonnes grâces des bourreaux. Ne nous semble-t-il pas que c'est leur faute aux catholiques, si l'on se plaint d'eux?

Il est bien certain que beaucoup des nôtres, et surtout dans les classes dites dirigeantes, pratiquent leur foi de manière à n'exciter ni la colère, ni même la curiosité des étrangers à notre religion.

Leur largeur de vues et leur esprit de conciliation, vieux levain du plus abject sentiment colonial, les entraînent aux pires défections. Sous prétexte de *fair-play*, et pour s'assurer les biens de la paix, ils font seuls tous les frais des renoncements, ils tournent le dos à la vérité, critiquent vertement le clergé, quoi qu'il fasse, ne s'imposent aucun cas des lois de l'Église, et s'il leur reste du temps, vont à la messe pour entendre un prédicateur étranger.

Le sentiment religieux a beaucoup souffert de la richesse survenue un peu trop rapidement en de nombreuses familles canadiennes-françaises. La crise en a ramené beaucoup au service de Dieu.

Il n'en reste pas moins vrai que, chez plusieurs des anciens élèves de nos collèges et de nos écoles, la conviction religieuse n'est guère profonde et le sentiment de la foi, lui, est bien superficiel. Et cette constatation fournit aux voyants de l'heure une belle occasion de dauber les éducateurs.

Je vous prie, Messieurs, de vous rappeler que la foi est un don de Dieu, un don que le bénéficiaire doit protéger, conserver, accroître et mettre en valeur de production.

Première conséquence: La faiblesse du sens religieux est d'abord imputable à l'enfant, au jeune homme, à l'âge mûr, à la vieillesse; la foi nous transporte dans un monde non seulement distinct et différent du monde sensible, mais opposé à ce dernier. Notre volonté tient donc la balance entre le ciel et la terre.

Deuxième conséquence:—Le Canadien français qui ne pratique pas fidèlement sa religion n'a qu'à s'en prendre à lui-même. L'objection surgit... Si on les avait instruits; pourquoi ne les a-t-on pas instruits?

Messieurs, on les a instruits, et ceux dont la conduite religieuse laisse le plus à désirer sont peut-être les mêmes qui jadis gémissaient, avec l'approbation de leurs parents, contre la longueur et la fréquence des catéchismes et des autres exercices religieux. Ou peut-être sont-ils des premiers prix de catéchisme?...

Ils ont étudié la lettre; il n'y ont point mis leur cœur.

Messieurs, le cœur de chair a des raisons que l'esprit de foi ne connaît pas autrement que pour les combattre. Dans le collège le mieux fourni de professeurs, dans l'école primaire la mieux outillée, comme dans l'université la plus parfaitement organisée, les connaissances théoriques de la vie chrétienne et catholique servent de peu à quiconque ne veut lutter ni contre son orgueil, ni contre son ambition, ni contre la volupté de la richesse et du sang.

L'instruction est nécessaire... Oui... D'autre part, il n'est personne dans les classes aisées dont la foi se soit attiédie ou congelée parce que son défaut de connaissances dogmatiques et morales ne lui a pas permis de résoudre ses doutes et les diverses objections. Non, tout au contraire, l'instruction dispensée généreusement et efficacement dans nos écoles, nos collèges et nos universités, suffit à elle seule pour condamner les raisons vaines, les prétextes futiles, les arguties hypocrites, les pudeurs camouflées, derrière lesquels on essaie de couvrir son inconduite en rejetant la responsabilité sur les éducateurs.

Pour ne pas désespérer..., je songe que les défections, au cours de notre histoire, se sont opérées principalement dans les familles et les groupes sur lesquels notre peuple avait le plus de droit de compter. Et je pense que notre peuple canadien-français est devenu, mieux que jamais, capable de supporter, sans en subir trop d'avaries, le scandale des transfuges et des apostats.

Pour ne pas désespérer..., je regarde à la table sainte les représentants de toutes les classes et de tous les groupes, non plus seulement une fois l'an, mais plusieurs fois le mois. Au banquet sacré, j'admire les hommes les plus distingués de notre élite sociale.

Pour ne pas désespérer..., je considère la haute estime accordée de façon très générale à la hiérarchie ecclésiastique.

Pour ne pas désespérer..., je fixe les yeux sur nos ouvriers groupés autour de leur pasteur, et j'écoute sonner l'*Angelus*.

Pour ne pas désespérer..., je me rappelle les commotions de notre histoire. Ne faut-il pas que

la foi du Canadien français lui ait été rivée au cœur, pour qu'il la conserve encore aussi pure, dans son intégrité.

CONCLUSION

Voilà, Messieurs, quelques-unes des raisons dont j'ai nourri mon esprit et mon cœur durant les quinze dernières années.

Chaque fois qu'un article, une conversation, un livre à tendance pessimiste, et donc déprimante, est venu à ma connaissance, je me suis efforcé de réagir afin de n'en pas subir trop de mauvaises conséquences. Peu à peu, je me suis convaincu que l'on ne mentait pas, que l'on n'exagérait même pas, mais que l'on examinait un seul côté de la médaille.

L'intention des orateurs et des écrivains n'a pas évidemment d'autre but que le salut, le progrès de notre peuple. Mais comment stimuler à l'action, à l'effort, si dès l'abord on supprime l'espérance ?

Je veux bien reconnaître l'efficacité de la crainte qui demeure le commencement de la sagesse. Mais si on reste toujours à la crainte, on ne dépassera pas le commencement de la sagesse. Il y a plus; au fond de l'âme populaire réside un sens de justice que l'on ne heurte pas en vain.

Le Canadien français refusera de croire qu'il ne parle pas français. Et il aura raison de refuser de le croire, quand on ne lui apportera pas d'autres preuves que celles à lui fournies jusqu'à ce jour. Mais qu'il le croie ou ne le croie pas, aussi longtemps qu'on lui chantera sur un air de funérailles que, lui, le Canadien français, il ne parle plus la langue de ses pères; que, lui, le Canadien français, il a, par insouciance et veulerie, gâché l'un des plus beaux héritages; que bientôt, lui, le Canadien français n'exprimera plus guère ses pensées de vaincu que par le langage de ses maîtres; enfin, qu'il le croie ou ne le croie pas, aussi longtemps qu'on fera entendre au Canadien français que toutes les écoles, tous les collèges, toutes les universités n'apprennent aux enfants qu'une façon de parler qui mérite tous les mépris et toutes les condamnations, le Canadien français se dira: A quoi bon de lutter pour une chimère ? pourquoi m'épuiser à la conservation d'une langue qui n'est plus guère qu'un souvenir ? Soyons pratiques; lâchons les morts et parlons anglais!

Le Canadien français refusera de croire, et il aura raison, que dans cinquante ans la vie économique canadienne-française sera remplacée par la mort! Mais qu'il y croie ou n'y croie pas, parce qu'on l'aura choqué en lui annonçant pareille nouvelle, loin de se ratteler vigoureusement à la besogne, il s'endormira en une plus déformante quiétude.

Le Canadien français refusera de croire qu'il n'a pas de sens patriotique. Et il aura raison de se refuser à le croire, quand on voudra lui démontrer ce défaut par son indifférence aux affaires d'Halifax ou de Vancouver, ou encore par le peu d'intérêt qu'il porte aux avances ou aux reculs diplomatiques de l'Angleterre. Mais qu'il y croie ou n'y croie pas, parce qu'on aura irrité en son cœur le tendre amour qu'il entretenait pour sa race, il se repliera sur lui-même et ne s'occupera que médiocrement des choses de sa propre nationalité.

Le Canadien français relâchera de plus en plus ses pratiques religieuses quand on lui aura bien fait entendre qu'il ne reste plus guère que lui seul à conserver la foi catholique.

Au contraire, Messieurs, en nous basant sur les faits vrais, comme j'ai voulu le faire, montrez au peuple canadien-français, à tous les âges, à tous les degrés de culture, montrez au peuple canadien-français qu'il avance sur un chemin rude, mais montant... Mettez devant ses yeux ce qu'il a gagné et ce qu'il gagne chaque jour, il en appréciera mieux ce qu'il a perdu et ce qu'il perd.

Il se stimulera par l'espoir du gain et de la victoire. Il sera fier d'appartenir à une race conquérante. Il voudra agrandir le domaine ancestral. Il suivra avec amour, en toutes les régions d'Amérique et du monde, ses frères canadiens-français. Pour les causes de sa race, il sera prêt à tous les sacrifices. Il aura confiance aux chefs qui lui annonceront autre chose que la défaite et la mort.

Messieurs, donnez à *notre* peuple canadien-français des raisons de ne pas désespérer, notre peuple canadien-français vous apportera bientôt les raisons des plus brillantes espérances.

J. Latour,
Supérieur provincial des Clercs de St-Viateur.

"LE FRÈRE ENSEIGNANT CHEZ NOUS"

Allocution prononcée le 16 avril, au Plateau, Montréal, par M. le Commandeur C.-J. Magnan, Inspecteur général des écoles normales, à l'occasion du cinquantenaire de l'arrivée des Frères de l'Instruction chrétienne au Canada.

Excellence (1)
Cher Frère assistant du Supérieur général, (2)
MM. les Anciens élèves des Frères de l'Instruction chrétienne,

Je dois à mon titre d'Inspecteur général des Écoles normales de notre province, et peut-être aussi à celui d'instituteur laïque de carrière, le privilège d'être présent à la fête de ce jour et l'honneur d'y adresser la parole.

A ces différents titres, il m'a semblé que je devais rendre, ce soir, un hommage sincère au "Frère enseignant", qui joue dans l'enseignement primaire, chez nous, un rôle de haute valeur.

Mais avant d'aborder ce sujet particulier, il m'est infiniment agréable de souligner le jubilé d'or dont s'auréole cette année la belle et active communauté des Frères de l'Instruction chrétienne. Comme les années passent vite! En 1886, un fils du Vénérable Jean-Marie de la Mennais, que j'ai eu l'honneur de connaître intimement, le Frère Ulysse, venait, à l'appel des Jésuites, planter à Montréal, un rameau détaché de l'arbre puissant semé en terre bretonne, en 1817. Du sol fécond de sa noble Bretagne, l'espérance au cœur, le Cher Frère Ulysse était accouru en Nouvelle-France avec deux compagnons de labeur. Ce labeur fut béni, car aujourd'hui les Frères de l'Instruction chrétienne sont partagés en deux provinces prospères, ayant respectivement pour siège Laprairie et Pointe-du-Lac. La première compte 400 Frères profès et 200 jeunes gens en formation, et la seconde, 200 Frères et 100 jeunes gens en formation.

A chacune de ces deux Maisons provinciales se trouvent un Juvénat, un Noviciat et un Scolasticat-École normale. C'est dans cette dernière section, reconnue comme école normale officielle, que les jeunes Frères étudient la pédagogie, théoriquement et pratiquement. Depuis quelques années, en notre province, chaque communauté de Frères soutient, à ses propres frais, une ou deux écoles normales: une école normale est établie au siège de chaque province congréganiste.

Près de 200 Frères expérimentés sont professeurs dans les écoles normales congréganistes: ils ne reçoivent aucun salaire de l'extérieur, c'est leur Institut qui les fait vivre.

Toute une armée de Frères enseignent, en notre province, soit 2931. Ces trois mille religieux près appartiennent à huit Congrégations ou Instituts différents.

Trois mille Frères enseignants dont bénéficient nos écoles primaires, c'est un chiffre imposant. N'est-il pas juste de se demander, n'est-il pas opportun de dire: "Qu'est-ce que le Frère enseignant".

Dans les quelques minutes à ma disposition, je ne puis qu'esquisser, à traits rapides, la physionomie morale et professionnelle du Religieux instituteur. C'est un double sentiment de reconnaissance et d'admiration qui m'a guidé dans la préparation imparfaite du portrait que j'aurais voulu digne du sujet. Je m'acquitte de cette dette de reconnaissance avec d'autant plus de sincérité et de plaisir, que je sais pertinemment dans quelle estime les chers Frères tiennent les instituteurs laïques, appelés à l'enseignement par vocation; dans quelle mesure la plupart d'entre eux s'efforcent de rendre aux maîtres laïques (mais non laïcisant) qui enseignent dans leurs écoles et partagent quotidiennement avec eux le rude mais combien noble labeur de la formation chrétienne et nationale de notre jeunesse, de rendre, dis-je, la vie du maître d'école heureuse et agréable.

Chacun de nous, ici-bas, obéit à la vocation que Dieu lui inspire. Les uns choisissent la vie commune et tâchent d'y servir Dieu le mieux possible; ils font partie, chez nous, catholiques, du laïcat si bien défini par Sa Sainteté Pie XI. Les autres, obéissant à une grâce particulière, quittent courageusement le monde et se font religieux, afin de se consacrer entièrement au service de Dieu

(1) Son Excellence Mgr Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal.
(2) Le révérend Frère Louis-Arsène, assistant-Supérieur général.

et du prochain, renonçant pour eux-mêmes aux plaisirs les plus légitimes, à la liberté personnelle, aux honneurs et aux richesses. S'élevant au-dessus du terre-à-terre, rêvant d'un idéal élevé, ils entrent dans les rangs d'une communauté religieuse et se font soldats au service de Dieu, de l'Église et de la patrie; c'est l'idéal du Frère enseignant. Le véritable rôle de cet éducateur modèle a été admirablement défini par Léon XIII, le 23 janvier 1893, dans une lettre au Supérieur général des Frères des Écoles chrétiennes. Voici cette définition: "Par le ministère que les Frères exercent dans l'Église, je les place dans les premiers rangs, non comme de simples soldats, mais comme de vaillants capitaines de la milice de Jésus-Christ. Les Frères s'occupent de cette partie spécialement chère et privilégiée du troupeau de l'Église, les enfants, que le divin Maître aimait tant et voulait autour de lui".

Vaillant capitaine de la milice de Jésus-Christ: voilà ce qu'est le "Frère enseignant". Aussi, est-il respecté de tous, chez nous. Par son zèle, sa modestie, sa compétence il a su conquérir la confiance des parents et la reconnaissance de ses élèves.

Une preuve éloquente de cette affection nous est donnée, ce soir, par la présence dans cette magnifique salle du Plateau de cette imposante Fédération des Amicales des anciens élèves des Frères de l'Instruction chrétienne.

Honneur à vous, jeunes gens, qui avez la reconnaissance du cœur, qui vous souvenez des bienfaits reçus aux jours de votre enfance et de votre jeunesse! Vous établissez entre l'école et la famille un lien précieux qui menaçait de se rompre avant votre groupement en Amicales.

Le Frère enseignant, avant de devenir capitaine dans la grande armée des Religieux qui se consacrent au service de la jeunesse, s'est imposé bien des sacrifices. Tout d'abord, dès son enfance, en quittant sa famille pour le Juvénat. Puis, ce sont les années de formation religieuse et professionnelle. Même après sa profession religieuse, il continue d'étudier, de subir des examens annuels jusqu'à l'âge de trente ans. Et durant 30, 40, 50, voire 60 ans, c'est le labeur quotidien de l'enseignement; le dévouement sans retour auprès d'enfants qui lui sont étrangers. Animé d'un idéal élevé, le Frère aime ses élèves, raison de tous ses sacrifices. C'est le cœur qui fait les hommes éloquents, selon la remarque de Quintilien; c'est aussi le cœur qui fait les maîtres généreux et dévoués.

Le véritable éducateur est sincère, désintéressé et persévérant. Il sait aussi que la vertu seule ne suffit pas à l'instituteur, qu'il faut y ajouter la science et la compétence.

On se rappelle sans doute cette parole de saint Thomas, consulté par des religieux sur le choix d'un supérieur. Voici en quels termes le saint auteur des "Paillettes d'Or" rapporte les paroles de l'Ange de l'École dans ses admirables *Notes de Pédagogie:*

"Il le faut *saint* pour qu'il attire sur vous les grâces de Dieu et s'acquière l'estime de tous—mais la sainteté ne suffit pas.

"Il le faut *prudent* pour qu'il détourne du mal et même de l'apparence du mal—mais la prudence ne suffit pas.

"Il le faut *bon*, pour qu'il rende douce et aimée votre vie, si souvent hérissée de peines—mais la bonté ne suffit pas.

"Il le faut surtout *savant*, instruit, expérimenté, judicieux.

"Il a pour mission de former chacun de vous pour l'œuvre que Dieu lui demande, selon ses aptitudes, d'éclairer vos intelligences, leur apprenant à distinguer le vrai du faux, le bien du mal, de fortifier votre volonté pour qu'elle se porte, malgré les obstacles, à l'accomplissement du devoir.

"Or, pour cette œuvre, il faut qu'un supérieur *soit savant*, qu'il domine les autres par son intelligence, qu'il prenne autorité sur ceux qui, en l'écoutant, comprendront la sagesse, la vérité, la grandeur de ce qu'il dit, qu'il s'attire le respect, l'estime, l'obéissance, en un mot, qu'il se montre *supérieur* à tous: en raison, en connaissances, en capacité, en vertu, en toutes choses....."

Voilà l'idéal proposé par le grand saint Thomas il y a plusieurs siècles. Cet idéal reste le même pour nous tous, éducateurs de la jeunesse. Car ce que l'illustre philosophe du XIII^{e} siècle dit du supérieur d'une communauté, convient aussi aux instituteurs religieux et laïques, qui exercent un supériorat dans leur classe respective. Ils doivent être chrétiens sincères et traduire par des actes la sincérité de leur âme. "Croire fermement et se montrer chrétien dans les moindres actes de la vie, là est tout l'honneur, toute la vérité, tout le bonheur et le repos de l'homme", a dit René Bazin.

Ils doivent être prudents et bons, justes et dévoués, avoir du tact, du jugement, de la fermeté.

Mais toutes ces qualités précieuses ne suffisent pas au véritable éducateur: il lui faut être instruit, expérimenté, posséder le savoir professionnel, en un mot, être compétent.

Grande et noble tâche, donc, que celle de l'instituteur! On a souvent répété ce cliché, qui exprime une vérité. Mais aussi tâche difficile qui exige une préparation sérieuse et intelligente, afin de ne pas donner un enseignement appauvri, déformé et fade, mais un enseignement à la mesure des capacités et des aptitudes de l'enfant.

En un mot, il faut au maître l'aptitude professionnelle, savoir s'élever en classe jusqu'à la simplicité, enseigner avec clarté et méthode.

Enfin l'enfant a droit au respect. "Il doit être respecté, a dit un ancien, à l'égal d'un mystère que l'on devine sacré, et de ce sentiment résultera tout un système d'éducation".

"Quand j'approche un enfant", a écrit Pasteur, "il m'inspire deux sentiments; celui de la tendresse pour le présent, celui du respect pour ce qu'il peut être un jour".

Voilà donc l'idéal élevé que poursuit le Frère enseignant dès son entrée en communauté jusqu'au soir de sa noble carrière. C'est aussi cet idéal que l'instituteur laïque doit avoir au cœur, sans quoi il gâcherait sa carrière si belle et si méritante.

Religieux et laïques, maîtres de l'enfance, ayons les uns pour les autres respect et sympathie. Rappelons-nous que nous sommes appelés par notre Saint-Père le Pape à cette Action catholique qui soude l'apostolat des religieux à celui des laïques dans une charité commune et fraternelle.

Et nous laïques, efforçons-nous de suivre, fût-ce de loin, l'exemple du Frère enseignant qui est le même sous tous les climats: éducateur émérite, religieux modèle, patriote sincère.

C.-J. MAGNAN,
Inspecteur général des Écoles normales, Membre de la Société Royale du Canada.

PLAISIR D'ÉTÉ

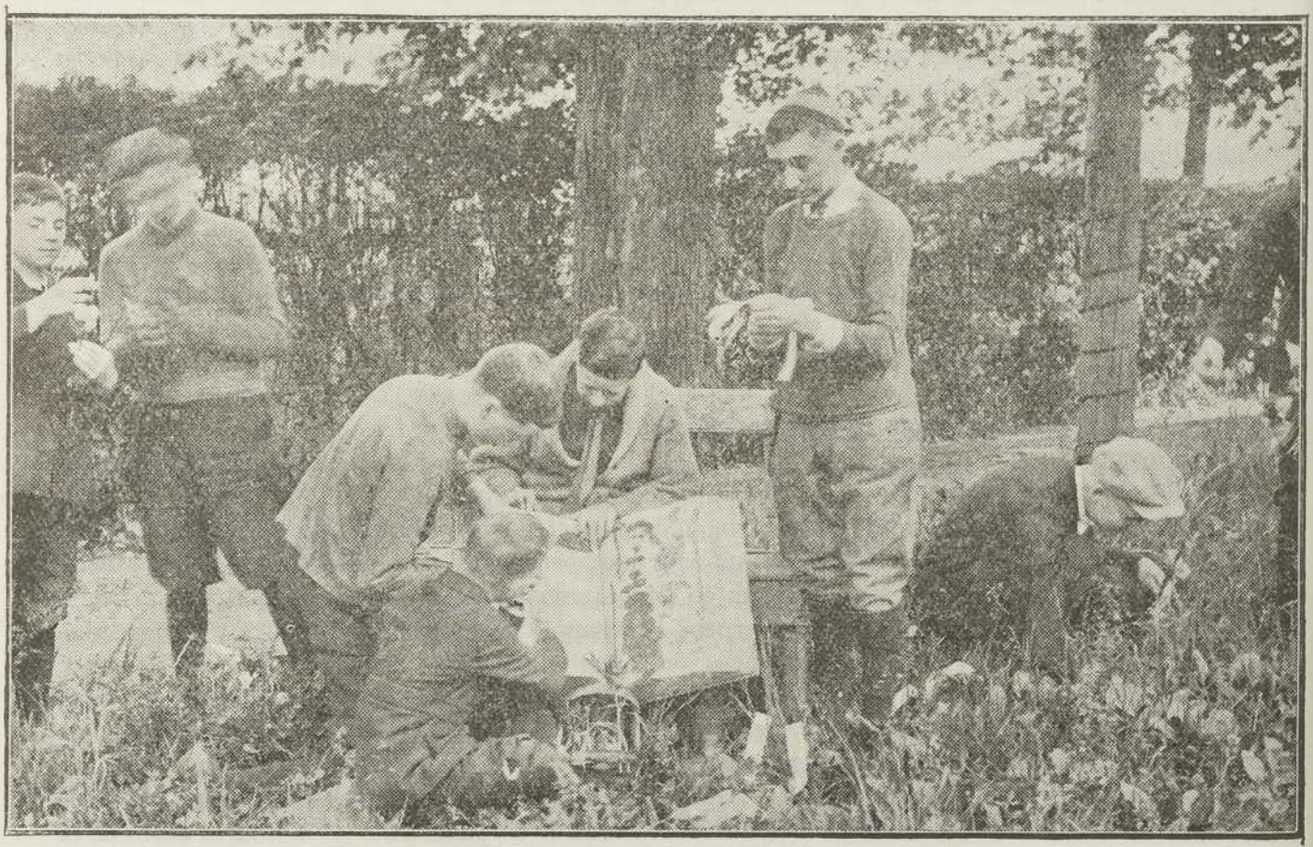

Jeunes naturalistes à l'œuvre

LE CINQUANTENAIRE DE L'ARRIVÉE DES FRÈRES DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE AU CANADA

En plus de la célébration qui eut lieu à Montréal le 16 avril, des fêtes ont eut lieu à Laprairie, la Pointe-du-Lac, Québec, et dans tous les autres endroits de notre province où les fils du Vénérable Jean-Marie de Lamenais enseignent.

MÉTHODOLOGIE

LA COMPOSITION PÉDAGOGIQUE

A l'École normale et aux examens d'aptitude à l'inspectorat

SUJET A DÉVELOPPER

Comment, à l'école primaire, peut-on habituer les enfants à parler correctement.

PLAN

1° Nécessité de faire parler les enfants.
2° Est-il besoin d'exercices spéciaux de conversation?
3° Quelles sont les matières d'enseignement qui se prêtent le mieux aux exercices de langage?
4° Comment le maître peut-il en tirer parti?

DÉVELOPPEMENT

1° Il est nécessaire de faire parler les enfants, car lorsqu'ils arrivent au cours élémentaire, ils manquent généralement à la fois d'idées et de mots, de plus ils sont d'une grande timidité. Débrouiller leurs idées, les mettre en état de comprendre et de se faire comprendre est donc le travail le plus urgent pour qu'ils puissent profiter de l'enseignement.

2° Il n'est pas besoin de recourir à des exercices spéciaux de conversation. Mais quand la matière de la leçon y prête, il ne faut pas craindre de s'attarder à faire causer un peu les élèves, même en sortant légèrement du sujet. Puis, lorsqu'il est en contact avec les enfants, avant ou après la classe, le maître, loin de les éloigner de lui ou de les terrifier par un air sévère, échangera souvent avec eux quelques paroles pour les apprivoiser, leur montrera de la bienveillance, les mettra en un mot à leur aise avec sa personne et avec l'école.

3° Toutes les matières d'enseignement prêtent à l'exercice de langage, car sur tout sujet, même en arithmétique, on doit peu à peu amener l'enfant à faire des phrases sensées, claires, correctes, complètes. (Ceci, c'est l'idéal à l'école primaire). Mais les matières qui se prêtent à de véritables leçons de conversation sont: la leçon de choses, la lecture expliquée, la dictée expliquée, l'exercice de récitation et la préparation de la rédaction.

4° La leçon de choses met sous les yeux des enfants des objets réels ou des images coloriées. Elle fournit donc aux enfants des idées sensibles qu'ils n'ont qu'à exprimer. En faisant d'abord des questions collectives, on encouragera les timides à mêler leurs voix à celles de leurs camarades. Quand on les verra lancés, on s'efforcera d'en tirer quelques mots par une interrogation individuelle, sans exiger tout d'abord la perfection dans les réponses, mais en s'efforçant de les faire causer sur ce qu'ils voient, et, par analogie, sur ce qu'ils doivent savoir. Le maître corrigera, complètera les réponses importantes, et en fera lui-même des phrases complètes qu'il fera répéter ensuite par toute la classe. Par ce moyen, le vocabulaire des enfants s'enrichira en même temps que leur bagage d'idées, et non seulement leur vocabulaire proprement dit, la collection de mots, mais aussi la collection de *tours*, l'enfant apprendra peu à peu à parler correctement.

La leçon de choses ne suffirait pas, et nous l'avons dit ailleurs, que l'abus qu'on en ferait habituerait les enfants *à ne pas penser sans le secours des objets.* La lecture expliquée et la dictée expliquée doivent aider les maîtres à faire arriver aux idées par les mots, — et pour le dire en passant, ceux qui font à la dictée une guerre si acharnée, ne savent probablement pas tout le parti qu'on peut en tirer pour l'enseignement général. — Au seul point de vue qui nous occupe, il est évident que les mots et les tours écrits se graveront d'abord d'eux-mêmes dans l'esprit de l'enfant. Puis le sujet de la dictée sera la matière d'une causerie. Par un mélange de questions et d'explications, le maître fera bien comprendre ce sujet, fera rendre compte des idées exprimées, saisir le sens des mots employés. Quelquefois, à propos d'un de ces mots ou d'une de ces idées, il mettra l'enfant sur un terrain qui lui est familier: sa famille, sa maison, son jardin, ses vêtements, les animaux domestiques avec lesquels il joue, etc. La lecture expliquée et les morceaux de récitation seront d'un usage analogue, de plus, ils sont l'occasion de corriger avec douceur et persévérance les défauts de prononciation: grasseyement, zézayement, etc.

Enfin la préparation de la rédaction. — Oui, car avant d'être écrite, la rédaction, au cours élémentaire, doit être si bien préparée qu'elle est pour ainsi dire *faite*, mais il faut arriver à ce qu'elle soit faite oralement par les enfants. On les y aidera en procédant comme pour les leçons de choses, par des explications, des questions collectives, des questions individuelles, et finalement un questionnaire précis auquel ils doivent avoir été amenés, par tout ce qui précède, à répondre par des phrases complètes.

Enfin il est évident que leur faire rendre compte des leçons orales d'histoire et de géographie est encore les habituer à parler clairement, seulement on ne pourra les amener à faire un récit qu'après les avoir exercés quelque temps suivant les indications que nous venons de donner.

M. D.

LE DESSIN A L'ÉCOLE PRIMAIRE

(Juin 1936)

Programme mensuel suggéré aux divers cours

COURS INFÉRIEUR

En première et deuxième années: récapitulation générale des figures géométriques étudiées. Applications de ces figures à des arrangements décoratifs suggérés par le professeur. Ce dernier, au profit des élèves, éveillera leur imagination et leur initiative personnelle dans la création de nouveaux arrangements décoratifs, ou, dans la transformation d'un motif suggéré.

La géométrie et la saison estivale fourniront amplement de ces motifs que le professeur pourra simplifier au besoin.

Première année

1. Un arbre.
2. Un papillon stylisé.
3. Un chat.
4. De mémoire: sujet libre.

Deuxième année

1. Quelques tiges.
2. Une cuiller à soupe.
3. Un crochet.
4. Une voiturette.
5. La feuille de lierre.
6. De mémoire: un papillon.

COURS INFÉRIEUR

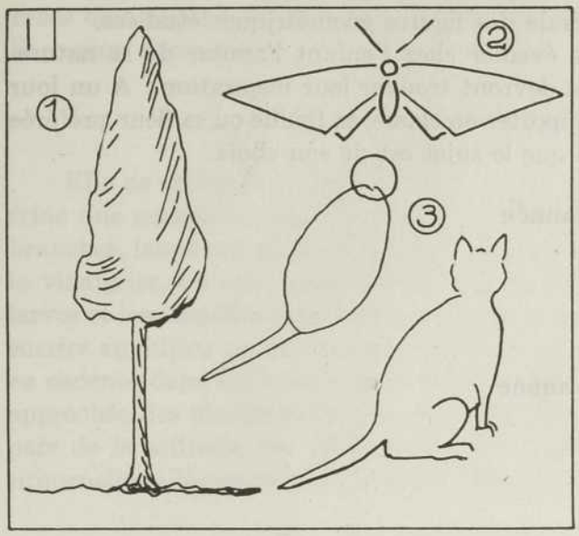

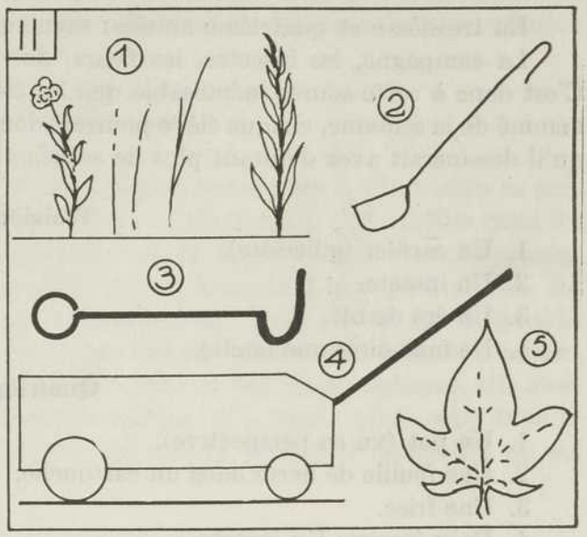

COURS MOYEN

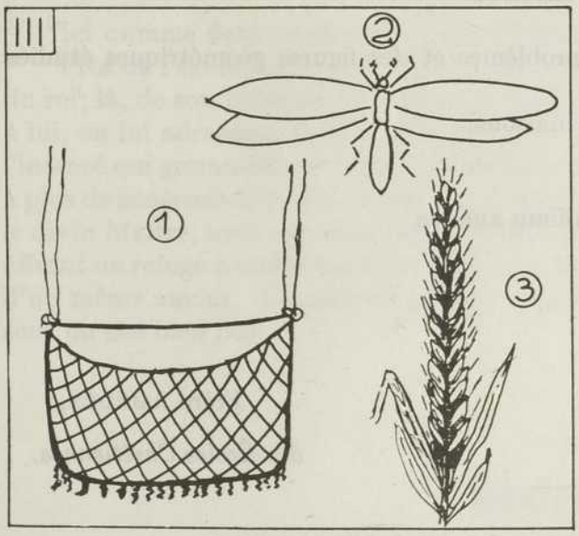

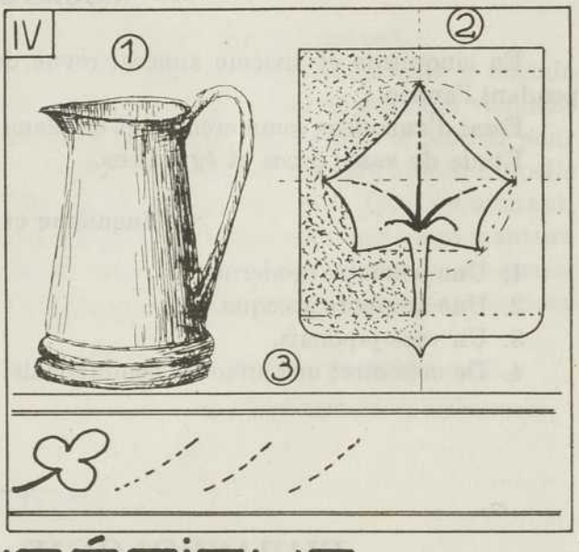

COURS SUPÉRIEUR

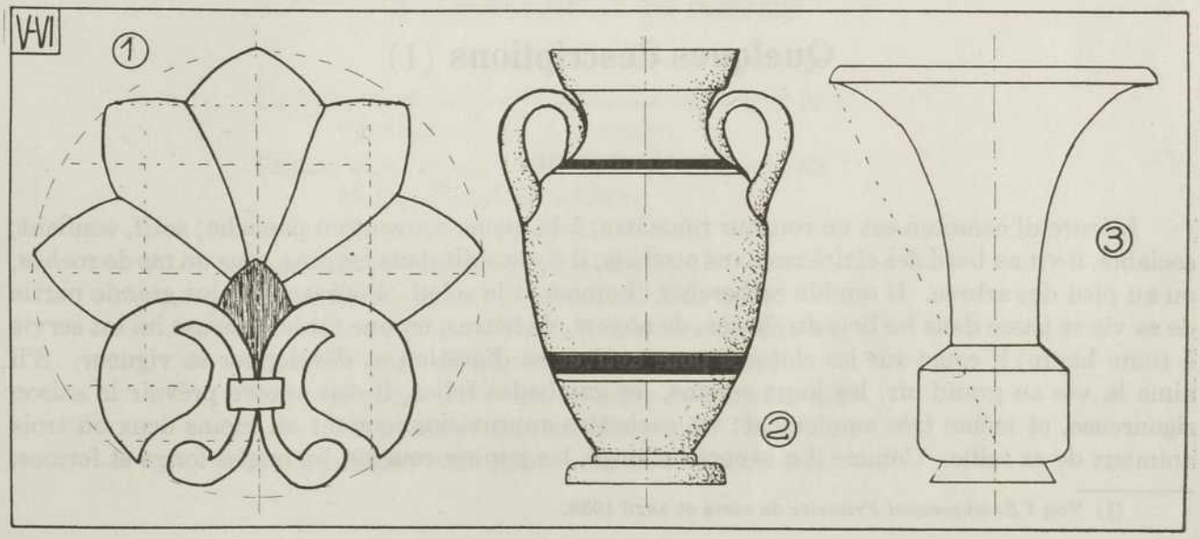

COURS MOYEN

En troisième et quatrième années: revue générale des figures géométriques étudiées.

La campagne, les insectes, les fleurs, doivent éveiller chez l'enfant l'amour de la nature. C'est donc à cette source inépuisable que les élèves devront trouver leur inspiration. A un jour nommé de la semaine, chaque élève pourrait donc apporter en classe, sa feuille ou sa fleur préférée qu'il dessinerait avec d'autant plus de satisfaction que le sujet est de son choix.

Troisième année

1. Un carnier (gibecière).
2. Un insecte.
3. Un épi de blé.
4. De mémoire: une feuille.

Quatrième année

1. Un pot (vu en perspective).
2. Une feuille de lierre dans un cartouche.
3. Une frise.
4. De mémoire: Un insecte.

COURS SUPÉRIEUR

En cinquième et sixième années: revue des problèmes et des figures géométriques étudiés pendant l'année.

Essai d'annonces commerciales et de plans de maisons.

Étude de vases grecs et égyptiens.

Cinquième et sixième années

1. Une palmette moderne.
2. Une amphore grecque.
3. Un vase japonais.
4. De mémoire: une annonce commerciale.

Frère AMÉDÉE,

des Écoles Chrétiennes.

PHRASÉOLOGIE ET COMPOSITION

Quelques descriptions (1)

L'ÉCUREUIL

L'écureuil commun est un rongeur roussâtre, à la queue souvent en panache; actif, confiant, sociable, il vit au bord des clairières dans nos bois; il s'y établit dans les pins, sous un tas de roches, ou au pied des arbres. Il semble rechercher l'homme et le soleil. Pourtant la plus grande partie de sa vie se passe dans les bois de chênes, de noyers, de hêtres, où une table copieuse lui est servie à toute heure; il court sur les clôtures pour activer sa digestion et développer sa vigueur. S'il aime la vie au grand air, les jours sereins, les gambades folles, il sait encore prévoir la saison rigoureuse, et même très amplement: ses cachettes approvisionneraient au moins deux ou trois animaux de sa taille. Comme il a le corps allongé, les jambes courtes, les ongles longs et fermes,

(1) Voir l'*Enseignement Primaire* de mars et avril 1936.

il lui est facile de grimper aux arbres; aisément il saute de l'un à l'autre, défiant les bandes de maraudeurs qui voudraient bien lui couper la retraite. S'il est traqué, hors d'état de fuir, deux crocs bien aigus font voir à un ennemi cruel qu'il possède le droit de légitime défense et sait à l'occasion s'en servir.

LA GRIVE (Merle d'Amérique)

Elle ne craint pas la neige. Vigoureuse, bien plantée sur ses fortes pattes, elle bombe sa poitrine que surmonte une tête résolue ornée de favoris noirs. L'après-midi, elle sautille dans les branches, lance son petit cri joyeux qui chante le printemps et va, avant la nuit close, becqueter le vinaigrier, où une vermine cachée lui sert de nourriture, en attendant que les lombrics, les larves et les chenilles apportent à sa table un aliment plus succulent. Tout le jour, elle a égayé le sucrier au milieu de ses érables, elle s'est enivrée de l'harmonie des gouttes d'eau sucrée tombant en cadence dans les bocaux de la vaste érablière. Assoiffée par son babillage incessant, elle s'est approchée des chalumeaux pour s'y désaltérer. Personne ne lui en a voulu, et ce soir, dans la paix de la solitude, les oreilles sont délicieusement attentives à la profusion ravissante de ses ritournelles allègres saluant le soleil à son déclin.

UN MONUMENT (Le Sacré-Cœur)

Ici comme dans beaucoup de nos paroisses, le Sacré-Cœur a son monument.

Près de l'église, au sommet d'une côte raide et nue, un orme séculaire surplombe le chemin du roi; là, de son piédestal de granit, le Sacré-Cœur veille sur tous les braves gens qui viennent à lui, ou lui adressent du bas de la montée un regard de tendresse. Il implore le pardon pour l'insensé qui grommelle un juron plus souvent qu'une prière. Son regard chargé d'amour rappelle à plus de générosité l'écolier insouciant dont l'indifférence lui fait mal au cœur. Qu'il est attirant, le divin Maître, avec ses deux bras étendus, ses yeux chargés de compassion, son large manteau offrant un refuge à toutes les misères, et son cœur prêt à recevoir tous les nôtres pour les consumer d'un même amour. Comme on goûte de douceur à le regarder ainsi tout plein de bénédictions sous un ciel bien pur!

FRÈRE ARSÈNE-LOUIS.
de l'Instruction Chrétienne.

RÉCITATION

La mouche et la fourmi

La mouche et la fourmi contestaient de leur prix.
"O Jupiter! dit la première,
Faut-il que l'amour-propre aveugle les esprits
D'une si terrible manière
Qu'un vil et rampant animal
A la fille de l'air ose se dire égal!
Je hante les palais, je m'assieds à ta table:
Si l'on t'immole un bœuf, j'en goûte devant toi;
Pendant que celle-ci, chétive et misérable,
Vit trois jours d'un fétu qu'elle a traîné chez soi.
Mais, ma mignonne, dites-moi,
Vous campez-vous jamais sur la tête d'un roi,

D'un empereur ou d'une belle ?
Je rehausse d'un teint la blancheur naturelle;
La dernière main que met à sa beauté
Une femme allant en conquête,
C'est un ajustement des mouches emprunté.
Puis allez-moi rompre la tête
De vos greniers!—Avez-vous dit ?
Lui répliqua la ménagère.
Vous hantez les palais, mais on vous y maudit;
Quant à goûter la première
De ce qu'on sert devant les dieux,
Croyez-vous qu'il en vaille mieux ?
Si vous entrez partout, ainsi font les profanes.
Sur la tête des rois et sur celle des ânes
Vous allez vous planter, je n'en disconviens pas;
Et je sais que d'un prompt trépas
Cette importunité bien souvent est punie.
Certain ajustement, dites-vous, rend jolie;
J'en conviens: il est noir ainsi que vous et moi.
Je veux qu'il ait nom mouche: est-ce un sujet pourquoi
Vous fassiez sonner vos mérites ?
Nomme-t-on pas aussi mouches les parasites ?
Cessez donc de tenir un langage aussi vain;
N'ayez plus ces hautes pensées.
Les mouches de cour sont chassées;
Les mouchards sont pendus; et vous mourrez de faim,
De froid, de langueur, de misère,
Quand Phébus règnera sur un autre hémisphère.
Alors je jouirai du fruit de mes travaux;
Je n'irai, par monts ni par vaux
M'exposer au vent, à la pluie;
Je vivrai sans mélancolie;
Le soin que j'aurai pris, de soin m'exemptera.
Je vous enseignerai par là
Ce que c'est qu'une fausse ou véritable gloire.
Adieu; je perds le temps; laissez-moi travailler;
Ni mon grenier, ni mon armoire
Ne se remplit à babiller."

LAFONTAINE,
célèbre fabuliste français du XVII^e siècle.

LEÇON DE CHOSES

(Au cours préparatoire et 1ère année)

LES ABEILLES

Montrer aux enfants une gravure représentant une ruche, des abeilles, du miel, de la cire.

Montrer une gravure assez grande d'abeille. Voici une abeille. Une abeille c'est un insecte. Observons son corps. Il est divisé en trois parties: la tête, le thorax et l'abdomen.

1° La tête.—La tête porte les yeux, la bouche en forme de trompe pour lécher le suc des fleurs, les antennes, sortes de petits filaments.

2° Le thorax formé de trois anneaux et portant trois paires de pattes et quatre ailes.

3° L'abdomen, terminé par un aiguillon.

Les abeilles vivent en groupes. Ces groupes d'abeilles s'appellent essaims. Chaque essaim comprend: une reine qui pond les œufs, des bourdons, et des abeilles ouvrières. Ces abeilles ouvrières, seules, travaillent. Que font-elles? Elles puisent avec leur trompe le jus sucré qui se trouve au fond des fleurs.

Comment s'appelle la demeure des abeilles? Une ruche. Regardons bien la ruche qui se trouve sur cette image. C'est dans la ruche que les abeilles font ces petites cellules. Ces cellules sont en cire. Les abeilles remplissent les cellules de miel.

Les abeilles ont beaucoup d'ordre. Elles prennent aussi beaucoup de précautions pour ne pas être envahies par les rats, les papillons nocturnes, etc...

Qui a mangé du miel? Quel goût a-t-il? Où met-on du miel?

Que fait-on avec la cire? de l'encaustique, des bougies, des cierges.

RÉDACTION D'APRÈS IMAGE

à l'école primaire

LE DROIT DU PLUS FORT

Mai est revenu; l'atmosphère s'est attiédie. A l'arrière de la maison, sur cette bordure, large de quatre pieds, qui s'étend du centre de la cour au mur de séparation, toute une végétation rustique étale déjà sa verdure; des fougères y élèvent leurs longues frondes en forme de lances dentelées. Au pied du perron qui conduit aux pierres plates du milieu de ce petit enclos, quelques fleurs, dans des pots de terre cuite, tulipes jaunes et azalées roses épanouissent leurs corolles au chaud soleil de l'après-midi.

C'est dans ce cadre plaisant que Jean-Luc est en train de prendre une collation. C'est un bébé de trois ans, blond et joufflu, plein de santé et d'appétit. Depuis le matin, ses poumons, stimulés par les courses et par les sauts, par les allées et venues des infatigables petites jambes, ont pompé à plein pouvoir l'air printanier du dehors; ses joues sont empourprées. Aussi son estomac avait recommencé à sentir un vide.

Le bambin a un goût marqué pour les friandises, les sucreries font ses délices. Il est même à craindre qu'en cédant trop à ses caprices sur ce point on donne à son instinct de se nourrir une tournure de gourmandise. Toujours est-il que notre petit homme a obtenu, à l'occasion de ce beau jour ensoleillé de printemps ou à l'occasion... du renouveau de sa faim, un goûter des plus sucrés: suçon au caramel, crème glacée et chocolat au lait. Mais notre petit gourmand, qu'on écoute un peu trop, sera bientôt amené, malgré lui et d'une façon inattendue, à réduire son menu.

Avec une blanche serviette nouée à son cou pour préserver sa barboteuse d'un bleu pâle, Jean-Luc vient de s'asseoir confortablement sur le gazon qui recouvre les cailloux de soutien de la bordure de la cour; il a déposé à sa gauche son gobelet rempli de chocolat et, de sa main droite, tient son bonbon qu'il déguste avec avidité tout en lorgnant sa crème glacée dans l'assiette qu'on a posée bien d'aplomb sur ses genoux.

"Copyright, Gutmann & Gutmann". "The intruder".

LE DROIT DU PLUS FORT, par Roch Aubry

Cette image est la reproduction d'une gravure coloriée (9½" × 13¼") d'un très beau fini, propriété de Gutmann & Gutmann. On peut se la procurer à la Compagnie Wisintainer & Fils, inc., Montréal, au prix de $2.25 l'unité, franc de port.

Mais voici que furtivement, sans aucun avis préalable, son supposé ami pataud, à la membrure carrée d'un jeune dogue, avec une effronterie canine et comme un malappris, enfonce dans le gobelet son museau aplati, happant hâtivement et bruyamment le précieux liquide. Le gosse sursaute d'indignation; tout son instinct combatif s'éveille; sa figure est toute rouge; ses yeux lancent des éclairs de colère; des cris jaillissent de son gosier; son poing se ferme et assène des coups, qu'il s'efforce de rendre formidables, sur la nuque de l'impudent et injuste accapareur, qui n'en continue pas moins, sans broncher, d'avaler le bien d'autrui jusqu'à la dernière goutte...

Le bambin ne peut pousser plus loin les mesures de légitime défense, craignant que l'assiette sur ses genoux ne perde son équilibre et ne laisse glisser son contenu. Aussi estime-t-il plus sage de monter les marches du perron pour sauver, alors qu'il en est encore temps, le reste de son festin.

Durant que, sans remords, Pataud se pourlèche les babines, notre garçonnet réfléchit à la perte qu'il vient de faire. Sans doute il encaissera dans sa mémoire l'impression que lui laisse cette expérience personnelle. Ce souvenir s'unissant dans la suite à d'autres faits analogues l'amènera peut-être un jour à songer que, non seulement chez les bêtes mais parfois aussi chez les hommes, la force tend à primer le droit... Mais, pour le moment, Jean-Luc ne se tracasse pas plus que de raison et, malgré ce petit nuage sombre qui vient de passer, il n'en continue pas moins à jouir de tout le soleil de ce beau jour.

ROCH AUBRY,
École normale Saint-Joseph,
Hull, P. Q.

ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS

Séries graduées des formes verbales usuelles de la langue anglaise

8ème série

INFINITIF

112. *Infinitif précédé de "to".*

To be or not to be, that is the question.	Être ou ne pas être, voilà la question.
To see him is to love him.	Le voir, c'est l'aimer.
I had to go. I was to go.	Je devais partir. J'allais partir.
You ought to obey.	Vous devriez obéir.
I should like to play.	J'aimerais jouer.
I know how to read, write and speak English.	Je sais lire, parler et écrire l'anglais.
I'll teach you how to run your motor.	Je vous montrerai à conduire votre moteur.

113. *Infinitif sans "to".*

You should help the poor.	Vous devriez secourir les pauvres.
We had rather go.	Nous ferions mieux de partir.
I think I can buy it.	Je pense que je puis l'acheter.
I know I must pay.	Je sais que je dois payer.
What would you have me do?	Que voudriez-vous que je fasse?
I heard the pupils say their lessons.	J'entendis les élèves réciter leurs leçons.
I dare not proceed.	Je n'ose pas continuer.
What makes you laugh?	Qu'est-ce qui vous fait rire?
I need not say more.	Je n'ai pas besoin d'en dire davantage.
Help me take off my coat.	Aide-moi à ôter mon habit.

114. *Infinitif traduit par le participe.*

(Voir No 102.)

115. *Infinitif traduit par divers temps.*

He thinks he will recover.	Il pense guérir.
I wish I were in time.	Je voudrais être à l'heure.
I believed I had won.	Je croyais avoir gagné.
I'll leave the city, unless I find a situation.	Je quitterai la ville, à moins de trouver une place.

116. *Traduction de à, de, pour, devant un infinitif.*

This water is good to drink.	Cette eau est bonne à boire.
Be sure not to miss the train.	Sois sûr de ne pas manquer le train.
He swam to rescue the drowning boy.	Il nagea pour sauver l'enfant.

117. *Temps divers traduits par l'infinitif.*

I know him to be a good fellow.	Je sais qu'il est un bon sujet.
What do you want him do do?	Que voulez-vous qu'il fasse?
What would you have him do?	Que vouliez-vous qu'il fît?
The bag was too heavy for the dog to drag along.	Le sac était trop lourd pour que le chien pût le traîner.

118. *"Faire" devant un infinitif.*

(Sens actif) Make the debtor pay.	Faites payer le débiteur.
They were made to write.	On les fit écrire.
Order him to be put to death.	Faites-le mettre à mort.
(Sens passif) Have (ou Get) the draft paid.	Faites payer la traite.
Have your hair cut.	Faites-vous couper les cheveux.
Have you had your photo taken?	Avez-vous fait prendre votre photo?

119. *"Voir, entendre" devant un infinitif.*

I hear the priest singing.	J'entends chanter le prêtre.
I heard the priest sing the hymn.	J'ai entendu le prêtre chanter l'hymne.
I heard the hymn sung.	J'ai entendu chanter l'hymne.
He was heard to sing.	On l'a entendu chanter.
I saw the child crying.	Je vis pleurer l'enfant.
I saw the slave flogged.	Je vis fouetter l'esclave.

POSTPOSITIONS

120. *Postpositions exprimant une action.*

To walk in, to run in, to creep in.	Entrer en marchant, en courant, en rampant.
To rush out, to jump out, to fly out.	Sortir en se précipitant, en sautant, en volant.
To read on, to speak on, to sing on.	Continuer de lire, de parler, de chanter.
To wash off, to rub off, to paint off.	Enlever en lavant, en frottant, en peignant.
To walk across, to swim across, to steam across.	Traverser à pied, à la nage, en steamer.

121. *Postpositions marquant une circonstance de l'action.*

Throw up the ball.	Jette la balle en haut.
Fill up my glass.	Remplis mon verre jusqu'au bord.

Put the fire out.	Eteins le feu complètement.
Read out! Speak out'.	Lisez fort. Parlez distinctement.
Read the letter through.	Lisez la lettre d'un bout à l'autre.

122. *Place de la postposition.*

Put your hat on. Put on your hat.	Mettez votre chapeau.
Put it on.	Mettez-le.
Out he slips. (Emphatique).	Le voilà qui glisse dehors.

123. Show this man *in*.	Faites entrer cet homme.
In came the fiddler with a music book.	Voilà le violonneux qui entre...
The roof fell *in*.	Le toit s'effondra.
The thing had to be taken *in* at a gasp.	La drogue devait se prendre d'un coup.
These are only places to toil *in*.	Ce ne sont que des situations faites pour y peiner.

124. Hear me *out*.	Écoutez-moi jusqu'au bout.
They waded *out* into the river.	Ils s'avancèrent à gué dans la rivière.
Rub *out* this word, or cross it *out*.	Effacez ce mot, ou barrez-le.
We shall find *out* the rogue.	Nous découvrirons le coquin.
The poor woman will cry her eyes *out*.	La pauvresse perdra la vue à force de pleurer.

125. I rose *up* to make a reply.	Je me levai pour répliquer.
Mr. Gordon happened to look up.	M. Gordon leva les yeux par hasard.
The man came *up* to us.	L'homme s'approcha de nous.
He had water *up* to the chin.	Il avait de l'eau jusqu'au menton.
My hat was going *up* and down with the waves.	Mon chapeau montait et descendait avec les vagues.

126. Come *on*. Lead *on*.	Viens. Montre le chemin.
Things went *on* as usual.	Les choses allaient comme d'habitude.
And if the rain comes *on*.	Et si la pluie survient.
He sent his friend *on*.	Il envoya son ami de l'avant.
Again the ghost sped *on*, above the heaving sea, *on*, *on*.	De nouveau l'esprit poursuivit sa course, plus loin, plus loin, au-dessus des flots agités.

127. I'll think it *over*.	J'y repenserai.
He took up the box and turned it *over*.	Il prit la boîte et la retourna.
The chimney-pot was blown *over*.	Le tuyau fut renversé par le vent.
Last summer, I went *over* to England.	L'été passé, j'allai en Angleterre.
Read *over* and *over* again.	Relisez, relisez encore.

128. He started *off*.	Il s'éloigna.
He took *off* his spectacles.	Il enleva ses lunettes.
My hat was blown *off* into the dirt.	Mon chapeau fut emporté par le vent.
Every movable was packed off.	Tout le mobilier fut empaqueté et enlevé
The house is a mile *off*.	La maison est à un mille.

129. Clear *away*, my lads.	Débarrassez, mes enfants.
Make *away* with him.	Défaites-vous de lui.
Do not throw *away* your money.	Ne gaspillez pas votre argent.
Several hours passed *away*.	Plusieurs heures se passèrent.
The canary sang *away*.	Le canari chantait, chantait.

Frère RÉGIS-STANISLAS, F. E. C.

DOCUMENTS OFFICIELS

RAPPORT DU SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC POUR 1934-35

(Suite et fin)

(Voir l'*Enseignement Primaire de mai 1936*)

SOMMAIRE

Tableau I — État général des écoles de la province en 1933-34;
" II — Sommaire des statistiques des écoles de la province,
" III — Enfants recensés et enfants inscrits dans les écoles;
" IV — Résumé statistique concernant les instituteurs et les institutrices dans les écoles;
" V — État comparatif des contributions générales scolaires;
" VI — Traitements moyens des instituteurs et des institutrices;

RÉSUMÉ GÉNÉRAL

Tableau I—État général des écoles de la province en 1933-34

Institutions d'enseignement	Nombre d'écoles	Instituteurs	Institutrices	Élèves				
				Garçons	Filles	Total	Présence moyenne	Pourcentage de la présence moyenne
a) Écoles catholiques								
Ecoles élémentaires	6,805	548	9,640	145,421	149,781	295,202	242,490	82.14
Ecoles complémentaires	753	2,508	3,996	104,301	78,826	183,127	166,740	91.05
Ecoles supérieures	204	896	2,384	23,058	47,143	70,201	64,541	91.94
Ecoles normales	20	65	258	199	1,428	1,627	1,535	94.35
Ecoles normales dirigées par les frères	11	134	.....	848	.....	848	809	95.40
Collèges classiques	29	1,147	.....	10,752	.....	10,752	10,066	93.62
Institutions indépendantes, non subventionnées, où l'on donne le cours classique	10	103	.....	942	.....	942	895	95.01
Universités (1)	2	521	4	2,136	1,100	3,286	.....	.....
Institutions indépendantes, non subventionnées, où l'on donne l'enseignement supérieur	11	72	.....	418	.....	418	415	99.28
Ecole polytechnique	1	39	.....	253	.....	253	247	97.63
Ecoles des beaux-arts	2	26	1	352	374	726	598	82.37
Ecole des hautes études commerciales (Montréal)	1	40	.....	461	37	(2) 498	402	80.72
Institut pédagogique de Montréal	1	51	61	.....	2,655	2,655	2,583	97.29
Institut pédagogique St-Georges	1	8	.....	31	.....	31	31	100.00
Ecoles techniques	7	160	.....	4,766	73	4,839	3,921	81.03
Ecoles d'agriculture	2	65	.....	568	.....	568	521	91.73
Ecoles moyennes d'agriculture	2	17	.....	117	.....	117	117	100.00
Orphelinats agricoles	6	41	4	253	.....	253	247	97.63
Ecole de laiterie (St-Hyacinthe)	1	9	.....	260	.....	260	253	97.31
Ecoles du soir	103	249	40	6,209	1,242	7,451	4,977	66.80
Ecole de gardes	1	9	.....	14	.....	14	10	71.43
Ecoles des arts et métiers	18	35	6	1,407	1,891	3,298	1,820	55.18
Ecole des arts domestiques	1	2	12	.....	60	60	60	100.00
Ecoles de coupe et de confection de vêtements	49	.....	7	.....	3,066	3,066	.....	.....
Ecoles maternelles	21	.....	58	1,251	752	2,003	1,684	84.07
Ecole La Jemmerais (débiles mentaux)	1	17	67	306	193	499	354	70.94
Ecoles des sourds-muets et des aveugles	3	68	68	393	298	691	664	96.09
Ecole du Monument National, Montréal (cours publics)	1	4	4	355	428	783	438	55.94
Ecoles des guides historiques (cours publics)	2	21	.....	77	15	92	54	58.70
Totaux (3)	8,069	6,855	16,610	305,198	289,362	594,560	506,472	86.10

(1) Dans ces nombres ne sont pas comprises quelques écoles affiliées dont les statistiques sont données sous une rubrique distincte.
(2) 510 élèves des cours par correspondance non compris.
(3) Voir la note 3, page XVII.
(4) Pour établir ce pourcentage, l'inscription aux universités et aux écoles de coupe et de confection de vêtements a été défalquée, vu que celles-ci ne fournissent pas la moyenne de présence.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL—*Suite*

Tableau I—(Suite)—*État général des écoles de la province en 1933-34*

Institutions d'enseignement	Nombre d'écoles	Instituteurs	Institutrices	Élèves				
				Garçons	Filles	Total	Présence moyenne	Pourcentage de la présence moyenne
b) Écoles protestantes								
Ecoles élémentaires	539	126	1,552	27,325	25,827	53,152	42,633	80.21
Ecoles intermédiaires	74	30	208	3,209	3,100	6,309	5,118	81.12
High schools	67	257	567	10,685	10,404	21,089	18,103	85.84
Ecoles normales	1	6	5	31	218	249	233	93.57
Universités (1)	2	489	47	2,692	1,043	3,735	.....	.....
Collèges de théologie	3	16	.....	176	.....	176	176	100.00
Ecole d'agriculture	1	43	2	141	4	145	142	97.93
Ecoles du soir	10	13	7	413	416	829	393	47.41
Ecoles des sourds-muets et des aveugles	2	2	13	39	41	80	76	95.00
Totaux (3)	699	982	2,401	44,711	41,053	85,764	66,874	81.52
c) Ensemble des écoles catholiques et des écoles protestantes								
Ecoles élémentaires	7,344	674	11,192	172,746	175,608	348,354	285,123	81.85
Ecoles complémentaires catholiques	753	2,508	3,996	104,301	78,826	183,127	166,740	91.05
Ecoles intermédiaires protestantes	74	30	208	3,209	3,100	6,309	5,118	81.12
Ecoles supérieures et High schools	271	1,153	2,951	33,743	57,547	91,290	82,644	90.53
Ecoles normales	21	71	263	230	1,646	1,876	1,768	94.24
Ecoles normales catholiques, dirigées par les frères	11	134	.....	848	.....	848	809	95.40
Collèges classiques catholiques	29	1,147	.....	10,752	.....	10,752	10,066	93.62
Institution indépendantes, non subventionnées, où l'on donne le cours classique	10	103	.....	942	.....	942	895	95.01
Universités (1)	4	1,010	51	4,878	2,143	7,021	.....	.....
Institutions indépendantes, non subventionnées, où l'on donne l'enseignement supérieur	11	72	.....	418	.....	418	415	99.28
Collèges protestants de théologie	3	16	.....	176	.....	176	176	100.00
Ecole polytechnique	1	39	.....	253	.....	253	247	97.63
Ecoles des beaux-arts	2	26	1	352	374	726	598	82.37
Ecole des hautes études commerciales (Montréal)	1	40	.....	461	37	(2) 498	402	80.72
Institut pédagogique de Montréal	1	51	61	.....	2,655	2,655	2,583	97.29
Institut pédagogique St-Georges	1	8	.....	31	.....	31	31	100.00
Ecoles techniques	7	160	.....	4,766	73	4,839	3,921	81.03
Ecoles d'agriculture	3	108	2	709	4	713	663	92.99
Ecoles moyennes d'agriculture	2	17	.....	117	.....	117	117	100.00
Orphelinats agricoles	6	41	4	253	.....	255	247	97.63
Ecole de laiterie (St-Hyacinthe)	1	9	.....	260	.....	260	253	97.31
Ecoles du soir	113	262	47	6,622	1,658	8,280	5,370	64.86
Ecole de gardes	1	9	.....	14	.....	14	10	71.43
Ecoles des arts et métiers	18	35	6	1,407	1,891	3,298	1,820	55.18
Ecole des arts domestiques	1	2	12	.....	60	60	60	100.00
Ecoles de coupe et de confection de vêtements	49	.....	7	.....	3,066	3,066	.....	.....
Ecoles maternelles	21	.....	58	1,251	752	2,003	1,684	84.07
Ecole La Jemmerais (débiles mentaux)	1	17	67	306	193	499	354	70.94
Ecoles des sourds-muets et des aveugles	5	70	81	432	339	771	740	95.98
Ecole du Monument National, Montréal (cours publics)	1	4	4	355	428	783	438	55.94
Ecoles des guides historiques (cours publics)	2	21	.....	77	15	92	54	58.70
Ecoles indépendantes (cours spéciaux) (3)	47	212	55	3,020	1,335	4,355	3,662	84.09
Totaux (3)	8,815	8,049	19,066	352,929	331,750	684,679	577,008	85.53 (4)

(1, 2 et 4) Voir les notes 1, 2 et 4 au bas de la page XVI.

(3) Les écoles indépendantes (cours spéciaux) sont comprises seulement dans le tableau C (Ensemble des écoles catholiques et des écoles protestantes) parce qu'elles reçoivent indistinctement des élèves de toutes les dénominations religieuses.

Tableau II—Sommaire des statistiques des écoles de la province

INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT	1933-34	1932-33	Augmentation	Diminution
a) Écoles élémentaires catholiques				
Nombre d'écoles sous contrôle:				
Des commissaires	6,324	6,281	43	
Des syndics	102	103		1
Nombre d'écoles indépendantes	379	277	102	
Total des écoles	6,805	6,661	144	
Élèves des écoles sous contrôle	277,311	280,966		3,655
Élèves des écoles indépendantes	17,891	16,548	1,343	
Élèves catholiques	294,826	297,160		2,334
Élèves protestants	376	354	22	
Total des élèves	295,202	297,514		2,312
Présence moyenne des élèves	242,490	243,183		693
Pourcentage de la présence moyenne des élèves	82.14	81.74	.40	
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	186	168	18	
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	24	22	2	
Nombre d'institutrices laïques brevetées	7,431	7,306	125	
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	139	135	4	
Total des instituteurs et des institutrices laïques	7,780	7,631	149	
Nombre d'instituteurs religieux	338	335	3	
Nombre d'institutrices religieuses	2,070	2,244		174
Moyenne des traitements des instituteurs religieux des écoles sous contrôle:				
Dans les villes	$ 540	$ 574		$ 34
Dans les campagnes	$ 498	$ 517		$ 19
Moyenne des traitements des institutrices religieuses des écoles sous contrôle:				
Dans les villes	$ 401	$ 403		$ 2
Dans les campagnes	$ 277	$ 292		$ 15
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés:				
Dans les villes	$ 1,412	$ 1,390	$ 22	
Dans les campagnes	$ 554	$ 664		$ 110
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées:				
Dans les villes	$ 593	$ 616		$ 23
Dans les campagnes	$ 212	$ 245		$ 33
b) Écoles complémentaires catholiques				
Nombre d'écoles sous contrôle:				
Des commissaires	555	520	35	
Des syndics	8	6	2	
Nombre d'écoles indépendantes	190	189	1	
Total des écoles	753	715	38	
Élèves des écoles sous contrôle	167,857	165,074	2,783	
Élèves des écoles indépendantes	15,270	16,458		1,188
Élèves catholiques	182,942	181,350	1,592	
Élèves protestants	185	182	3	
Total des élèves	183,127	181,532	1,595	
Présence moyenne des élèves	166,740	159,540	7,200	
Pourcentage de la présence moyenne des élèves	91.05	87.89	3.16	
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	799	823		24
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	35	34	1	
Nombre d'institutrices laïques brevetées	1,063	1,027	36	
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	14	15		1
Total des instituteurs et des institutrices laïques	1,911	1,899	12	
Nombre d'instituteurs religieux	1,674	1,689		15
Nombre d'institutrices religieuses	2,919	2,911	8	
c) Écoles supérieures catholiques				
Nombre d'écoles sous contrôle:				
Des commissaires	89	76	13	
Des syndics				
Nombre d'écoles indépendantes	115	96	19	
Total des écoles	204	172	32	
Élèves des écoles sous contrôle	52,677	46,567	6,110	
Élèves des écoles indépendantes	17,524	15,376	2,148	
Élèves catholiques	70,036	61,803	8,233	
Élèves protestants	165	140	25	
Total des élèves	70,201	61,943	8,258	

Tableau II—(Suite)—*Sommaire des statistiques des écoles de la province*

INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT	1933-34	1932-33	Augmentation	Diminution
c) *Écoles supérieures catholiques*—(Suite)				
Présence moyenne des élèves	64,541	54,790	9,751	.....
Pourcentage de la présence moyenne des élèves	91.94	88.45	3.49	.....
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	183	153	30	.....
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	22	24	.....	2
Nombre d'institutrices laïques brevetées	353	354	.....	1
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	11	10	1	.....
Total des instituteurs et des institutrices laïques	569	541	28	.....
Nombre d'instituteurs religieux	691	565	126	.....
Nombre d'institutrices religieuses	2,020	1,839	181	.....
Grand total des élèves dans les écoles complémentaires et supérieures	253,328	243,475	9,853	.....
Grand total de la présence moyenne des élèves	231,281	214,330	16,951	.....
Total des instituteurs et des institutrices laïques dans les écoles complémentaires et supérieures	2,480	2,440	40	.....
Total des instituteurs religieux dans les écoles complémentaires et supérieures	2,365	2,254	111	.....
Total des institutrices religieuses dans les écoles complémentaires et supérieures	4,939	4,750	189	.....
Moyenne des traitements des instituteurs religieux dans les écoles complémentaires et supérieures sous contrôle:				
Dans les villes	$ 603	$ 602	$ 1	.....
Dans les campagnes	$ 471	$ 487	.....	$ 16
Moyenne des traitements des institutrices religieuses dans les écoles complémentaires et supérieures sous contrôle:				
Dans les villes	$ 452	$ 453	.....	$ 1
Dans les campagnes	$ 265	$ 285	.....	$ 20
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés dans les écoles complémentaires et supérieures:				
Dans les villes	$ 1,692	$ 1,712	.....	$ 20
Dans les campagnes	$ 803	$ 849	.....	$ 46
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées dans les écoles complémentaires et supérieures:				
Dans les villes	$ 822	$ 847	.....	$ 25
Dans les campagnes	$ 252	$ 277	.....	$ 25
d) *Écoles élémentaires protestantes*				
Nombre d'écoles sous contrôle:				
Des commissaires	376	375	1	.....
Des syndics	140	136	4	.....
Nombre d'écoles indépendantes	23	21	2	.....
Total des écoles	539	532	7	.....
Élèves des écoles sous contrôle	52,663	51,577	1,086	.....
Élèves des écoles indépendantes	489	516	.....	27
Élèves protestants	52,342	51,262	1,080	.....
Élèves catholiques	810	831	.....	21
Total des élèves	53,152	52,093	1,059	.....
Présence moyenne des élèves	42,633	41,890	743	.....
Pourcentage de la présence moyenne des élèves	80.21	80.41	.....	.20
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	102	86	16	.....
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	21	24	.....	3
Nombre d'institutrices laïques brevetées	1,515	1,467	48	.....
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	37	72	.....	35
Total des instituteurs et des institutrices laïques	1,675	1,649	26	.....
Nombre de ministres du culte	1	.....	1	.....
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés:				
Dans les villes	$ 2,661	$ 2,774	.....	$ 113
Dans les campagnes	$ 387	$ 426	.....	$ 39
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées:				
Dans les villes	$ 1,274	$ 1,280	.....	$ 6
Dans les campagnes	$ 405	$ 491	.....	$ 86

Tableau II—(Suite)—*Sommaire des statistiques des écoles de la province*

INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT	1933-34	1932-33	Augmentation	Diminution
e) Écoles intermédiaires protestantes				
Nombre d'écoles sous contrôle:				
Des commissaires	51	53	.....	2
Des syndics	21	21	.....	.....
Nombre d'écoles indépendantes	2	2	.....	.....
Total des écoles	74	76	.....	2
Élèves des écoles sous contrôle	6,018	6,407	.....	389
Élèves des écoles indépendantes	291	271	20	.....
Élèves protestants	5,863	6,145	.....	282
Élèves catholiques	446	533	.....	87
Total des élèves	6,309	6,678	.....	369
Présence moyenne des élèves	5,118	5,351	.....	233
Pourcentage de la présence moyenne des élèves	81.12	80.13	.99	.....
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	25	16	9	.....
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	5	4	1	.....
Nombre d'institutrices laïques brevetées	204	224	.....	20
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	4	3	1	.....
Total des instituteurs et des institutrices laïques	238	247	.....	9
Nombre de ministres du culte	.....	1	.....	1
f) High Schools protestants				
Nombre d'écoles sous contrôle:				
Des commissaires	45	45	.....	.....
Des syndics	13	13	.....	.....
Nombre d'écoles indépendantes	9	8	1	.....
Total des écoles	67	66	1	.....
Élèves des écoles sous contrôle	19,943	20,547	.....	604
Élèves des écoles indépendantes	1,146	1,216	.....	70
Elèves protestants	20,367	21,067	.....	700
Élèves catholiques	722	696	26	.....
Total des élèves	21,089	21,763	.....	674
Présence moyenne des élèves	18,103	18,366	.....	263
Pourcentage de la présence moyenne des élèves	85.84	84.39	1.45	.....
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	206	185	21	.....
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	43	56	.....	13
Nombre d'institutrices laïques brevetées	506	535	.....	29
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	61	60	1	.....
Nombre de ministres du culte	8	9	.....	1
Grand total des élèves dans les écoles intermédiaires et les high schools	27,398	28,441	.....	1,043
Grand total de la présence moyenne des élèves	23,221	23,717	.....	496
Total des instituteurs et des institutrices laïques dans les écoles intermédiaires et les high schools	1,054	1,083	.....	29
Total des ministres du culte dans les écoles intermédiaires et les high schools	8	10	.....	2
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés dans les écoles intermédiaires et les high schools:				
Dans les villes	$ 2,593	$ 2,778	.....	$ 185
Dans les campagnes	$ 1,219	$ 1,532	.....	$ 313
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées dans les écoles intermédiaires et les high schools:				
Dans les villes	$ 1,379	$ 1,417	.....	$ 38
Dans les campagnes	$ 679	$ 770	.....	$ 91
g) Collèges classiques catholiques				
Nombre de collèges classiques	29	29	.....	.....
Élèves dans le cours primaire	324	402	.....	78
Élèves dans le cours commercial	1,375	1,465	.....	90
Élèves dans le cours classique	9,053	8,867	186	.....
Total des élèves	10,752	10,734	18	.....
Présence moyenne des élèves	10,066	9,956	110	.....
Pourcentage de la présence moyenne des élèves	93.61	92.75	.86	.....
Nombre de professeurs laïques	74	99	.....	25
Nombre de professeurs religieux	1,073	1,011	62	.....
Total des professeurs	1,147	1,110	37	.....

Tableau III—Enfants recensés et élèves inscrits dans les écoles (1933-34)

Division d'après l'âge des enfants et des élèves	Nombre d'enfants d'âge scolaire, d'après le recensement annuel	Nombre d'élèves inscrits dans les écoles (1)	Pourcentage de l'inscription par rapport au recensement scolaire
Garçons de 5 et 6 ans	63,109	31,680	50.20
Garçons de 7 à 13 ans	243,150	234,052	96.26
Garçons de 14 et 15 ans	55,012	34,519	62.75
Garçons de 16 et 17 ans	46,750	11,763	25.16
Garçons de 18 ans et plus	(2)	1,985	.....
Totaux	408,021	313,999	(3) 76.47
Filles de 5 et 6 ans	62,291	32,728	52.54
Filles de 7 à 13 ans	238,826	232,890	97.51
Filles de 14 et 15 ans	54,385	34,273	63.02
Filles de 16 et 17 ans	46,228	13,263	28.69
Filles de 18 ans et plus	(2)	1,927	.....
Totaux	401,730	315,081	(3) 77.95
Grands totaux	809,751	629,080	(3) 77.20

(1) Les chiffres n'indiquent que les élèves inscrits dans les écoles primaires. Il y a, de plus, 55.599 élèves dans les universités, les collèges classiques, les écoles normales et les écoles spéciales.
(2) Le recensement annuel ne comprend que les enfants de 5 à 18 ans.
(3) Pour établir ce pourcentage, l'inscription des élèves de "18 ans et plus" a été défalquée, vu que le recensement annuel ne comprend que les enfants de 5 à 18 ans.

Tableau IV—Résumé statistique concernant les instituteurs et les institutrices

Instituteurs et institutrices laïques des écoles primaires	Non brevetés	Brevetés	Brevets pour écoles			Ayant le brevet		Total des instituteurs et des institutrices
			Élémentaires	Complémentaires et intermédiaires	Supérieures et high schools	D'une école normale	D'un bureau d'examinateurs	
Instituteurs des écoles catholiques	81	1,168	(1) 166	982	20	514	654	1,249
Instituteurs des écoles protestantes	69	335	20	91	224	82	253	404
Institutrices des écoles catholiques	164	8,847	(1) 6,119	2,684	44	2,074	6,773	9,011
Institutrices des écoles protestantes	102	2,225	627	1,319	279	1,604	621	2,327
Totaux	416 (2)	12,575	6,932	5,076	567	4,274	8,301	12,991

Professeurs et institutrices laïques enseignant dans les universités, les écoles normales, les collèges et les écoles spéciales	2,157
Grand total des professeurs, des instituteurs et des institutrices laïques	15,148
Membres du clergé dans les collèges et quelques autres écoles	1,477
Religieux: Frères	3,060
Religieuses	7,430
Total des institutrices et des instituteurs religieux	11,967
Grand total des professeurs, des instituteurs et des institutrices	27,115

(1) Y compris les anciens diplômes pour écoles modèles.

(2) Non brevetés d'une Ecole normale ou d'un Bureau central des examinateurs de la Province. Ce total comprend cependant 67 titulaires possédant un grade universitaire, 31 titulaires ayant un brevet du dehors de la Province et 38 spécialistes qualifiés.

Tableau V—État comparatif des contributions générales scolaires

Désignation	1933-34	1932-33	Augmentation	Diminution
a) Contributions des municipalités et des institutions indépendantes				
Cotisation annuelle	$20,255,644.13	$18,702,413.29	$ 1,553,230.84	
Cotisation spéciale Rétributions mensuelles	1,369,916.32	325,574.39 595,234.62	449,107.31	
Contributions des institutions scolaires indépendantes subventionnées	(1) 7,521,097.71	9,101,962.00		$ 1,580,864.29
Totaux	$29,146,658.16	$28,725,184.30	$ 2,002,338.15	$ 1,580,864.29
b) Contributions du gouvernement				
1. Payé par le département de l'Instruction publique:	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Écoles publiques	625,000.00	625,000.00		
Écoles supérieures catholiques	301,000.00	341,000.00		40,000.00
Autres subventions aux écoles supérieures et techniques	817,532.50	803,701.51	13,830.99	
Écoles supérieures protestantes	192,418.69	174,032.79	18,385.90	
Conseil de l'Instruction publique	5,000.00	6,920.00		1,920.00
Ecoles normales	338,000.00	346,337.23		8,337.23
Institutions pour les sourds-muets et les aveugles	109,500.00	90,100.00	19,400.00	
Fonds de pension des instituteurs (ancien)	2,000.00	8,000.00		6,000.00
Fonds de pension des instituteurs (nouveau)	89,481.80	105,313.17		15,831.37
Inspection des écoles	270,000.00	274,000.00		4,000.00
Municipalités pauvres catholiques	37,620.00	37,620.00		
Municipalités pauvres protestantes	7,380.00	7,380.00		
Livres à donner en prix	30,000.00	85,246.71		55,246.71
Publication des journaux de l'Instruction publique	16,570.20	18,492.98		1,922.78
Allocations aux municipalités les plus méritantes		16,500.00		16,500.00
Conférences pédagogiques		12,500.00		12,500.00
Fonds des écoles élémentaires, S.R.P.Q., 1909, Art. 2944 à 2949	365,000.00	571,766.74		206,766.74
Rapport du Surintendant		3,500.00		3,500.00
Aide supplémentaire au comité protestant	2,000.00	2,000.00		
Musée scolaire		600.00		600.00
Octrois pour nouvelles écoles complémentaires pour garçons	15,000.00	74,335.00		59,335.00
Octrois aux munic. rurales qui emploient des instituteurs pour garçons	20,000.00	20,000.00		
Pour l'enseignement du dessin dans les écoles primaires		5,000.00		5,000.00
Gratifications aux instituteurs et aux institutrices	71,195.00	87,700.00		16,505.00
Assistance aux corporations scolaires rurales	133,469.50	183,642.50		50,173.00
Loi du Mérite Scolaire	3,500.00	3,500.00		
Divers	398,395.91	138,307.72	260,088.19	
Totaux	$ 3,850,063.60	$ 4,042,496.35	$ 311,705.08	$ 504,137.83
2. Payé par le Secrétaire de la Province	530,592.47	709,225.25		178,632.78
3. Payé par le Ministre des Travaux publics	15,380.60	11,252.88	4,127.72	
4. Payé par le Trésorier de la Province	3,000.00	5,000.00		2,000.00
5. Payé par le Ministre de l'Agriculture	751,113.38	1,038,445.73		287,332.35
6. Payé par le Ministre des Terres et Forêts	69,368.05	60,358.26	9,009.79	
Totaux (2, 3, 4, 5, 6) *	$ 1,369,454.50	$ 1,824,282.12	$ 13,137.51	$ 467,965.13
Grands totaux (*a*, *b*)	$34,366,176.26	$34,591,962.77	$ 2,327,180.74	$ 2,552,967.25
Diminution nette				$ 225,786.51

(1) Ce montant ne comprend pas les subventions du gouvernement.

* Payé pour fins d'instruction publique.

Tableau VI—Traitement moyen des instituteurs et des institutrices

—	1933-34	1932-33	1931-32	1930-31	1929-30	1928-29
1. Religieux:						
Écoles catholiques:						
Instituteurs	$ 581	$ 584	$ 590	$ 585	$ 571	$ 562
Institutrices	372	379	387	386	383	381
2. Laïques:						
a. Écoles catholiques						
Instituteurs	1,566	1,603	1,630	1,647	1,641	1,638
Institutrices	331	361	394	402	397	393
b. Écoles protestantes:						
Instituteurs	2,304	2,543	2,601	2,596	2,540	2,420
Institutrices	1,086	1,125	1,140	1,127	1,120	1,079
c. Écoles catholiques et écoles protestantes:						
Instituteurs	1,731	1,792	1,817	1,835	1,828	1,811
Institutrices	482	517	543	547	543	534

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre obéissant serviteur,

Surintendant.

COMITÉ CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION DU MOIS DE MAI 1936

Séance du 13 mai 1936.
(Avant-midi)

PRÉSENTS: — l'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique, *président;* Son Éminence le cardinal J.-M.-Rodrigue Villeneuve, Son Excellence Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa, Son Excellence Mgr Deschamps représentant Mgr l'archevêque de Montréal, Mgr l'évêque de Nicolet, Mgr Zéphirin Lorrain représentant Mgr l'évêque de Pembroke, Mgr l'évêque de Mont-Laurier, Mgr l'évêque de Gaspé, Mgr J.-E.-M. Vincent représentant Mgr l'évêvêque de Sherbrooke, Mgr l'évêque d'Haileybury, Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr l'évêque de Valleyfield, Mgr l'évêque des Trois-Rivières, Mgr l'évêque de Rimouski, Mgr l'évêque de Joliette, Mgr l'évêque de Chicoutimi, Mgr l'évêque de Saint-Jean, Mgr le vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent; l'honorable Hector Champagne, M. le sénateur Jules-Édouard Prévost, l'honorable juge Hyacinthe-A. Fortier, l'honorable juge Wilfrid Mercier, M. J.-P. Labarre, M. Antonio Perrault, M. Victor Doré, M. Hector Perrier, M. J.-N. Miller; M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Napoléon Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. Lionel Bergeron, *secrétaire.*

La séance est ouverte par la récitation de la prière.

Le procès-verbal de la dernière session est approuvé.

Le Comité prend connaissance des rapports suivants:

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ DE L'EXAMEN DES OUVRAGES CLASSIQUES

Séance du 12 mai 1936.

PRÉSENTS: — Mgr Forbes, *président;* Mgr Brunault, Mgr Langlois, l'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant, l'honorable Hector Champagne, M. J.-P. Labarre, M. Antonio Perrault, M. Napoléon Brisebois et M. Lionel Bergeron, *secrétaire.*

Ce sous-comité a examiné les ouvrages ci-après mentionnés qui lui ont été soumis:

1. "Initiation rapide à la Dactylographie", par les Clercs de Saint-Viateur. — Dans les circonstances, le sous-comité ne croit pas devoir approuver ce manuel.
2. "The French Canadian's Guide in English Grammar with examples in French and English", par W.-J. McBriarty. — Approuvé.
3. "Phonétique et Diction — 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e année et pour les élèves-maîtres des écoles normales", par Rolland Juneau (**Ouvrage approuvé au mois de février 1934 comme livre du maître**).

L'honorable Hector Champagne propose appuyé par M. Antonio Perrault:

> "**QUE** cet ouvrage soit approuvé pour les élèves-maîtres des écoles normales".

En amendement, M. Napoléon Brisebois propose secondé par M. J.-P. Labarre:

> "**QUE** ledit ouvrage soit en plus approuvé pour les élèves des classes de 7e, 8e, 9e, 10e et 11e année".

Le vote étant pris sur cet amendement donne le résultat suivant:

Pour l'amendement:
Mgr Forbes, Mgr Brunault, Mgr Langlois, M. Labarre et M. Brisebois;

Contre l'amendement:
L'honorable Cyrille-F. Delâge, l'honorable Hector Champagne et M. Antonio Perrault.

L'amendement est donc adopté et la motion principale est rejetée sur la même division renversée.

(Signé) † Guillaume Forbes, Arch. d'Ottawa,
Président.

(Signé) Lionel Bergeron,
Secrétaire.

Adopté.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ PAR LE COMITÉ CATHOLIQUE, A SA SESSION DU MOIS DE SEPTEMBRE 1935, D'ÉTUDIER L'OPPORTUNITÉ DE MAINTENIR, DE MODIFIER OU D'ABOLIR LE BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

Le Comité, sur proposition de l'honorable sénateur Prévost secondé par M. Victor Doré, exprime l'opinion que les règlements régissant le Bureau central soient amendés comme suit:

> a) "**QUE** ledit Bureau central soit maintenu, mais ne délivre, après septembre 1936, que des brevets complémentaires permettant l'admission au cours professionnel de l'école normale;
>
> b) **QUE** les brevets complémentaires émis en 1937, 1938 et 1939 comporteront, **en outre,** un permis d'enseignement valable pour une durée respective de 3 ans, 2 ans et 1 an".

M. Napoléon Brisebois se déclare dissident et demande le vote; ce vote a donné le résultat suivant:

Pour l'amendement:
Son Éminence le cardinal Villeneuve, Mgr Forbes, Mgr Deschamps, Mgr Brunault, Mgr Limoges, Mgr Ross, Mgr Rhéaume, Mgr Decelles, Mgr Comtois, Mgr Courchesne, Mgr Papineau, Mgr Lamarche, Mgr Forget, Mgr Lorrain, Mgr Vincent, l'honorable Hector Champagne, l'honorable sénateur Prévost, l'honorable juge Hyacinthe-A. Fortier, l'honorable juge Wilfrid Mercier, M. J.-P. Labarre, M. Antonio Perrault, M. Victor Doré, M. Hector Perrier, M. l'abbé L.-A. Desrosiers et M. Nérée Tremblay;

Contre l'amendement:
Mgr Langlois, Mgr Leventoux, M. J.-N. Miller et M. Napoléon Brisebois.

L'amendement est donc adopté et la motion de M. Brisebois est rejetée sur la même division renversée.

L'honorable juge Fortier approuve le projet, mais il se déclare dissident relativement au brevet complémentaire qu'il voudrait permanent.

Il est également décidé par le Comité:

> "**QUE** les aspirants et les aspirantes qui subiront, en juin 1936, les examens pour le brevet élémentaire ou le certificat, pourront revenir devant ledit Bu-

reau central, au mois de juin 1937 — en jouissant des exemptions prévues par l'article 83*a* des Règlements du Comité catholique — pour l'obtention du brevet complémentaire, mais ce brevet ne sera valable que pour 3 ans.
QUE les brevets accordés en juin 1936 — élémentaires et complémentaires — seront permanents".

Son Éminence le cardinal Villeneuve et Son Excellence Mgr Courchesne appuyés par l'honorable sénateur Prévost et M. Victor Doré proposent:

"**QUE** le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique recommande l'autorisation pour les congrégations de Religieuses enseignantes d'organiser des scolasticats-écoles normales analogues à ceux qui sont autorisés pour les communautés de Frères enseignants."

RAPPORT DU NEUVIÈME CONGRÈS DES PRINCIPAUX DES ÉCOLES NORMALES
tenu à Québec le 8 janvier 1936

Concernant ce rapport qui a été publié dans le procès-verbal de la session du mois de février dernier, le Comité catholique adopte la décision suivante:

"Les écoles normales de filles sont des écoles de formation professionnelle, adaptant leurs programmes et leurs méthodes à cette destination et ayant droit d'accorder des brevets élémentaires, complémentaires et supérieurs.

Les brevets accordés par les écoles normales seront les seuls brevets légaux qui, à l'avenir, **classeront** les brevetées dans la catégorie des titulaires.

Les règlements actuels pour l'octroi des diplômes sont remplacés par des nouveaux règlements qui se conformeront à ces dispositions et prendront force à une date que le Comité voudra bien fixer".

Pour faire suite à la décision précédente il est résolu, sur proposition de l'honorable sénateur Prévost appuyé par M. Antonio Perrault:

"**QU'UN** sous-comité soit nommé pour étudier les moyens propres d'adapter le programme, les méthodes et les règlements des écoles normales en vue d'en faire des écoles de formation professionnelle.
ET QUE ce sous-comité soit composé de Son Excellence Mgr Limoges, Son Excellence Mgr Ross, Son Excellence Mgr Courchesne, Son Excellence Mgr Forget, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. le sénateur Prévost, M. J.-P. Labarre, M. Antonio Perrault, M. Victor Doré, avec faculté de s'adjoindre d'autres membres".

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ PAR LE COMITÉ CATHOLIQUE, A SA SESSION DU MOIS DE SEPTEMBRE 1934, D'ÉTUDIER CERTAINES QUESTIONS SE RAPPORTANT AUX ÉCOLES NORMALES DE GARÇONS

Ce sous-comité fait rapport que l'honorable Secrétaire provincial, conservant sous considération pour décision ultérieure les autres questions à lui soumises, acquiesce à la nomination de deux professeurs à l'École normale Jacques-Cartier en remplacement de MM. Patrick Malone et Napoléon Brisebois, ces derniers devant recevoir, en outre de leur pension, le montant additionnel nécessaire pour compléter leur salaire actuel.

M. Brisebois agira, à l'avenir, comme bibliothécaire de ladite École normale Jacques-Cartier.

Séance du 13 mai 1936.
(Après-midi)

PRÉSENTS: — les mêmes moins Son Excellence Mgr Forbes, Son Excellence Mgr Deschamps, Mgr l'évêque de Nicolet, Mgr J.-E.-M. Vincent, Mgr l'évêque de Valleyfield, Mgr l'évêque de Saint-Jean, Mgr le vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent et M. Nérée Tremblay.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ PAR LE COMITÉ CATHOLIQUE, A SA SESSION TENUE LE 12 FÉVRIER 1936, D'ENQUÊTER SUR LA CONDUITE D'UN INSTITUTEUR QUI DEVAIT, EN JUIN 1935, SURVEILLER L'EXAMEN DES ASPIRANTS ET ASPIRANTES AUX DIPLOMES D'ENSEIGNEMENT ET SUR LA PART PRISE PAR D'AUTRES MEMBRES DU PERSONNEL ENSEIGNANT A LA CONDUITE RÉPRÉHENSIBLE DE CET INSTITUTEUR

Sur proposition de Son Éminence le cardinal Villeneuve secondé par M. J.-P. Labarre, il est résolu:

> "**QUE** ce rapport soit reçu et que le Comité catholique ajourne sa décision en ce qui concerne les trois premiers paragraphes dudit rapport. Le Comité décide, cependant, que le diplôme de M. Fernand Lamothe soit annulé".

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ NOMMÉ PAR LE COMITÉ CATHOLIQUE, A SA SESSION TENUE LE 12 FÉVRIER 1936, POUR EXAMINER LES QUESTIONS SUIVANTES:

a) Approuver, sur demande du Comité de Régie des Scolasticats-Écoles normales, certaines modifications apportées aux notes pédagogiques qui accompagnent les diverses matières du programme (**Appendice B des Règlements du Comité catholique**);

b) Étudier, sur demande de la Commission des Écoles catholiques de Montréal, le programme des écoles primaires élémentaires et complémentaires de la Province de Québec en vue d'une meilleure adaptation aux besoins particuliers de ladite Commission;

c) Considérer l'opportunité d'amender le programme des écoles élémentaires en tenant compte des besoins et intérêts particuliers des populations rurales;

d) Pour le programme d'enseignement des évangiles des dimanches et fêtes — dans les classes de 5e et de 6e année — au lieu de se contenter de simples fragments de la vie de Jésus-Christ, on substitue plutôt le texte complet par exemple de l'édition populaire de la J.O.C. intitulé "**Faites ça**";

e) De l'opportunité de supprimer les examens uniformes du certificat d'études des 6e et 8e années ou de les modifier suivant les localités ou les groupes de localités de la Province;

f) De l'opportunité de former une commission permanente chargée d'étudier les moyens de favoriser les progrès scolaires dans les municipalités rurales de la Province.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE

tenue à Montréal le 25 avril 1936.

ÉTAIENT PRÉSENTS: — l'honorable Cyrille-F. Delâge, *président;* Son Excellence Mgr Courchesne, évêque de Rimouski; Son Excellence Mgr Papineau, évêque de Joliette; M. J.-P. Labarre, M. Victor Doré et M. C.-J. Miller, *secrétaire pro tempore.*

Assistaient comme membres consultants: — M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles normales; le Révérend Père A. de Grandpré, assistant-provincial des Clercs de Saint-Viateur; le Révérend Frère Anatole, C.S.C., directeur des études, Collège Notre-Dame, Côte-des-Neiges, Montréal; la Révérende Sœur Sainte-Anne-Marie, C.N.D., directrice de l'Institut pédagogique, Montréal; la Révérende Sœur Sainte-Catherine-de-Suède, SS. NN. de Jésus et de Marie, directrice des études; M. l'abbé O. Maurice, visiteur en chef de la Commission des Écoles catholiques de Montréal; M. J.-M. Manning, directeur des études, Commission des Écoles catholiques de Montréal, et M. Roméo Desjardins, secrétaire de cette Commission.

M. le Président ouvre la séance et demande au secrétaire de faire lecture du procès-verbal de la séance du 4 avril 1936. Ce procès-verbal est adopté.

Le sous-comité se prononce tout d'abord en faveur d'un programme d'études unique pour les écoles primaires de la Province, puis il reçoit les rapports suivants:

1. Observations des inspecteurs d'écoles sur le programme d'études préparé par la Commission des Écoles catholiques de Montréal;

2. Observations, *a*) de quelques inspecteurs des districts ruraux de la Province,
b) de quatre (4) maîtresses générales des études et de six (6) directrices d'écoles normales,
c) des directeurs d'études et des principaux des scolasticats-écoles normales,
d) des principaux des écoles normales,

sur le programme préparé par la Commission des Écoles catholiques de Montréal en vue de l'adapter aux besoins des écoles rurales.

Après discussion sur les préliminaires des rapports mentionnés ci-dessus, il est proposé par Son Excellence Mgr Papineau appuyé par Son Excellence Mgr Courchesne et résolu unanimement:

"**QU'EN** vue d'étudier les rapports faits sur le programme d'études de la Commission des Écoles catholiques de Montréal, de les condenser et de faire rapport au sous-comité avec suggestions opportunes, le tout devant amener une proposition au Comité catholique en février 1937,

1° De nommer une commission spéciale formée de MM. Labarre, Doré, Magnan, Miller, Manning, du Révérend Père A. de Grandpré, du Révérend Frère Anatole, de M. l'abbé O. Maurice, des Révérendes Sœurs Sainte-Anne-Marie et Sainte-Catherine-de-Suède;
2° De nommer M. C.-J. Magnan président et M. Roméo Desjardins secrétaire de cette commission;
3° De déposer immédiatement lesdits rapports entre les mains du secrétaire pour polycopie et envoi à qui de droit;
4° De fixer la date de la première réunion de cette commission spéciale au 16 mai 1936".

EN CONSÉQUENCE, le sous-comité rapporte progrès et demande l'autorisation de continuer l'étude des questions qui lui ont été soumises le 12 février 1936.

(Signé) CYRILLE-F. DELÂGE,
Président.

(Signé) C.-J. MILLER,
Secrétaire pro temp.

Ce rapport est adopté.

On étudie ensuite les communications suivantes:

1° **Communication** de la Révérende Sœur M.-V. Allaire, assistante générale des RR. SS. Grises de Montréal, demandant que l'Institut Marguerite d'Youville soit reconnu comme école normale;

Cette demande est retirée, pour le moment, par la Révérende Sœur M.-V. Allaire elle-même.

2° **Communication** des principaux des Scolasticats-Écoles normales demandant de modifier certains articles du chapitre VI des Règlements du Comité catholique;

Les amendements proposés aux articles ci-après mentionnés reçoivent l'approbation du Comité catholique et ils seront transmis à l'honorable Secrétaire de la Province pour être sanctionnés par le Lieutenant-gouverneur en conseil:

1. Article 164b. — Ajouter, à la fin du sous-paragraphe *b* — dans le premier paragraphe — les mots "et soixante pour cent (60%) sur l'ensemble des matières" (**Cf., art. 153, paragraphe b**).

2. Article 164f. — Ajouter, à la fin du premier paragraphe, les mots suivants:

"Les sujets de composition et de version anglaise proposés aux candidats qui désirent se qualifier à la fois pour les écoles anglaises et les écoles françaises seront différents des sujets proposés aux autres candidats".

3. Article 164g. — Ajouter, à la fin du sixième paragraphe, les mots suivants:

"Dans l'appréciation des épreuves des candidats qui désirent faire reconnaître leur aptitude à enseigner dans les deux langues, les correcteurs devront se montrer plus exigeants que pour les travaux des autres candidats et n'accorder les notes requises qu'à ceux d'entre eux qui feront preuve d'une connaissance réelle de la langue seconde".

4. Article 164h. — *a*) Remplacer dans la deuxième ligne — troisième paragraphe — le chiffre *50%* par le chiffre "60%" (**Cf., art. 159, paragraphe b**).

b) Supprimer le sixième paragraphe.

5. Diplômes des écoles normales (*Brochure rouge, page 23*):

Pour donner plus de précision au texte du diplôme, il est proposé d'ajouter, à la fin du premier paragraphe, soit le mot "française", soit le mot "anglaise".

6. Diplômes des scolasticats-écoles normales (*Brochure rouge, page 32*):

VU QUE le programme des scolasticats-écoles normales est en tout point semblable à celui des autres écoles normales, il semble opportun d'uniformiser, autant que possible, la formule des diplômes accordés par les unes et par les autres de ces institutions et c'est pourquoi le Congrès des principaux des scolasticats-écoles normales a suggéré les modifications suivantes:

a) Dans le texte du brevet reconnaissant l'aptitude à enseigner dans une seule langue, supprimer les deux dernières lignes du deuxième paragraphe et ajouter, selon le cas — après la troisième ligne — soit le mot "française", soit le mot "anglaise". Ce paragraphe se lirait alors comme ci-dessous:

"**ATTENDU** que le susdit candidat, ayant subi avec ..... les examens théoriques et pratiques exigés par les règlements scolaires, a fait preuve des aptitudes requises pour diriger une école primaire (**élémentaire, complémentaire** ou **supérieure**) (**française** ou **anglaise,** selon le cas)".

b) Dans le texte du brevet reconnaissant l'aptitude à enseigner dans les deux langues,

1° Modifier le deuxième paragraphe tel qu'on vient de l'indiquer;
2° Ajouter — entre le deuxième et le troisième paragraphe — le paragraphe suivant:

> "**ATTENDU**, en outre, que le susdit candidat a subi, avec ..... un examen spécial sur la langue .... (**française** ou **anglaise**) et qu'il possède les connaissances requises pour donner l'enseignement dans cette langue aux élèves de toute école primaire (**élémentaire, complémentaire** ou **supérieure**)".

3° **Communication** du Surintendant concernant la formation d'un nouveau district d'inspection détaché des districts numéros 1 et 2 (**Abitibi** et **Témiscamingue**);

> Les deux anciens districts et le nouveau comprendront, à l'avenir, les municipalités scolaires suivantes:

a) District **No 1,** M. l'inspecteur Armand Alain:

Comté d'Abitibi: — Authier, Colombourg, Clermont, Desmeloizes, Duparquet, ville, Duparquet, canton (**colonisation**), Dupuy, Laferté, Languedoc, La Reine, La Sarre, Palmarolle, Paularies, Roquemaure (**colonisation**), Royal-Roussillon, Sainte-Jeanne-d'Arc, paroisse, Sainte-Jeanne-d'Arc, village, Saint-Mathias.

Comté de Témiscamingue: — Arntfield et Grenada (**territoires non encore organisés en municipalités scolaires**), Noranda, Rouyn.

22 municipalités — 88 écoles — 139 classes.

En outre, les cantons récemment ouverts à la colonisation, savoir: Destor et Rousseau.

b) District **No 2,** M. l'inspecteur J.-A.-F. Royer:

Comté de Témiscamingue: — Baby (**colonisation**), Duhamel-Ouest, Fabre, Guérin, Laniel (**colonisation**), Latulippe, Laverlochère, Montbeillard (**colonisation**), Mont-Carmel, Montreuil (**colonisation**), Nedelec, Notre-Dame-de-Lourdes-de-Lorrainville, Notre-Dame-du-Nord, Notre-Dame-des-Quinze, Rémigny (**colonisation**), Rollet (**colonisation**), Saint-Bruno-de-Guigues, Saint-Eugène-de-Guigues, Saint-Placide-de-Béarn, Saint-Romuald-de-Moffet, Témiscamingue (**territoire non encore organisé en municipalité scolaire**), Ville-Marie.

22 municipalités — 93 écoles — 130 classes.

En outre, les cantons récemment ouverts à la colonisation, savoir: Boischatel, Brodeur, Clériçy, Rouyn.

c) District **No 2a,** M. l'inspecteur ..... :

Comté d'Abitibi: — Amos, Barraute et Fiedmont, Courville, David, Delâge, Dollard, Figuery, Harricanna, La Ferme, Lac Gauvin, Lamorandière, La Motte, Landrienne, Launey, O'Brien, Oskalanio, Parent, Privat, Senneterre, Saint-Christophe, Sainte-Gertrude, Saint-Léonce, Saint-Nazaire-de-Berry, Val-d'Or, Villemontel, Villemontel, canton.

Comté de Laviolette: — Fitzpatrick, La Tuque, Rivière-Croche.

29 municipalités — 93 écoles — 173 classes.

En outre les cantons de colonisation qui seront ouverts dans ce territoire.

4° **Communication** du Surintendant concernant une nouvelle délimitation des districts d'inspection de MM. A.-B. Charbonneau, J.-M. Caron et J.-R. Désormeaux, délimitation qui se lit comme suit:

a) Transférer les écoles "Notre-Dame-de-la-Défense" et "Saint-Philippe-de-Bénizi" — actuellement du district de M. Charbonneau — dans celui de M. Désormeaux;
b) Transférer les écoles "St. Brendan's" et "St. Brendan's (annexe)" — également du district de M. Charbonneau — dans celui de M. Caron.

> Le Comité approuve les demandes contenues dans les deux communications précédentes et prie son Honneur le Lieutenant-gouverneur en conseil de leur accorder sa sanction.

Avant de prendre connaissance des autres communications, Son Excellence Mgr Comtois propose la division du district d'inspection des Trois-Rivières en deux parties dont l'une comprendrait les centres **urbains** et l'autre, les parties **rurales.**

> Ce projet sera pris en considération par le Comité à sa session du mois de septembre prochain.

5° **Communication** du Surintendant soumettant qu'il est nécessaire de faire imprimer une nouvelle édition des Règlements du Comité catholique;

> L'étude de cette question est remise à une séance ultérieure.

6° **Communication** du Surintendant qui suggère qu'une modification soit apportée dans la distribution du fonds de l'éducation supérieure;

> Le Comité accepte cette suggestion et il est alors décidé qu'à dater du 1er juillet 1937, le fonds des écoles supérieures sera réparti entre les écoles primaires complémentaires et primaires supérieures seulement et que, dans cette répartition, chacune de ces dernières devra recevoir une fois et demie autant que chacune des premières.

7° **Communication** de Son Excellence Mgr Comtois concernant la conduite d'un ex-instituteur porteur d'un diplôme d'enseignement;

> Son Excellence Mgr Comtois déclare ne vouloir procéder davantage dans cette affaire.

Et la séance est ajournée au 23 septembre prochain, quatrième mercredi de ce mois.

(Signé) CYRILLE-F. DELÂGE,
Président.

(Signé) LIONEL BERGERON,
Secrétaire.

RAPPORT DES MEMBRES DU JURY DU CONCOURS DE DESSIN INSTITUÉ DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Québec, le 11 avril 1936.

Monsieur le Surintendant,

Conformément à l'invitation que vous avez faite à chacun de nous, nous nous sommes réunis au cabinet de notre secrétaire dans le but d'examiner avec toute l'attention possible les quelque cinquante mille dessins qu'ont exécutés les élèves des écoles primaires de la province de Québec.

Parmi ces dessins, une dizaine de mille environ n'étaient pas conformes aux conditions du concours; nous n'avons donc pas eu à nous en occuper.

Les autres, nous avons dû les diviser en quatre classes au lieu de trois, tant à cause de leur grand nombre que pour répartir avec plus de justice les envois des quatre premières années. Puis nous avons fait un classement spécial pour les dessins de la classe préparatoire.

Disons tout de suite que la tenue des dessins qui nous ont été soumis est bien supérieure à la moyenne. En général, les élèves ont bien vu leurs jouets ou leurs cadeaux. Ils les ont analysés avec amour; ils en ont scruté les formes et les couleurs; ils les ont dessinés avec émotion et, en bien des cas, avec spontanéité.

Chez bien des élèves, on perçoit l'habileté manuelle; chez d'autres, une certaine timidité dans le rendu, tout au moins une exécution inférieure due probablement au fait qu'ils ne dessinent pas assez souvent. Tout de même, la plupart des envois sont d'une spontanéité charmante, précisément parce que les enfants ont fait un sérieux effort d'observation.

Aussi bien avons-nous attaché plus d'importance à la part d'observation qu'ont manifestée les élèves qu'au côté purement technique. Car nous sommes persuadés que la pratique du dessin dans les écoles primaires n'a pas pour but de pourvoir les élèves d'une certaine facilité calligraphique ou d'une propension au trompe-l'œil; mais de leur apprendre à voir, de former leur esprit d'observation.

Nous avons donc primé les dessins qui nous ont paru les plus vrais en même temps que les plus spontanés. Nous avons classé ensuite les dessins dans lesquels il était possible de discerner une vision personnelle. Nous avons relégué à la suite les envois qui ne possédaient que des qualités d'exécution.

Ce classement était plein d'embûches, à cause de l'égale tenue d'un grand nombre de dessins. Nous avons donc cru bien faire en multipliant les cinq premiers prix, puis en portant à cinquante le nombre de prix qu'on pourrait distribuer, enfin en établissant une liste de cent cinquante noms d'élèves qui méritent une mention honorable. Nous regrettons d'avoir dû nous borner à cinquante-cinq prix et à cent cinquante mentions pour chaque classe. Car pour récompenser tous les dessins qui méritaient de l'être, il aurait fallu disposer d'au moins cinq mille prix, tant il y avait des ouvrages intéressants parmi les dessins que nous avons examinés.

Aux explications que nous venons de donner, nous permettriez-vous, M. le Surintendant, d'ajouter quelques considérations qui nous paraissent opportunes?

Tout d'abord une vérité de La Palice: dans toutes les écoles où le dessin est enseigné par des professeurs spéciaux, notamment à Montréal, les élèves sont entraînés à mieux voir et produisent des ouvrages mieux équilibrés. C'est normal, les professeurs de carrière peuvent non seulement guider leurs élèves dans leurs travaux, mais aussi corriger leurs essais. Ce qui veut dire que les enfants peuvent travailler sans tâtonner et apprennent à voir par la simple comparaison de ce qu'ils ont fait avec ce qu'ils eussent pu faire. A cela il y a bien un écueil: trop pousser les dessins. Il est facile d'éviter cet écueil en rappelant de temps à autre le but ultime de l'enseignement du dessin.

Il n'en reste pas moins vrai que le dessin pourrait être enseigné avec de bien meilleurs résultats par des professeurs spéciaux. Pour les écoles rurales, cela paraît impossible dans l'état actuel de notre système scolaire; pour les écoles urbaines, cela est possible, nous en sommes sûrs. Et nous émettons le vœu que les commissions scolaires reconnaissent l'éminente vertu du dessin et en confient l'enseignement à des professeurs qualifiés qui ne demandent qu'à faire profiter nos enfants de leur expérience.

Voici une autre constatation que nous avons faite: l'une des conditions du concours portait que chaque élève dessinerait *lui-même, d'après nature*, le cadeau ou le jouet qu'il aurait reçu à Noël ou au premier de l'an. Convenons qu'en général les enfants ont respecté cette prescription. Pas tous cependant. Quelques-uns, après avoir esquissé leurs dessins, se sont fait aider par le grand frère, la grande sœur ou... la maîtresse. D'autres ont tout simplement copié des images de catalogues illustrés. Telles paires de souliers, par exemple, ont été calquées sur des modèles identiques et si bien que les dessins sont superposables. Nous avons relevé d'autres copies de ce genre... Inutile de dire que ces envois ont été mis impitoyablement de côté.

Même si les conditions du concours avaient été muettes sur ces points, on sait, pour l'avoir lu ou entendu maintes fois, ce que pense le directeur de l'enseignement du dessin des ouvrages faits en collaboration et des copies de gravures. Le travail de copie, redisons-le, n'a aucune valeur pédagogique quelconque, ni artistique.

Remarque plus satisfaisante: certains élèves non contents de dessiner leurs jouets, ont voulu en faire les accessoires de compositions, joliment exécutées. Telle petite fille a imaginé une scène de tennis; tel garçon entreprenant qui avait reçu une somme d'argent pour faire un voyage n'a pas craint de dessiner un billet de banque et, plus bas, le train qui l'a transporté à Québec; tel autre a reconstitué la scène de la remise des étrennes; un quatrième s'est portraituré dans sa traîne dévalant une rampe neigeuse en compagnie d'une petite fille... Nous espérions que ces dessins fussent en plus grand nombre, car ils témoignent d'une initiative fort louable et pleine de promesses.

Nous avons constaté encore que les écoles rurales sont moins bien représentées au concours que les écoles urbaines. Cela tient sans doute à certaines difficultés matérielles dont la solution n'est pas aisée. Et nous suggérons pour l'an prochain la tenue de deux concours: l'un grouperait les élèves des écoles rurales, l'autre les enfants des villes. Non pour les opposer les uns aux autres; ni pour faire des comparaisons qui, du reste, ne prouveraient rien. Mais pour permettre aux enfants de la campagne de donner pleinement leur mesure; pour se rendre compte des insuffisances qui peuvent entacher l'enseignement du dessin à la campagne; pour récompenser avec plus de justice ceux dont le travail est bien supérieur aux résultats qu'ils obtiennent.

Souhaitons enfin que les dessins primés fassent l'objet d'une exposition qui pourrait se tenir à Québec d'abord, puis à Montréal.

Il n'y a pas que les enfants qui tireraient émulation et profit de cette exposition. Les parents pourraient prendre là quelques leçons de pédagogie. Le public constaterait que nos enfants sont pleins de bonne volonté et de talent. Même les artistes y gagneraient; ils verraient une fois de plus que la qualité première d'une œuvre plastique est l'expression d'un tempérament.

Nous vous prions, Monsieur le Surintendant, d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

(Signé) C.-J. Miller,
J.-B. Lagacé,
Henri Girard,
Lucien Martial,
Gérard Morisset.

CLASSE A (années 7, 8, 9 et 10)

1. Béatrice Bayeur, Couvent Sainte-Marie, Québec; R. Cousineau, École Dollard, Montréal; Marcel Desrochers, École du Plateau, Montréal; John Graham, École Belmont, Montréal; Jean-Paul Ladouceur, École Richard, Verdun; Claire Roy, Notre-Dame-du-Rosaire, Villeray; Barbara Tansey, École Saint-Augustin, Montréal; Roger Terreau, Notre-Dame-de-Grâce, Montréal; Marthe Turcotte, École Jeanne-Mance, Montréal.

2. Alma Gagné, Saint-Bruno-de-Kamouraska; Jeanne Lépine, Saint-Jacques-de-l'Achigan; F. Charbonneau, École Saint-Joseph, Montréal; Adrienne Deschênes, Académie du Sacré-Cœur, Québec; Marie-Jeanne Ethier, École Saint-Eusèbe, Montréal; Lucien Denault, École Sainte-Agnès, Montréal.

3. Madeleine Vidal, École Saint-Ambroise, Montréal; Madeleine Boucher, École Saint-Eusèbe, Montréal; Blanche Levesque, École Jeanne-Mance, Montréal; Marie Létourneau, École Cherrier, Montréal; Jeannine Surprenant, École Garneau, Montréal; Jeannine Ménard, École Saint-Eusèbe, Montréal; P.-A. Pesant, École Vaudreuil, Montréal; Madeleine Ledden, École Saint-Arsène, Montréal; Marie-Paule Kirouack, District Centre, Montréal.

4. Esmé Labrecque, Académie Mallet, Québec; Eliane Julien, Académie Esther-Blondin, Montréal; Paul Garneau, École Morissette, Québec; Gilberte Provost, École Saint-Barthélémy, Montréal; Camille Bernard, Couvent Sainte-Marie, Québec; Roger Pelletier, École Adélard-Langevin, Montréal; Rita Mathieu, École Madeleine-de-Verchères, Montréal; Edith Sérigny, École du Perpétuel-Secours, Montréal; Fernand Corbeil, École Sainte-Agnès, Montréal; M.-O. Jobin, École Meilleur, Montréal.

5. Gabrielle Corbeil, Académie Saint-Édouard, Montréal; Hector Giroux, École Notre-Dame-de-Lourdes, Verdun; Jean-Guy Trottier, École Olier, Montréal; Honoria Dunne, École Saint-Augustin, Montréal; André Roy, Viauville, Montréal; Berthe Loiseau, École Sainte-Catherine, Montréal; L. Dionne, École Saint-Laurent, Montréal; Jean-Paul Guay, École Sainte-Agnès, Montréal; Suzanne Fortier, Académie Saint-Édouard, Montréal; Dorothée Nowlan, Académie Saint-Paul, Westmount.

PRIX

Marcel Marleau, École Richard, Verdun; Mercédès Laporte, École François-de-Laval, Bordeaux; A. Larocque, Académie Sainte-Philomène, Montréal; Cécile Shields, École Jacques-Cartier, Québec; Madeleine Marchand, Académie Saint-Édouard, Montréal; Simonne Beaulieu, Sayabec; Thérèse Ducharme, École Ahuntsic, Montréal; Noëlla Turcotte, Académie Saint-Édouard, Montréal; Gladys Hushion, Académie Saint-Paul, Westmount; Jacques Caron, Collège Notre-Dame, Hull; Marcel Thibault, Saint-Henri-de-Mascouche; Rachel de Grandmont, Sainte-Tite, (Laviolette); Rolland Lucas, École du Plateau, Montréal; Marguerite Grenier, Académie Saint-Georges, Montréal; Roger Lemelin, École Saint-Jacques, Montréal; Lucien Denault, École Sainte-Agnès, Montréal; Urgel Jasmin, École Saint-Vincent-Ferrier, Montréal; Lucille Vallée, Académie Sainte-Marie, Montréal; Gérald Tapp, Barachois-de-Malbaie (Gaspé); L. Lafrazelise, École Saint-Dominique, Montréal; Marcel Maréchal, École de Lévis, Montréal; M. Gaudreault, École Richard, Verdun, Méril Chevalier, École Aubert-de-Gaspé, Montréal; Marguerite Paradis, Académie du Sacré-Cœur, Québec; Jacqueline Rathé, Académie Prince, Montréal; L. Seymour, École de Lévis, Montréal; Yvette Champagne, Makamik (Abitibi); Gabriel Corriveau, École Charlevoix, Montréal; Aline Houle, Académie Saint-Édouard, Montréal; Claire Bertrand, École François-de-Laval, Bordeaux, Roger Vandal, École du Plateau, Montréal; Marcel Panneton, École du Plateau, Montréal; V. Robert, École Champagnat, Montréal; Marie-Jeanne Blouin, Académie du Sacré-Cœur, Québec; Yvette Lachance, Couvent de Berthier-en-bas; Fernande Mondor, Saint-Jacques-de-l'Achigan; Marguerite Jetté, École de Lanaudière, Joliette; Marguerite-Marie Audet, Couvent Sainte-Marie, Québec; Alice Rinfret, Couvent Sainte-Marie, Québec; Madeleine Giguère, Saint-Marcel; Lucille Sainte-Marie, Saint-Hubert (Chambly); Madeleine Maheux, Saint-Georges (Beauce); Fernand Pelletier, Saint-Pascal (Kamouraska); Pauline Groulx, Pensionnat de Rigaud; Bernard Fortin, École Adélard-Langevin, Montréal; Annie Samborska, École Jeanne-Mance, Montréal; Lucien Hébert, École Saint-Paul, Montréal; Suzanne Iotaro, École Marchand, Montréal; Jeanne-d'Arc Trudeau, École de Marie-Immaculée, Montréal; Marguerite Pruneau, École Sainte-Anastasie, Montréal.

CLASSE B (ANNÉES 5 ET 6)

1. Roland Bizier, Thetford-les-Mines; Yvette Charbonneau, Montréal; Gabriel Lagacé, Rock-Forest; Jacqueline Paradis, Académie Saint-Paul, Westmount.

2. Joan Manning, Académie Saint-Paul, Westmount; Roger Fontaine, École Richard, Verdun; Mariette Meunier, District Centre, Montréal.

3. Jeannette Rioux, Couvent Saint-François-D'Assise, Québec; Paul-Aimé Bernier, Saint-Marcel, École no 2; Marcel Genest, École Saint-Jacques, Montréal.

4. A. Levesque, École Saint-Paul, Montréal; Lionel Hébert, École Saint-Paul, Montréal.

5. Alphonse-Marie Normandin, Sainte-Théodosie (Verchères); Raymond Harbec, District Centre, Montréal; Gertrude Marsolais, École Notre-Dame-du-Saint-Sacrement, Montréal.

PRIX

Yvon Proulx, Pierreville (Yamaska); Gaston Raymond, Laval-des-Rapides; Roch Héroux, École Saint-Vincent-Ferrier, Montréal; Fernande Morin, Montréal; René Gagnon, École Saint-Jacques, Montréal; Kathleen Nash, École Saint-Thomas-d'Aquin, Montréal; Gertrude Lévesque, Sainte-Blandine (Rimouski); Rolande Cloutier, Notre-Dame-de-Bonsecours; Rachel Deshaies, Sainte-Marie-de-Blandford; Jeannette Maurasse, Leclercville (Lotbinière); Armandine Jetté, Saint-Jacques; W. Gendron, École Dollard, Montréal; C. Hachey, École Dollard, Montréal, Fernande Roy, Couvent de Jésus-Marie, Lauzon; Lucette Tremblay, Notre-Dame-des-Anges (Portneuf); Lucille Therrien, Almaville; Yolande Lessard, Rivière-du-Loup-en-bas; Thérèse McElhone, Académie Saint-Gabriel, Montréal; Françoise Prud'homme, École du Perpétuel-Secours, Montréal; Claire Renaud, École Sainte-Anastasie, Montréal; Evelyne Bernatchez, Amqui; Yvette Morissette, Causapscal; Huguette Girard, Académie Du Saint-Sacrement, Lachine; Thérèse Allard, Sainte-Agathe-des-Monts; Maurice Masson, École Meilleur, Montréal; Carmelle Roy, Académie Saint-Jean-Baptiste, Pointe-au-Pic; Edmour Besner, Rivière-Beaudet; Jacqueline Carpentier, Couvent de Notre-Dame-de-Grâce, Québec; Georgette Lavigne, Sainte-Marie-de-Blandford; Bernadette Bernier, Cap Saint-Ignace, École no 7; Cécile Hamel, Pierreville, (Yamaska); Laurent Miron, Saint-Clet (Soulanges); Alonzo Godbout, Saint-Omer (Bonaventure); Yolande Norbert, Montréal; Pauline Choquette, École Saint-Roch, Montréal; Angela Fafard, Académie Prince, Saint-Hyacinthe; Jean-Paul Plamondon, Saint-Raymond (Portneuf); René Fontaine, Saint-Athanase, École no 5; Florent Vivier, Mont-Carmel, École no 3; Rita Poulet, Saint-Zacharie (Beauce); Hélène Boutin, Barnston, École no 2; Gabriel Sansoucy, Sainte-Angèle-de-Monnoir; Juliette Cournoyer, Grand'Mère, École no 1; Yvette Gauthier, École Sainte-Amélie, Montréal; Yvonne Delisle, Saint-Cyprien; André Côté, La Baie du Febvre; Julienne Habel, Deschaillons; Lucien Laliberté, Saint-Hyacinthe; Yolande Dufour, Couvent de Saint-Eleuthère.

CLASSE C (ANNÉES 3 ET 4)

1. Fernand Côté, École Sainte-Marie, Trois-Rivières; Irène Laberge, Montmagny; Yolande Quesnel, École Sante-Cécile, Montréal.

2. Elianne Depeyre, Académie Jacques-Cartier, Québec; Claire Driscoll, École Saint-Augustin, Montréal.

3. Bruno Morin, École Richard, Verdun; Suzanne Drouin, Sherbrooke-Sud; Roland Vézina, Saint-Georges-d'Henryville.

4. Albert Reid, Collège de Longueuil; Robert Thibaudeau, Sainte-Hénédine; Denise Dubois, Académie Saint-Georges, Montréal; Pauline Drolet, Couvent Saint-François-d'Assise, Québec; Jeannette Viau, École Sainte-Catherine, Montréal.

5. Mariette Gosselin, Saint-Nicolas, École no 5 (Lévis); Béatrice Guimont, Sainte-Angèle-de-Mérici (Rimouski); Hazel Crow, École Saint-Augustin, Montréal; Jacques Belisle, École Jean-Talon, Montréal; André Bouchard, École Louis-Joliet, Montréal.

PRIX

Juliette Morin, École Morin, Montréal; Thérèse Séguin, Montréal; G. Galarneau, Saint-Vincent-de-Paul; Gaston Boily, Couvent de Saint-Évariste; Rita Parent, École no 1, Grand'-Mère; Jeanne d'Arc Talbot, Couvent de Saint-Évariste; Rita Duplessis, Sherbrooke-Sud; Jacques Vézina, École Richard, Verdun; Lorenzo Désaulniers, École Jean-Talon, Montréal; Aldéa Pelletier, Durham-Sud; Ida Roberts, Caughnawaga; Marie-Paul Belhumeur, Saint-Guillaume; Robert Lamoureux, l'Annonciation; D. Chassier, Chapleau; Marc Lahaie, Jardin de l'Enfance, Sainte-Ursule, Maskinongé; Léopold Cassistat, Rivière-Bleue; Élie Fournier, Tourville; André Gagné, Thetford-les-Mines; Irène Normand, Académie Saint-

Georges, Montréal; Marcelle Lépire, Couvent de Saint-Jean-Baptiste; Julia Trudeau, Saint-Basile-le-Grand; Vera Healy, École Saint-Augustin, Montréal; Madeleine Dubois, École Saint-Eusèbe, Montréal; Marie-Paul Saint-Cyr, Académie du Saint-Sacrement, Lachine; L. Scheldeman, École Hipolyte-Lafontaine, Montréal; Maurice Dubé, Saint-Gabriel (Rimouski); Germaine Lévesque, Sainte-Rose-du-Dégelé; Roger Bilodeau, Orphelinat de Saint-Sauveur, Québec; Gérard Fortier, Sacré-Cœur-de-Marie; Bernard Morneau, Orphelinat de Saint-Arsène, Montréal; Jacques Hénault, Orphelinat Saint-Arsène, Montréal; Roland Desjardins, Lac-des-Écorces, Labelle; Honoré Bourgault, École Laverdière Hull; Rébecca Filion, La Sarre (Abitibi); Jacqueline Dufour, Saint-Michel (Chicoutimi); P.-E. Caron, École Saint-Jacques, Montréal; Léonard Paquet, Saint-Ulric; Andrée Lévesque, Sainte-Anne-des-Monts; Donat Dumaresq, Rivière-au-Renard; Émile Aubut, Trois-Pistoles; Marcel Boivin, École du Boulebard Sainte-Louise, Trois-Rivières; Jeannette Leduc, École Jeanne-Mance, Montréal; Thérèse Rouleau, École du Perpétuel-Secours, Montréal; Adrien Gaudet, Saint-Denis; Marielle Locas, District Ouest, Montréal; Mary Laurence, Barachois (Gaspé).

CLASSE D (ANNÉES 1 ET 2)

1. Gisèle Dulude, École Sainte-Cécile, Montréal; Lisette Mériot, Académie Saint-Paul, Montréal; Alphonse Savard, Saint-Alban, École no 2.

2. Rollande Duquette, École Sainte-Cécile, Montréal; Maurice Bellerive, Saint-Élie-de-Caxton; Thérèse Paquette, École Marie-Immaculée, Montréal; Gérard Jacob, École, de la Dauversière, Montréal.

3. Gilberte Giroux, Saint-Casimir (Portneuf); Pierre Grégoire, Saint-Paul-de-Joliette; Marguerite Christin, l'Assomption.

4. Léon Paré, Sacré-Cœur-de-Jésus (Beauce); Denise Dussault, École Hippolyte-Lafontaine, Montréal; Huguette Saint-Amand, Montréal; Madeleine Demers, École du Perpétuel-Secours, Montréal.

5. Germaine Rioux, Trois-Pistoles, École no 5; Madeleine Grand'Maison, École Sainte-Cécile, Montréal; Albert Ouellette, Saint-Joseph-de-Kamouraska); René Debarosbil, Paspébiac; Jean-Noël Latulippe (?).

PRIX

Jean Bissonnette, École Richard, Verdun; Robert Héroux, École Sainte-Jeanne-d'Arc, Montréal; F. Racicot, Montréal; Rita Bélanger, Couvent de l'Ile-Verte; Thérèse Meilleur, École Sainte-Cécile, Montréal; Cécile Bargone, Lauzon; Claude Germain (?); Émile Doucet, Sainte-Marie-de-Monnoir; Henri Marchand, Sainte-Éleuthère; Guy Sainte-Croix, Cap-des-Rosiers; Regina Brody, Douglastown; Camille Laverdière, École Saint-Maurice, Limoilou, Québec; Annette Vaillancourt, École Sainte-Cscile, Montréal; Côme Blanger, Saint-Éleuthère; Françoise Laurin, École Gabriel-Lalemant, Montréal; Germain Marcotte, Saint-Alexis-de-Matapédia; Thérèse Pitre, Saint-Alexis-de-Matapédia; Raymond Bourque, Couvent du Saint-Rosaire, (Bonaventure); Rosaline Nadeau, École no 3, Saint-Éleuthère; Rose North, Paspébiac; Marianne Debarosbil, Paspébiac; André Bérubé, École Saint-Maurice, Limoilou, Québec; Gilberte Gauthier, Saint-Zotique, École no 1; Lucien Daoust, Saint-Zotique, École no 1; Pierrette Cyr, Sainte-Marthe; Roland Rozon, École Sainte Jeanne-d'Arc, Montréal; Gaston Duchesne, Notre-Dame-de-Lourdes, Verdun; Roland Morissette, Donnacona; Irène Dancause, Saint-Augustin (Portneuf); Rachel Gariépy, Saint-Marc-des-Carrières (Portneuf); Réjane Lapierre, Sainte-Rosalie; Jacqueline Beaudry, Saint-Jean-Baptiste (Rouville); Gérard Bérubé, Saint-Germain (Kamouraska); Roland Lebel, Saint-Épiphane; Jean-Marie Robert, Saint-Damase; Armand Landry, Saint-Modeste; Antoinette Lachance, École Gabriel-Lalemant, Montréal; Fernande Raymond, Très-Saint-Sacrement, Lachine; Jean-Eudes Gauthier, Rivière Sainte-Marguerite (Saguenay); Léopold Grimard, Notre-Dame-des-Bois; Estelle Morin, Cameroun; Claude Belzile, Couvent des Saints-Martyrs, Québec; Yvonne Noël, Port-Meunier, Ile d'Anticosti; Roland Côté, Saint-Éloi (Témiscouata); Colette Gagné, Saint-Cyprien; Concepta Ferrera, École Notre-Dame-de-la-Défense, Montréal; Claire Pinette, Saint-Élie-d'Orford; Clémence Gaudreault, Couvent de Sainte-Perpétue; Gérard Charbonneau, Jardin de l'Enfance de Saint-Jean-de-la-Croix; Jeannette Maranda, Couvent du Saint-Rosaire, Sainte-Anne-de-Beaupré.

COURS D'ANGLAIS A L'UNIVERSITÉ DE TORONTO

Organisés par le Département de l'Instruction publique de la Province de Québec.

En vue de l'organisation probable, cette année encore, des cours de langue anglaise à l'Université de Toronto, je désire informer les membres du personnel enseignant des écoles primaires de la Province de Québec qui ont l'intention de s'inscrire comme maîtres-étudiants, de bien vouloir m'adresser leur demande à cette fin avant le 10 juin 1936.

On est prié de bien prendre note que pour être admis à suivre ces cours, tout aspirant doit:

1.—Etre muni d'un diplôme supérieur français portant la note "distinction" ou "grande distinction" et posséder au moins un diplôme élémentaire anglais ou pouvoir justifier d'une connaissance élémentaire de la langue anglaise;

2.—Etre titulaire d'une classe où l'enseignement de l'anglais est exigé;

3.—Avoir enseigné au moins durant les trois dernières années avec succès dans une école sous contrôle et être encore dans l'enseignement actif;

4.—Produire un certificat de bonne conduite signé par le curé de la paroisse dans les centres ruraux, et par le directeur ou la directrice de l'école dans les centres urbains.

Le choix des maîtres-étudiants est laissé à la discrétion du Département de l'Instruction publique.

C.-J. Miller, I. G.

NOMINATION DU NOUVEL INSPECTEUR GÉNÉRAL DES ÉCOLES PROTESTANTES DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

Le 23 avril dernier, le Gouvernement de Québec a nommé M. Elmer S. Giles, en remplacement de feu M. J. C. Sutherland. M. Giles était, depuis cinq ans, inspecteur des High Schools. Auparavant, il avait été principal du Gault Institute, à Valleyfield, puis directeur du High School annexé au Collège Macdonald, et, avant son entrée au Département de l'Instruction publique de Québec, il y a cinq ans, M. Giles était principal du High School des Trois-Rivières.

EXERCICES SCOLAIRES

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Conseils évangéliques

Notre sainte religion renferme des *préceptes* qu'il faut observer de toute rigueur, si l'on veut se sauver, et dont la violation constitue le péché. Ces préceptes nous regardent tous. Mais on y trouve encore ce qu'on appelle les *conseils évangéliques*, dont l'observation n'est pas indispensable au salut; seulement, ils servent à nous rendre meilleurs, et à nous procurer une plus grande récompense dans le ciel, car le Sauveur a dit: *Celui qui travaille mérite récompense.* (S. Luc, x, 7.)

De même qu'il y a dans l'enfer des châtiments plus terribles pour les pécheurs plus criminels, de même il y a dans le ciel des couronnes plus brillantes, un bonheur plus parfait pour ceux qui, non contents d'éviter le mal

et de faire le bien, s'efforcent d'arriver à une plus grande perfection. N'en est-il pas ainsi dans le monde ? N'est-il pas juste, par exemple, qu'un élève qui, par amour du travail, va au delà de ce qu'on lui prescrit, soit mieux récompensé que celui qui ne dépasse jamais cette limite ? Vous exercez-vous, chers enfants, dans votre vie d'écolier, à suivre ce qui est simplement de conseil ? Quand on vous engage, dans les jours où vous avez plus de temps qu'il n'en faut pour faire vos devoirs, à y ajouter quelque chose de surérogation, le faites-vous avec plaisir, ou répondez-vous d'un air triomphant que vous n'y êtes pas obligé ?

Vous savez aussi que nous sommes tenus de devenir plus parfaits, à mesure que nous avançons vers la mort: or, rien n'est aussi propre à rendre parfait que la pratique des conseils évangéliques.

Il est clair que tout chrétien ne saurait être obligé de quitter le monde et de s'enfermer dans un cloître pour y passer le reste de ses jours; mais, écoutez les paroles du Sauveur lui-même: *Quiconque aura quitté pour l'amour de moi sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père ou sa mère, ou ses terres, en recevra le centuple et possèdera la vie éternelle.* (S. Math., XIX, 29.)

Il est encore certain que tout le monde ne peut donner son bien aux pauvres; mais voici ce que répondit Jésus à un jeune homme qui lui disait: *J'ai gardé tous ces commandements dès ma plus tendre jeunesse. Que me reste-t-il à faire.... Si vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous avez, et donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel; puis, venez et suivez-moi.* (S. Math., XIX, 20, 21.)

Il est incontestable que tous les jeunes gens ne peuvent pas entrer dans le sacerdoce ou la vie religieuse; mais il ne l'est pas moins que ce sont des états plus parfaits que tout autre. Si vous êtes incapables de pousser jusqu'à ce point la pratique des conseils évangéliques, du moins il en est que vous pouvez suivre, et dont vous retirerez un immense avantage. Gardez le silence quand vous avez envie de parler, pratiquez de petites mortifications, fréquentez plus souvent les sacrements, élevez vos pensées vers Dieu au milieu de votre travail, etc...

Résolution: Je m'habituerai à faire au delà de ce que je dois à la rigueur.

FIDELES.

LANGUE FRANÇAISE

École primaire élémentaire

EXERCICES DE PENSÉE ET DE LANGAGE

LE PAPILLON

Vous êtes-vous quelquefois amusé à attraper des papillons ? Où donc en avez-vous pris ? (*Dans les jardins, dans les prés, dans les champs.....*) — Est-il bien commode de les saisir ? Où se posent-ils souvent ? Pourquoi vont-ils sur les fleurs ? (*Pour aspirer le suc délicieux qui se trouve au fond des corolles.*) — Comment les papillons peuvent-ils aspirer ce suc ? (*Au moyen d'un petit organe, appelé trompe*). — Avez-vous examiné de près un papillon ? De combien de parties son corps est-il composé ? (*De trois parties: la tête, le thorax et l'abdomen.*) — Combien a-t-il de pattes ? (*Six*) — Combien d'ailes ? (*Quatre.*) — N'y a-t-il pas, sur les ailes, de brillantes couleurs ? Que forment ces couleurs ? (*Des dessins variés*). — De quel côté les ailes sont-elles le plus jolies ? ((*Sur le côté de dessus.*)

DICTÉES

I

Rien n'est beau comme une famille dont tous les *membres* sont unis par la

même *affection*. *Personne* ne nous aime autant que notre *père*, notre *mère* et nos *grands-parents*. A notre tour, nous devons les aimer tendrement.

Applications.—Dire le genre des noms renfermés dans la dictée; faire remarquer que le mot *personne* n'est pas employé comme nom dans la dictée: c'est un pronom, et que *grands-parents* est un nom composé d'un adjectif et d'un nom.

II

L'AMOUR DE LA PATRIE

Je ne suis encore qu'un enfant, mais j'aime de tout mon cœur *ma patrie*. C'est là que suis né, c'est là que j'ai grandi, avec les leçons de *mes maîtres*, avec des amis qui me sont chers. C'est là que je me plais *à demeurer*. Je m'en souviendrai toujours et, quand je serai homme, je tâcherai d'être utile à mon pays.

Applications.—ma patrie: le Canada, particulièrement la Province de Québec (La Nouvelle-France), pour nous Canadiens français—mes maîtres: mon institutrice (religieuse ou laïque) mon instituteur (religieux ou laïque) — *à demeurer:* à vivre.

RÉCITATION

L'AMOUR DE LA PATRIE

Dis, quelle est ta patrie ?
C'est la maison de ma naissance,
Qui vit mes premiers pas tremblants;
Elle a protégé mon enfance,
La maison de mes chers parents.

C'est le joli petit village,
L'école blanche au rouge toit,
Où les maîtres de mon jeune âge
Me disent: "Sois sage, instruis-toi".

OCTAVE AUBERT.

LECTURE ET RÉDACTION

SUJET A DÉVELOPPER

L'écho

Après lecture expliquée de l'historiette qui suit, la faire raconter oralement d'abord, puis par écrit sous forme de rédaction.

DÉVELOPPEMENT

Le petit Georges ignorait encore ce que c'est qu'un écho. Un jour, comme il se trouvait dans la prairie, il se mit à crier:

"Ho! ho!"

Au même instant, il entendit les mêmes mots se répéter dans le bosquet[1] voisin.

Croyant que quelqu'un s'y était caché, il demanda d'un air étonne: "Qui es-tu ?"

La voie mystérieuse[2] répéta aussitôt: "Qui es-tu ?"

Georges reprit alors: "Tu es un sot!"

Et les mêmes mots lui furent immédiatement renvoyés par la même voix.

Pour le coup, Georges se mit en colère et il adressa des paroles de plus en plus injurieuses à l'inconnu[3] qu'il soupçonnait dans le voisinage. L'écho les lui rendit toutes fidèlement.

Là-dessus, Georges entra dans le bosquet pour chercher l'insolent [4], qu'il y croyait caché, et pour se venger de lui. Mais il n'y trouva personne.

Aussitôt il courut à la maison et alla se plaindre à sa mère de ce qui lui était arrivé, disant qu'un méchant polisson s'était caché dans le bosquet et lui avait adressé des injures.

Sa mère lui répondit:

"Cette fois tu as tort, car tu n'as rien entendu que l'écho de tes propres paroles. Si tu avais crié au bosquet une parole affectueuse, il t'aurait répondu par une parole affectueuse aussi."

Chanoine SCHMID.

MOTS EXPLIQUÉS.—1. *Le bosquet:* petit bois. —2. *Voix mystérieuse:* voix émise par quelqu'unde caché.—3. *L'inconnu:* celui qu'il croyait caché et qu'il ne connaissait pas. — 4. *L'insolent:* celui qui manque de respect.

INTERROGATION SUR LA LECTURE.—L'écho est le son renvoyé par un corps dur.—Le petit Georges savait-il ce qu'est l'écho ? — Que dit-il à celui qu'il croyait caché ? — Que répondit chaque fois l'écho ? — Georges trouva-t-il quelqu'un dans le bosquet ? — Pourquoi se fâcha-t-il ? — Que lui répondit sa mère ?

La colère est sœur de la folie.

COURS MOYEN

EXERCICES DE PENSÉE ET DE LANGAGE

INVENTION

Faire entrer les mots suivants dans des phrases à une ou deux propositions: *fête, juin, devoir, patriotisme, drapeau, hymne.*

EXEMPLES:—Notre *fête* nationale est célébrée le 24 *juin*. C'est un *devoir* pour chacun de nous d'y prendre part. Le *patriotisme* canadien-français est symbolisé par le *drapeau* Carillon-Sacré-Cœur. L'*hymne* national des Canadiens français est *O Canada! terre de nos aïeux.*

DICTÉES

I

LES ADJECTIFS INDÉFINIS

Une tempête a éclaté la nuit dernière.—Un bon écolier est aimé de ses parents.—Nul enfant ne peut désobéir à sa mère.—Vous avez reçu certain personnage chez vous;—ce même individu est venu chez moi.—Toute la terre est couverte de plantes qui sont plus ou moins belles.—Quel plaisir nous aurons le jour des prix!—Il y avait plusieurs enfants à l'église à la fête du Sacré-Cœur. Chaque personne a reçu du bon Dieu des preuves de sa bonté.—J'ai placé quelques fleurs dans ce beau vase.

QUESTIONS DIVERSES. — Qu'est-ce que l'adjectif indéfini? — Citez des adjectifs indéfinis. — Ces adjectifs prennent-ils toujours le genre et le nombre du nom auquel ils sont joints?

Qu'est-ce qu'une tempête? (Un bouleversement de la nature, avec vent, pluie, tonnerre, etc....., mais surtout avec vent). — Quel est ici le sens des mots *personnage, individu..* (Ils signifient des gens qu'on ne connait pas du tout) — Quel est encore le sens du mot *personnage..* (Un homme important, ou bien les figures d'hommes et de femmes dans un dessin, les gens qui figurent dans une pièce de théâtre, etc.) — Citez des plantes très différentes qui croissent à divers endroits (la mousse, le chêne, l'érable, le houblon, le cérisier, le pommier, etc.....)

EXERCICES ÉCRITS. — 1. Copier la dictée.

2. Copier en les mettant au pluriel les quatre premières phrases de la dictée.

3. (Revision.)—Écrire au féminin pluriel les adjectifs suivants:

Chaud — pieux — aimable — grand — joli — gris — heureux — faux — lourd — gros — épais — sérieux — oisif — faible — chétif — poltron.

II

VOCABULAIRE

Autrefois, les femmes portaient des mantes ou des mantelets; à présent, elles ont des manteaux. Elles se coiffaient avec des bandeaux, des tresses, des nattes, des papillotes ou frisures. Elles retenaient leur chignon avec un peigne en écaille ou en métal. Elles portaient sur la tête un bonnet de mousseline ou de dentelle ou une coiffe. Sur les chapeaux, on plaçait un voile ou une voilette. Les jupes et les robes avaient des volants, des ruches de même étoffe ou bien elles étaient ornées de galons, de franges ou de broderies. Tous ces ornements du costume étaient complétés par des bijoux en or, en argent, en pierreries.

EXERCICES ÉCRITS. — 1. Copier la dictée en soulignant les noms communs.

2. Faire la liste des noms communs contenus dans la dictée et, à la suite de chacun, écrire le même nom au pluriel au nombre opposé. Exemples.

Les femmes — une femme.
Des mantes — une mante.
Des mantelets — un mantelet.
Des manteaux — un manteau, etc.....

3. (Revision.)—Écrire les noms de tous les livres de classe dont vous vous servez ou que vous connaissez, en les faisant précéder de *un* ou *une*. Exemples:

Un atlas — une grammaire — une géographie, etc.

III

RÉSISTEZ A LA PARESSE

Vous avez un terrible ennemi: il est traître, ses armes sont en apparence inoffensives; elles sont cependant perfides et causent des blessures profondes. Vous avez peut-être déjà fait sa connaissance, c'est la paresse.

Elle est câline et insinuante pour vous séduire. Elle vient dès le matin, au chevet de votre lit; au moment où vous devez vous lever, elle vous conseille de dormir; c'est si bon! Résistez

à ses mauvais conseils, sautez bravement au bas du lit.

Elle se glisse encore près de vous à l'école et murmure à votre oreille: "La leçon est bien longue, le devoir bien pénible; c'est si bon de ne rien faire!" Résistez à ces tentations; l'étude est pour le moment votre travail; étudiez, travaillez. Plus tard, la paresse vous donnera encore d'aussi mauvais conseils. Résistez toujours avec courage.

Applications.—Dicter les verbes de la dictée, en faire trouver les sujets et les compléments, s'il y a lieu. Analyser la phrase: "Elle se glisse encore près de vous à l'école et murmure à votre oreille: "La leçon est bien longue".

RÉCITATION

LE PARESSEUX

"Amusons-nous d'abord, dit Léon; mon devoir,
Je le ferai tantôt, je le ferai ce soir".
Le soir, il bâille et dort; mais, pour faire sa tâche[1],
Il va, dit-il, demain réveiller le soleil[2].
Le réveiller? Hélas! on l'appelle, on se fâche.
A sept heures encore il dort d'un plein sommeil.
En classe il est puni; cela n'est pas merveille[3]:
Comment ne pas punir un écolier pareil?
Moi, pas si fou[4], je fais tous mes devoirs la veille.
Qui toujours remet à demain
Trouvera malheur en chemin.

DURAND (*Fables.*)

MOTS EXPLIQUÉS.—1. *Faire sa tâche:* remplir son devoir. — 2. *Réveiller le soleil:* se lever de bonne heure, avant le soleil. — 3. Cela n'est pas extraordinaire. — 4. *Pas si fou:* pas si imprudent ni si sot.

INTERROGATION SUR LA POÉSIE. — Vaut-il mieux commencer par faire son devoir ou par s'amuser? — Quand vient le soir, que se passe-t-il habituellement? — Si on renvoie son devoir au lendemain, se lève-t-on toujours assez tôt?— A quoi s'expose-t-on en classe? — Vous, que faites-vous?

RÉDACTION

MAUVAIS ÉCOLIER, MAUVAIS CULTIVATEUR

SOMMAIRE.—Charles n'aimait pas la classe. —Il était paresseux et impoli.—Il ne pensait qu'à jouer.—Il était menteur et désobligeant pour ses parents.—Il ne se corrigea pas—Devenu homme, il fut mauvais père et mauvais travailleur.

DÉVELOPPEMENT

Charles, devenu père de famille et cultivateur sur la terre que son père lui légua, rend sa femme et ses enfants malheureux. Au lieu de travailler régulièrement comme ses voisins, il s'en va au village, même quand il fait beau temps, pour perdre son temps à la taverne. Il perd son temps et son argent et fait pleurer les siens. Il fait des dettes et ne songe pas à les payer. Sur sa ferme tout est négligence et abandon. C'est un mauvais cultivateur.

C'est que Charles n'a jamais aimé le travail. Quand il était enfant, il était désobligeant pour son père et sa mère: il n'aimait pas à rendre service. En classe, il était mauvais élève: toutes les leçons, tous les devoirs lui semblaient trop difficiles. Outre son esprit de paresse, il avait un autre grave défaut dont il ne chercha jamais à se corriger: il était menteur.

Il est mauvais père et mauvais cultivateur comme il fut mauvais enfant, mauvais écolier.

COURS SUPÉRIEUR

EXERCICES DE PENSÉE ET DE LANGAGE

Trouver le mot dont on donne la signification.

Celui dont la profession est d'acheter et de vendre. (Marchand.)

Tout ce qui se vend, se débite. (Marchandise.)

Demander le prix d'une chose et le débattre. (Marchander.)

Lieu public où l'on vend. (Marché.)

Acquérir à prix d'argent. (Acheter.)

L'action d'acheter. (Achat).

Celui qui achète. (Acheteur.)

Céder quelque chose pour un prix. (Vendre).

L'action de vendre. (Vente.)

Celui qui vend ou qui a vendu. (Vendeur).

Le prix payé pour une marchandise. (Le prix d'achat.)

Le prix fixé pour la vente d'une marchandise. (Le prix de vente.)

DICTÉES

I

LA PROVINCE DE QUÉBEC

La Province de Québec, la "doulce" province qui *ravit les touristes* par ses

mœurs hospitalières, la grande province qui les étonne, réalise ainsi l'unité dans la diversité et trouve la prospérité dans l'harmonie, la paix, le respect des droits de tous et de Dieu, la fidélité aux traditions et le travail. Elle est *riche en trésors matériels et spirituels.* Elle est *fière de son passé* et orgueilleuse de son caractère français, et, en même temps, très accueillante pour les divers *éléments ethniques.* Elle conserve jalousement le souvenir de ses découvreurs, de ses fondateurs de ville, de ses défricheurs, de ses martyrs, de ses héros, et continue leur œuvre dans les conditions de vie modernes. L'*idéalisme latin* se marie heureusement chez elle à l'activité pratique des Anglo-Saxons.

C. N. R.

(*Québec, la doulce province.*)

Applications.—*"doulce":* vieux français: on écrit aujourd'hui *douce—ravit les touristes:* plaît aux étrangers par son caractère ancien, la propreté et la prospérité des fermes canadiennes-françaises, la langue et l'affabilité de ses habitants—*riches en trésors matériels et spirituels, fière de son passé:* expliquer le sens de ces expressions—*éléments ethniques:* populations de races différentes—*idéalisme latin:* idéalisme particulier aux races de provenance et de tradition latines, telles que les races française, italienne, espagnole, roumaine.

II

RETOUR SUR LE PASSÉ

Un peu plus tôt, un peu plus tard, quand on descend le versant de la vie, il arrive une heure où l'on se retourne pour regarder derrière soi. Dans les vapeurs des années, dans la brume des bois et des plaines, on aperçoit des points lumineux, des murs de maisons blanches, des étincellements bleus de rivières, on entend des cloches et des voix lointaines pourtant, et tout cela est merveilleusement beau, merveilleusement doux.

Explications. — *Le versant de la vie:* la vie est comparée à une montagne que l'on commence à gravir à la naissance, puis que l'on descend de l'autre côté pour y trouver la mort à la base. — *Il arrive une heure:* à un moment donné. — *On se retourne pour regarder derrière soi:* l'esprit revoit les images des événements passés. — *Les vapeurs des années:* avec le temps, les images de ce qu'on a vécu ont perdu de leur netteté; elles se sont assombries et se présentent comme dans la brume. — *Dans la brume des bois et des plaines:* l'esprit revoit d'une façon confuse les lieux qu'il a connus ou parcourus. — *On aperçoit des points lumineux,* etc.: devant l'imagination se déroule, comme un film dans un cinéma, la succession des images du passé, etc.: l'âme trouve du charme à considérer ces images.

Grammaire. — Indiquer le complément de: *descend, aperçoit, entend.* — Donner le sens de *voix* et de *voie.* — Construire deux propositions ayant l'un des deux mots pour sujet. — Conjuguer *côtoyer* au présent de l'indicatif et du subjonctif.

III

LA FENAISON AUTREFOIS

On *commençait* à couper les foins. Le *cliquetis* des faucheuses résonnait derrière les buissons. Dans les prairies montrueuses, la faulx tournait et *ronflait* aux poings des hommes courbés. Ils allaient et venaient, *taillant* l'herbe par bandes égales, bien d'aplomb sur l'écartement de leurs jarrets, la tête en avant, le regard dévorant d'avance la besogne. Parfois ils se relevaient. *D'une pierre* trempée dans une corne creuse, ils *affûtaient* le tranchant; ils se tâtaient les reins et se remettaient à l'ouvrage *d'arrache-pied.*

Charles Sylvestre,
Écrivain français.

Questions. — 1. Sens des mots: *cliquetis, ronflait, affûtaient, d'arrache-pied.*

2. Analyse gram. : *Taillant, d'une pierre.*

3. Conjuguer le verbe *commencer* au prés. du subj.

Réponses. — 1. *Cliquetis:* bruit que font entendre les pièces métalliques de la faucheuse en s'entrechoquant. — *Ronflait:* bruit particulier que produisait la faulx en coupant l'herbe et que produisent aussi certains autres objets (toupie, orgue, moteur d'automobile, etc.). — *Affûtaient:* aiguisaient, rendaient plus affilé, plus coupant. — *D'arrache-pied:* sans interruption.

2. *Taillant,* part. prés. du verbe *tailler,* se rapp. à *ils;*

d', prép., unit *affûtaient* à son compl. de moyen *pierre;*

une, art, indéf., se rapp. à *pierre,* f. s. ;

pierre, nom com., f. s., compl. de *affûtaient.*

3. Que je commence..... Que nous commencions.....

RÉCITATION

LA FRANCE D'AMÉRIQUE

(La Province de Québec)

Un jour, en contemplant la plaine déboisée,
L'étranger refoulé frissonna de stupeur.
Il compte les clochers dominant la vallée,
Il parcourt ces champs pleins de grasses moissons,
Il vit sous mille toits la famille triplée,
Des filles au teint frais, de robustes garçons,

Et dit: "Ce petit peuple à jamais nous défie,
"Il a pour lui la force et le nombre à la fois.
"Il a pour nous braver tout ce qui fortifie,
"Il adore sa langue et respecte ses lois."

Et depuis ce temps-là l'arbre aux fortes racines,
S'enfonçant plus avant, ne cessa de grandir;
Il grimpa sur les monts, courut dans les ravines,
Et jusque vers le Nord il osa reverdir.

Oui, ce roseau fragile, épargné par le glaive,
Qui, vaincu par le temps, devait bientôt mourir,
Voilà qu'il va déjà, plein de force et de sève,
De milliers de rameaux, au printemps, se couvrir.

Et toi qui méprisais cette tige si frêle,
Fier étranger, tu vis, du rameau mutilé,
Éclore en plein soleil une France nouvelle,
Et tu fus, vers les lacs malgré toi refoulé!

O champs qu'on a peuplés d'une autre race altière,
Cantons de l'Est dotés, hélas! d'étranges noms,
Vous qui deviez servir contre nous de barrière,
Vous nous apparteniez et nous vous reprenons.

A nous, fleuve géant, tes deux rives splendides!
Le coq gaulois perché sur nos temples a lui
Des champs américains aux vertes Laurentides,
Et les vaincus d'hier sont vainqueurs aujourd'hui.

ADOLPHE POISSON.
("Sous les Pins".—Extrait).

RÉDACTION

SUJET A TRAITER

Lettre à votre grand-père pour lui demander de venir assister à votre communion solennelle

1° Entrée en matière affectueuse.
2° Bonheur d'avoir votre grand-père pour ce grand jour.
3° Vous espérez qu'il s'approchera avec vous de la Sainte Table.
4° Vous profitez de cette lettre pour le remercier de toutes les bontés qu'il a toujours eues pour vous.

SUJET TRAITÉ

Mon cher grand-père,

Je vais avoir le bonheur de faire ma communion solennelle le 9 juin, et comme vous m'aviez fait espérer que vous pourriez venir auprès de nous pour ce moment, je viens vous rappeler votre promesse et vous dire que votre petit-fils serait très heureux de vous avoir près de lui.

Ce sera une bien belle fête, cher grand-père. Je m'y prépare depuis deux ans, mais il me semble que j'ai fait trop peu de choses pour le bon Dieu, qui va daigner entrer de nouveau dans mon cœur d'enfant, pour ne plus le quitter, malgré ma légèreté: c'est le vœu sincère et ardent que je forme. Maman me rassure un peu en me disant que le bon Dieu aime surtout la bonne volonté, et un grand amour pour lui. Oh! si vous saviez, cher grand-père, comme j'aime le bon Dieu, comme je Lui suis reconnaissant de tout ce qu'il a fait pour moi, de tout ce qu'il fait chaque jour!

La pensée que, dans quelques jours, je vais le posséder dans mon âme, après une préparation sérieuse, me rend bien heureux, aussi je veux que vous veniez partager mon bonheur.

Voyez-vous comme ce sera doux, de nous approcher tous les deux de la Table Sainte, en ce jour béni de ma communion solennelle! Papa, maman, mon petit frère et mes sœurs, plus âgés que moi, m'y accompagneront aussi et nous pourrons chanter tous ensemble le *Gloria in excelsis Deo!*

Je profite de ce petit mot pour vous remercier, cher grand-père, de toutes les bontés que vous avez eues pour moi jusqu'à ce jour. Je vous suis bien reconnaissant, va, de tout ce que vous avez fait pour moi, et je prierai beaucoup pour vous le 9 juin, afin que le bon Dieu vous donne tout le bonheur possible.

A bientôt, j'espère, cher bon grand-père. Je vous aime de tout mon cœur, et je vous embrasse de même. Mes parents me chargent de leur affectueux et respectueux souvenir pour vous.

Votre petit-fils aimant,

JACQUES.

École primaire complémentaire

LECTURE EN CLASSE ET DICTÉES

ORTHOGRAPHE ET PATRIOTISME

I

"Une des choses qu'il faut imprimer le plus fortement dans l'esprit des hommes, est l'estime et l'amour de leur patrie". C'est Bossuet, le très orthodoxe et sage Bossuet, qui parle ainsi.

Un autre orateur sacré, un moderne celui-là, enthousiaste et brillant comme l'autre est sobre et modéré, le Cardinal Touchet, nous recommande aussi d'exalter l'idée de Patrie, cette idée exprimée par un mot si beau, "masculin, dit-il, dans son étymologie, féminin dans sa terminaison, comme pour nous apprendre que la patrie doit être aimée avec toutes les virilités qui sont dans un cœur de père et toutes les tendresses qui sont dans un cœur de mère".

II

Ayons l'austérité, non la puérilité, du patriotisme, lequel est avant tout un devoir. Que nous en possédions la conviction et le sentiment enracinés au fond de nos esprits et de nos cœurs, plus que l'éloquence et la poésie jaillissantes sur nos lèvres. A cette fin, il est élémentaire de nous en former au préalable une juste notion.

Dans la pensée de l'Église, selon l'exemple du Sauveur et l'enseignement des docteurs chrétiens, de saint Thomas d'Aquin tout particulièrement, le patriotisme, l'amour et le culte de la patrie est une vertu, c'est-à-dire une force de l'âme, un ressort de la conscience, qui pousse à l'exercice du bien.

Je ne sache rien qui le démontre d'une façon à la fois la plus sublime et la plus suggestive que de contempler le Fils de Dieu aux portes de Jérusalem, un soir d'avril proche de sa mort, pleurant sur sa patrie, à la pensée des malheurs dont elle va être assaillie et frappée. Pensons-y, chrétiens, et ne nous demandons plus si la patrie est quelque chose, et s'il est permis de l'aimer.

III

La patrie est quelque chose, mais quoi ? *Patria* vient de *Pater*. Il est remarquable que le Docteur de l'Église saint Thomas d'Aquin, place dans l'orbite de la piété filiale la piété patriotique. Comme nos parents, aussi bien, et avec eux, la patrie nous a amenés à l'existence et à la vie. Elle est leur extension, ils en sont le centre et le cœur. Voilà pourquoi l'Église admet le patriotisme et l'impose à ses fidèles. Elle le fait découler du quatrième précepte du Décalogue, lequel nous commande d'aimer nos pères et mères et tous ceux qui y participent. Et nous en recevons la grâce et l'inclination chrétienne avec le baptême et les autres sacrements, comme à l'égard de tout bien. Le Saint-Esprit nous accorde le don, et l'élève quelquefois jusqu'à l'héroïsme qu'on reconnaît en une sainte Jeanne d'Arc, en un saint Thomas Morus, en Dollard des Ormeaux et ses compagnons, "héros incomparables qui marchèrent au combat, sachant qu'ils n'en reviendraient pas".

IV

La patrie, c'est donc tout d'abord le sang qui coule en nos veines et les émotions qui frémissent avec lui, c'est le petit coin de terre, de ville ou de campagne où l'on a vu le jour, mais c'est aussi le pays dont ce coin est quelque chose et qui le soutient et l'encadre. Ce sont les lois publiques qui le régissent, l'idéal commun qui l'anime, les nobles passions qui l'agitent, la haute culture de sa philosophie, de ses arts, de ses sciences, et de la langue qui les exprime. D'où, avec

saint Thomas, faut-il conclure que le culte de la patrie comprend le culte aussi de tous les concitoyens et de tous les amis de la patrie.

V

La patrie n'est exclusivement ni un lien intellectuel ni un lien politique. Elle est avant tout une attache au sol, un enracinement. Voilà pourquoi la *petite patrie*, comme on dit, est l'image en raccourci et concrète de la patrie, c'est comme le prisme à travers lequel on l'aperçoit tout entière; c'est en tout cas, la racine par laquelle on s'y attache. "Posséder une petite patrie est pour l'homme le plus sûr moyen d'en aimer une plus grande, car la grande patrie cesse d'être une abstraction pour quiconque en contemple l'image dans une plus petite qu'il sent, qu'il voit, qu'il touche et dont il peut faire le tour; pour monter jusqu'à la première, son cœur n'a pas d'efforts douloureux à faire, il n'a qu'à monter d'un degré".

VI

Quand, petit gars de Québec ou de Montréal, je songe à l'étroit logis de quelque rue ensoleillée où s'est passée mon enfance, à l'église où j'allais prier, à l'école où j'ai étudié, aux maîtres qui m'ont ouvert l'esprit, aux magasins, aux boutiques, au tapage, aux attroupements, aux fêtes, aux incendies, aux événements qui se sont enfilés dans mon souvenir pendant dix ou vingt ans, la patrie, c'est ça, comme tout à l'heure pour l'oncle Jean, et je n'aimerai jamais le Canada qu'à travers ça. Et si j'étais né *habitant*, le blé de l'Ouest, les grands lacs, les montagnes Rocheuses, ne m'apparaîtraient point jamais dans une beauté vivante à moins que je ne songe au ruisseau de mon enfance, que, pour de vrai, je prenais pour une rivière, que je traversais à "l'heure des vaches", et qu'il fallait longer en *grand'charrette*. Ou bien que je n'aperçoive, en ses ondes flamboyantes où le soleil agite une longue traînée d'or, le Saint-Laurent encadré de ses coteaux de verdure que ponctuent les gris clochers.

En détruisant les petites patries, on détache d'autant de la grande. Voilà ce qu'ont compris les révolutionnaires modernes et ce que n'ont pas compris les politiciens unificateurs et centralisateurs à outrance. "Payer des impôts, a dit quelqu'un, est un lien patriotique insuffisant".

La vie provinciale féconde la vie nationale. Tout comme dans l'organisme humain, la vitalité de chaque système influe sur la santé totale, tandis que le refroidissement et l'abaissement d'une fonction locale anémie à son tour et finit par tuer la vie.

VII

Ah! que j'étais heureux, hier, de voir défiler sous nos yeux nos zouaves et nos gardes de jeunesse, nos compagnies de scouts et de gymnastes, et de les entendre commander, en passant devant l'estrade, le vieux *Garde à vous, droite*, qui nous rappelle que les nôtres ont appris l'énergie et la discipline dans le verbe de France.

Il y avait là de nos représentants publics qui n'ont pas jugé trop peuple de se mêler ainsi à la foule, une feuille d'érable à la boutonnière, pour saluer des drapeaux chargés d'histoire, et des chars allégoriques représentant si savoureusement Jacques Cartier et Champlain, Marie de l'Incarnation et Marguerite Bourgeoys.

Eh! bien, moi, aussi, je crois qu'il faut des fêtes de cette sorte, des foules parées aux couleurs de la race, des drapeaux flottant à la brise, des fanfares éclatantes, des cortèges et des chants, et que c'est là, non certes une exclusive manière, mais une façon nécessaire quand même de pratiquer le patriotisme, et de manifester sa foi envers son pays. Car c'est là une méthode populaire d'éducation nationale, tous les grands conducteurs de peuples savent en user.

VIII

Messieurs, prenez garde, il se glisse parmi vous des voix accusatrices et semeuses de panique, des voix qui sifflent la défiance entre le clergé et le peuple. Elles prônent une émancipation malsaine. Prenez garde! Chose étrange, il se trouve que les ennemis de la religion et les ennemis de la race tiennent le même langage à l'égard de ce qu'ils appellent un joug intolérable. Ou bien, sous des couleurs de plus haute sagesse, d'autres mettent en doute la prudence, la doctrine et le désintéressement de vos chefs spirituels. Encore un peu, au nom de l'histoire et d'histoires, l'orthodoxie doctrinale de nos Évêques et leur attachement à Rome seraient en question. Dangereux et même insolent métier. Le jour où vous auriez renoncé à la direction de l'Église, le serpent vous aurait peut-être promis de vous rendre comme des dieux, mais il vous arriverait plutôt de sortir de votre paradis terrestre, nus et humiliés, sinon rageux et ensorcelés.

IX

Je viens suffisamment d'exiger que votre patriotisme, intégral et constructif, soit chrétien.

Cela veut dire qu'il faut prier pour la patrie, et lui donner sa religion. Car celle-ci entre dans notre physionomie nationale. Et nous avons raison de penser que le jour où nous aurions renoncé à notre catholicisme, nous aurions cessé d'être les Français que nous devons être.

Et puis, il faut croire à la mission de notre patrie: "Dieu, qui fait bien ce qu'il fait", dit Bossuet, "a donné à chaque peuple des destinées suivant ses actions, suivant qu'il s'est agité dans le cercle de sa pensée providentielle, qu'il s'est poussé par les moyens mis à sa disposition". Pour ce qui nous concerne, Monseigneur Paquet, notre Bossuet canadien, s'est chargé de nous expliquer la mission providentielle de la race française en Amérique. Il n'en tiendra qu'à nous de nous pousser par tant de moyens supérieurs mis à notre disposition pour servir d'instrument à Dieu. Car, en nous vit une idée profonde qui vient de Lui et qui doit être la trame de nos destinées.

Quel sera donc le guide sûr et le principe régulateur de cette évolution providentielle, et partant de notre patriotisme chrétien: croyez-le sans réserve, ce sera la religion seule, l'Église, le Pape.

J.-M.-Rodrigue Villeneuve, o.m.i.

Cardinal-Archevêque de Québec,
Primat de l'Église du Canada.

Les textes ci-dessus sont extraits du remarquable discours prononcé par Son Éminence le cardinal Villeneuve, au banquet de la Société Saint-Jean-Baptiste, à Québec, le 24 juin 1935.

RÉCITATION

LA MAISON CANADIENNE-FRANÇAISE

Il y en avait d'une parure plus opulente; il n'y en avait pas de meilleures à voir. Ses quatre murs, solides, fortement liés, de tout repos, inspiraient d'abord confiance. Les pierres étaient vieilles; mais, à chaque printemps, elles faisaient leur toilette à la chaux, et il n'y avait guère de maisons aussi blanches dans toute la paroisse. Et voyez-vous comme, sur cette blancheur mate et chaude, les volets verts se détachaient et réjouissaient l'œil? Une petite vigne canadienne, accrochant ses vrilles aux balèvres du long pan, grimpait du *solage* aux *acoyaux*, courait sous le larmier, et allait vers le soleil pousser ses plus belles feuilles au pignon. Le toit aussi était agréable à regarder, avec ses bardeaux goudronnés, la lisière blanche de son cadre, ses lucarnes en accents circonflexes, son faîtage pointu, et sa cheminee de pierres plates. Au coin du *carré*, sous

le *dalot*, une tonne recueillait l'eau de pluie, douce et précieuse; à la *devanture* de sable fin, un banc, deux lilas, quelques gros cailloux blanchis...

Tout cela était clair, propre, bien ordonné; tout cela convenait. Je ferme les yeux, et je la revois encore, la maison de *nos gens*, blanche, dans la lumière, sur le chemin du roi.

ADJUTOR RIVARD,
Chez nos Gens.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE, MESURAGE, ALGÈBRE

Arithmétique

COURS INFÉRIEUR

1ère ANNÉE

1. Combien font:

30+3	?		29+3	?		4 dizaines	+2	unités	?
40+5	?		39+5	?		5 "	+4	"	?
50+6	?		49+6	?		7 "	+7	"	?
60+4	?		59+4	?		8 "	+9	"	?
70+8	?		69+8	?		9 "	+5	"	?

2. Additions et soustractions:

46	35	75	95	71	52
+47	+58	+16	− 26	− 35	− 43
———	———	———	———	———	———

3. Quelle est la moitié de 10 ? 12 ? 16 ? 20 ? 24 ?

4. Charles a conservé 48 points la première semaine de mai et 46 points la deuxième. Robert en a conservé 49 la première semaine et 43 la deuxième. Quel est celui qui en a conservé le plus ?

2e ANNÉE

1. Un entrepreneur emploie 15 menuisiers à $4.00 par jour et 7 maçons à $4.50. Quelle somme totale paye-t-il en salaires par jour ? *Rép*: $91.50.

2. Une boîte contient 144 livres d'avoine. Quelle sera le prix de la vente, à raison de 4 livres pour 5 sous ? *Rép.*: $1.80.

COURS MOYEN

3e ANNÉE

1. Lucien a l'habitude du petit coup. Il dépense chaque semaine $2.80 pour sa bouteille de boisson alcoolique. Combien dépense-t-il par année? Combien de pintes de lait à 10 sous pourrait-il acheter chaque jour avec l'argent ainsi gaspillé?

Solution : Argent dépensé par année: $2.80 × 52 = $145.60. *Rép.*
Il pourrait acheter par semaine: $2.80 ÷ 0.10 = 28 pintes.
Il " " " jour: 28 ÷ 7 = 4 pintes. *Rép.*

2. Les frais d'ensemencement d'un champ de pommes de terre sont comme suit: 48 voyages d'engrais à $0.25, 28 minots de semence à $0.45, 6 journées de travail à $3.50. Quel est le montant total des dépenses? Quel sera le bénéfice, si l'on récolte 216 minots vendus $0.32 le minot?

Solution : Dépenses: $0.25 × 48 = ... $ 12.00
$0.45 × 28 = ... 12.60
$3.50 × 6 = ... 21.00

Total ..... $ 45.60
Recettes: $0.32 × 216 = ... $ 69.12
Bénéfice: $69.12 − $45.60 = ... $ 23.52 *Rép.*

4e ANNÉE

1. On prend $4\frac{1}{2}$ verges de serge de $\frac{7}{8}$ de verge de largeur pour faire un uniforme d'écolière. Combien de verges de calicot de $\frac{2}{3}$ de verge de largeur faudra-t-il pour doubler cette robe?

Solution : Réduisons les deux fractions au même dénominateur:
$\frac{7}{8}$ et $\frac{2}{3} = \frac{21}{24}$ et $\frac{16}{24}$
On peut maintenant dire:
Quand le tissu a $\frac{21}{24}$ il faut $4\frac{1}{2}$ verges
" " " " $\frac{16}{24}$ " " ?
$\frac{4\frac{1}{2} \times 21}{16} = \frac{9 \times 21}{2 \times 16} = \frac{189}{32} = 5\frac{29}{32}$ verges. *Rép.*

2. Si $1\frac{1}{2}$ minot coûte $1\frac{1}{4}$, combien coûteront 154 minots et 3 gallons?

Solution : 154 m. 3 gal. $= 154\frac{3}{8}$ minots
Si $1\frac{1}{2}$ m. coûte $1\frac{1}{4}$
1 m. " $\frac{1\frac{1}{4}}{1\frac{1}{2}}$
et $154\frac{3}{8}$ m. coûtent $\frac{1\frac{1}{4} \times 154\frac{3}{8}}{1\frac{1}{2}}$ ou $\frac{5 \times 2 \times 1235}{4 \times 3 \times 8} = \frac{6175}{48} = \$128.\frac{31}{48}$ *Rép.*
2

COURS SUPÉRIEUR

5e ANNÉE

1. Trouvez le plus grand diviseur commun et le plus petit multiple commun de 48, 120, 96 et 168.

Solution : Les facteurs premiers sont:

2	48	2	120	2	96	2	168
2	24	2	60	2	48	2	84
2	12	2	30	2	24	2	42
2	6	3	15	2	12	3	21
3	3	5	5	2	6	7	7
				3	3		

Le p. g. d. c. $= 2\times2\times2\times3 = 24$. *Rép.*

Le p. p. m. c. $= (2\times2\times2\times3)\times2\times5\times(2\times2)\times7 = 6720$. *Rép.*

2. Un cultivateur a 120 minots de pommes de terre qui lui reviennent à \$52.50. Il doit en retrancher $12\frac{1}{2}\%$ qui ne sont pas de bonne qualité. Combien devra-t-il vendre chaque minot du reste pour gagner 24%?

Solution : Perte: $\frac{120\times12\frac{1}{2}}{100} = 15$ minots.

Reste $120 - 15 = 105$ minots.

Il devra vendre en tout: $\frac{\$52.50\times124}{100} = \$65.10$

Il vendra 1 minot: $\$65.10 \div 105 = \$0.62$. *Rép.*

6e ANNÉE

1. 6 ouvriers ou 10 apprentis peuvent faire un travail en 8 jours. Combien de jours prendraient ensemble 4 ouvriers et 5 apprentis?

Solution : 6 ouvriers en 1 jour font $\frac{1}{8}$ et 1 ouvrier fait $\frac{1}{48}$

10 apprentis en 1 jour font $\frac{1}{8}$ et 1 apprenti fait $\frac{1}{80}$

4 ouvriers feront $\frac{4}{48}$ ou $\frac{1}{12}$

5 apprentis feront $\frac{5}{80}$ ou $\frac{1}{16}$

$\frac{1}{12} + \frac{1}{16} = \frac{4+3}{48} = \frac{7}{48}$

Il prendront $48 \div 7 = 6\frac{6}{7}$ jours. *Rép.*

2. Trouvez l'intérêt de \$360. du 15 janvier au 30 juin, au taux de 7%.

Solution : Du 15 jan. au 30 juin, il y a $16+28+31+30+31+30 = 166$ jours

Int. pour 1 an. $= \frac{\$360\times7}{100} = \$25.20$

Int. pour 166 jrs $= \frac{\$25.20\times166}{365} = \$11.46$. *Rép.*

SECTIONS AGRICOLE, COMMERCIALE ET MÉNAGÈRE

7e ANNÉE

Arithmétique

1. A et B possèdent ensemble 210 acres de terre. Mais $\frac{1}{4}$ de la ferme du premier est impropre à la culture, tandis que la partie non utilisable n'est que de $\frac{1}{7}$ chez le second. C'est pourquoi l'étendue cultivable est la même dans les deux cas. Quelle est la superficie de chaque ferme ?

Solution : Partie cultivable chez le premier : $\frac{4}{4} - \frac{1}{4} = \frac{3}{4}$
Partie " " " " : $\frac{7}{7} - \frac{1}{7} = \frac{6}{7}$
$\frac{3}{4}$ de la ferme de A $= \frac{6}{7}$ de celle de B
$\frac{1}{4}$ " " " " " $= \frac{6}{7} \div 3 = \frac{2}{7}$ de celle de B
$\frac{4}{4}$ " " " " " $= \frac{2}{7} \times 4 = \frac{8}{7}$ " " " "
Soit $\frac{7}{7}$ la ferme de B
Alors $\frac{8}{7}$ " " " A
$\frac{7}{7} + \frac{8}{7} = \frac{15}{7} = 210$
$\frac{1}{7}$ de la ferme de B $= \frac{210}{15}$
$\frac{7}{7}$ " " " " " $= \frac{210 \times 7}{15} = 98$ acres. *Rép.*
$\frac{8}{7}$ " " " " " $= \frac{210 \times 8}{15} = 112$ acres. *Rép.*

2. A et B forment une société pour deux ans; la mise de A est de \$2500 et celle de B est de \$3000. Au bout de 9 mois, A retire \$800 et B ajoute à sa mise \$500. A la fin de la première année, ils prennent comme associé C qui apporte un capital de \$1500. Les deux ans étant écoulés, ils constatent qu'ils ont perdu \$970. Quelle sera la perte de chacun et quel sera le taux de la perte sur le capital placé ?

Solution : A met d'abord \$2500 pour 9 mois ou \$22500 pour 1 mois
Il met ensuite \$1700 pour 15 mois ou \$25500 " " "
En tout.....\$48000 " " "
B met d'abord \$3000 pour 9 mois ou \$27000 pour 1 mois
Il " ensuite \$3500 " 15 " " \$52500 " " "
En tout.....\$79500 " " "
C met \$1500 pour 12 mois ou \$18000 pour 1 mois
Mise totale pour 1 mois: \$48000 + \$79500 + \$18000 = \$145500.
Sur \$145500 on perd \$970
Sur \$ 48000 " " $\frac{970 \times 48\text{ØØ}}{145\text{ØØ}} = \$320$
Sur \$ 79500 " " $\frac{970 \times 79\text{ØØ}}{145\text{ØØ}} = \$530$ } *Rép.*
Sur \$ 18000 " " $\frac{\$970 \times 18\text{ØØ}}{145\text{ØØ}} = \$120$
Taux pour 1 mois:
Sur \$100 on perd: $\frac{970 \times 1\text{ØØ}}{145\text{ØØ}} = \$\frac{2}{3}$
Taux pour 1 an: $\$\frac{2}{3} \times 12 = \$8.00$. *Rép.:* 8%

Mesurage

Voir section industrielle.

8e ANNÉE

Arithmétique

1. La valeur actuelle d'un billet payable dans 80 jours est de $126.40. Quel en sera le produit net, si on le fait escompter à la banque ? Le taux est de 7% dans les deux cas.

Solution : Taux pour 80 jours $= \frac{7\% \times 80}{365} = \frac{112}{73}$ ou $1\frac{39}{73}\%$

Valeur nominale $= \frac{\$126.40 \times 101\frac{39}{73}}{100} = \$128.34$

Produit net: $\frac{\$128.34 \times 98\frac{34}{73}}{100} = \$126.37.$ *Rép.*

2. Je vends 24 actions du Pacific Canadien au cours de 156 et j'achète des obligations préférentielles du Tramway de Montréal au cours de 190. Les premières valent au pair $100 et rapportent 4% par année. Les secondes valent au pair $1000 et rapporte 3% tous les six mois. Pour la vente, la taxe légale à ma charge est de 3 sous par $100 de valeur au pair et la commission est de 40 sous par action. Pour l'achat, la commission légale est de 30 sous par $100 de valeur au pair. Quel sera mon profit pour la première année ?

Solution : Vente: $156 × 25 = ... $3900.
Taxe à déduire: $0.03 × 25 = $0.75
Commission: $0.40 × 25 = 10.00
——— 10.75
Produit net..... $3889.25
Achat: 1 obligation $190.30 × 10 = $1903.
3889.25 ÷ 1903 = 2 oblig. et il y a un reliquat de $83.25
Ces 2 oblig. rapporteront: $30 × 2 × 2 = $120
Les 25 actions rapportaient: $4 × 25 = $100
———
Bénéfice.....$ 20. *Rép.*

N. B.—La réponse n'est pas parfaitement exacte; il faudrait, si l'on tient à des chiffres d'une précision rigoureuse, tenir compte de ce que peuvent rapporter le reliquat et le premier dividende reçu.

Mesurage

Voir section industrielle.

SECTION INDUSTRIELLE

7e ANNÉE

Mesurage

1. Le diamètre extérieur d'un tuyau de fonte est égal à celui du cercle circonscrit à un carré de 16 pouces, de côté. Le diamètre intérieur est égal à celui du cercle inscrit dans le même carré. Combien de gallons d'eau ce tuyau pourra-t-il transporter dans 24 heures, si l'eau y circule à une vitesse de 6 milles à l'heure ? Quel est le poids d'une section de 12 pieds, si la fonte pèse 7.7 fois autant que l'eau ?

Solution de la 1ère partie:

Diamètre intérieur égale 16 pouces

Superficie de l'orifice: $16^2 \times .7854$

Volume d'eau en 24 heures: $\frac{16^2 \times .7854 \times 6 \times 5280 \times 12 \times 24 \times 6\frac{1}{4}}{1728} =$

$= 6{,}635{,}059$. *Rép.*

On peut trouver une réponse plus précise en divisant par 277.274 comme suit:

$\frac{16^2 \times .7854 \times 6 \times 5280 \times 12 \times 24}{277.274} = 6{,}616{,}060$ gal. *Rép.*

Solution de la 2e partie:

Diamètre extérieur $= \sqrt{16^2+16^2} = 22.627$ pouces

Surface de la couronne: $(22{,}627^2 - 16^2)\ 0.7854 = 201.0624$ po. ca.

Volume en pouces $= 201.0624 \times 12 \times 12$

Poids: $\frac{201.0624 \times 12 \times 12 \times 1000 \times 7.7}{1728 \times 16} = 8063.44$ lbs *Rép.*

12

Algèbre

1. L'âge d'un père est actuellement égal à deux fois la somme des âges de ses deux fils, dont l'un a 3 ans de plus que l'autre. Dans 3 ans, la somme des âges des trois réunis sera de 72 ans. Quel est l'âge actuel de chacun ?

Solution : Soit x l'âge du plus jeune fils

Alors $x+3$ l'âge de l'aîné

et $4x+6$ l'âge du père

On a comme équation:

$x+3+x+6+4x+9=72$

$6x+18=72$

$6x=72-18=54$

$x=\frac{54}{6}=9$, le plus jeune

$x+3=12$, le plus vieux

$4x+6=4\times9+6=42$ le père

} *Rép.*

2. Trouvez deux nombres tels que si l'on ajoute 5 au plus petit, il devient égal au tiers du plus grand et que 9 fois le petit égalent 6 de moins que deux fois le grand.

Solution : Soit x le petit et y le grand
On a: $x+5=\frac{y}{3}$ ou $3x+15=y$ ou $3x-y=-15$ (1)
$9x=2y-6$ ou $9x-2y=-6$ (2)
Multiplions (1) par 3 et soustrayons-en (2):
$9x-3y=-45$
$9x-2y=-6$

$-y=-39$
ou $y=39$. *Rép.*
Portons cette valeur dans (1)
$3x-39=-15$
$3x=-15+39=24$
$x=\frac{24}{3}=8$ – *Rép.*

8e ANNÉE

Mesurage

1. Le poids d'un cylindre est de 17145 livres. Quel serait le poids d'un cylindre semblable dont la hauteur et le diamètre seraient 3 fois plus petits ?

Solution : Les volumes sont proportionnels au cube des lignes correspondantes.
Si les dimensions sont 3 fois plus petites, le volume sera 3^3 fois plus petit, c'est-à-dire 27 fois plus petit.
$17145 \div 27 = 635$ lbs. *Rép.*

2. Le poids d'un boulet de fonte sphérique est de 69.813375 livres. Quel en est le diamètre et la surface, sachant que le poids spécifique de la fonte est 7.2 ?

Solution : 1 pied cube de fonte pèse 62.5 lbs. $\times 7.7$
Volume en pouces: $\frac{69.813375\times 1728}{62.5\times 7.7}=268.0832$
$\frac{\pi d^3}{6}=268.0832$ ou $d=\sqrt[3]{\frac{268.0832\times 6}{3.1416}}=8$ pouces. *Rép.*
Surface $=\pi d^2=3.1416\times 64=201.0624$ po. car. *Rép.*

Algèbre

1. Une commission scolaire ayant besoin d'argent pour réparer ses écoles émet des obligations ou débentures pour une somme de $20000. portant intérêt à 6% et rachetables en 8 ans. Préparer une tableau de remboursement.

Solution : Trouvons d'abord quel serait le montant à verser annuellement, si l'on remboursait au moyen d'une annuité régulière:

$$C(1+r)^n = \frac{a[(1+r)^n - 1]}{r}$$

$$\text{ou } a = \frac{Cr(1+r)^n}{(1+r)^n - 1} = \frac{\$20000 \times .06 \times 1.06^8}{1.06^8 - 1}$$

Calcul de $(1+r)^n$:

8 log. $1.06 = .025306 \times 8 = .202448$ qui corr. à 1.5938

$a = \frac{\$20000 \times .06 \times 1.5938}{0.5938} = \$3{,}220.88$—Annuité régulière.

Il faudra donc rembourser environ \$3220. par année et le tableau pourra prendre la forme suivante:

Emprunt de \$20,000 remboursable en 8 ans à 6%

Année	*Intérêts*	*Capital remboursé*	*Total payé*	*Balance*
1937	\$1200.	\$2000.	\$3200.	\$18000.
1938	1080.	2200.	3280.	15800.
1939	948.	2300.	3248.	13500.
1940	810.	2400.	3210.	11100.
1941	666.	2600.	3266.	8500.
1942	510.	2700.	3210.	5800.
1943	348.	2900.	3248.	2900.
1944	174.	2900.	3074.	0.
	\$5736.	\$20000.	\$25736.	

Annuité moyenne: \$25736 ÷ 8 = \$3217.

Protégeons les nids

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

NOCES D'OR D'ENSEIGNEMENT DE M. NÉRÉE TREMBLAY, PROFESSEUR À L'ÉCOLE NORMALE LAVAL

Samedi, le 23 mai, l'Association des instituteurs de la circonscription de l'École normale Laval, de concert avec M. le Principal de cette institution, a célébré avec éclat le cinquantenaire d'enseignement de M. le professeur Nérée Tremblay. A cette occasion, une messe d'actions de grâces fut chantée à l'École normale par le fils du jubilaire, le P. L. Tremblay, et une allocution de circonstance fut prononcée par Mgr Laberge, P. D., curé de Saint-Jean-Baptiste de Québec. Les hommages au jubilaire furent présentées par le président de l'Association, M. A.-A. Letarte, inspecteur d'écoles, M. le Principal J.-J. Dubé et le doyen des élèves de l'École normale Laval, M. Paul Dontigny.

Des discours furent aussi prononcés par M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles normales, M. C.-J. Miller, inspecteur général des écoles primaires, M. Geo. Brulé, professeur à l'École normale, M. Théo. Lessard, instituteur, le R. P. Tremblay, Rédemptoriste, fils du Jubilaire, M. l'abbé Joseph Thibodeau, curé à la Rivière-du-Loup.

Le jubilaire répondit ensuite en termes heureux aux hommages et discours, après quoi, M. le Principal de l'École normale Laval invita le nombreux auditoire à prendre part à un magnifique banquet donné en l'honneur de M. Tremblay.

Ces lignes sont écrites au moment où l'*Enseignement Primaire* va sous presse. Dans la livraison de septembre nous reparlerons de ces fêtes mémorables.

VIENT DE PARAÎTRE

Registre de notes à l'usage des Écoles primaires préparé par J.-D. Ducharme, inspecteur d'écoles, conformément à l'article 227 des règlements du Comité catholique et approuvé par le Comité catholique, à sa séance du 25 septembre 1935. Ce registre est destiné aux notes et concours mensuels. Prix 50 sous l'unité. Un bulletin mensuel, comprenant un certificat de promotion, correspond à ce registre de notes. En vente à la librairie Granger Frères, Limitée, 54 ouest, rue Notre-Dame, Montréal.

LA TERRE CANADIENNE

(A l'occasion de la fête Saint-Jean-Baptiste)

Le sais-tu, Canadien, qu'il est beau ton pays,
Battu des mers, immense, et que le Nord regarde?
En vain, à l'horizon ta fierté se hasarde
A suivre et voir mourir au loin les monts bleuis.
En vain, sous le ciel haut, de lacs et d'arbres pleines,
S'enfoncent les forêts et se perdent les plaines,
C'est toujours devant toi le sol de ton pays!

Quand mai hausse le ciel, qu'au sein des champs verdis,
Feuille à feuille, apparaît l'image des érables,
Quand s'accroît la splendeur de nos bois innombrables,
Et que les framboisiers frangent les chemins gris,
Ton amour, Canadien, dont la main large sème,
Répond-il aux grandeurs de ce vaste poème?
Majesté de la terre, âme de ton pays?

Quand le long des jours bleus baignant les prés fleuris
Se révèle l'amour du sol que tu travailles,
Quand ton œil attentif au progrès des semailles
Voit poindre aux feux d'été des grains infinis,
Frère, sais-tu pourquoi, dans les terres profondes,
Parfois, longeant les blés et les avoines blondes,
L'étranger, si longtemps, regarde ton pays?

Quand le tiède septembre aux semeurs de maïs
Annonce le retour des automnes divines,
Quand le feuillage clair du bouleau des collines
Se mêle aux tons sanglants des érables rougis,
Oh! dis-moi si les bois dont la gloire s'achève,
Pleins du charme automnal, n'ont pas bercé ton rêve,
Si tu n'as pas, poète, adoré ton pays?

ALBERT FERLAND,
poète canadien-français.

BIBLIOGRAPHIE

"Mère Marie du Sacré-Cœur"

La communauté des Sœurs du Bon-Pasteur, Québec, a récemment publié la *Vie de Mère Marie du Sacré-Cœur*, sa Fondatrice, accompagnée de notices biographiques intéressantes sur les collaboratrices de cette dernière. Voilà un volume de choix, qui occupera une place d'honneur dans la collection des *Vies* et *Biographies* des fondatrices de nos admirables communautés religieuses canadiennes. Bien écrite, bien imprimée, bien illustrée, *la Vie de Mère Marie du Sacré-Cœur* complète l'histoire du Bon-Pasteur publiée par l'abbé Henri-Raymond Casgrain, en 1896. Le Refuge, première œuvre et centre des nombreuses œuvres actuelles du Bon-Pasteur de Québec, fut fondé en 1850 par M. le chevalier Georges-Manly Muir, alors président de la Société de Saint-Vincent de Paul, à Québec. Cette dernière aida et protégea l'œuvre naissante et est toujours restée en relation amicale avec le Bon-Pasteur, devenu une des œuvres de charité et d'enseignement les plus prospères de la vieille capitale.

La *Vie de Mère Marie du Sacré-Cœur* offre tout l'intérêt d'un roman social et historique. Cependant ce magnifique volume ne renferme que des pages où seuls le réel et le véridique ont droit de cité. On peut se procurer cet ouvrage à l'Asile du Bon-Pasteur, 74, rue Lachevrotière, Québec.

C.-J. MAGNAN.

"VOCABULAIRE FRANÇAIS APPLIQUÉ"

Sous ce titre, MM. Joseph Bédard et Henri Dussault, inspecteurs d'écoles, ont récemment publié un manuel très pratique. Ce volume de 175 pages n'est que la *Première Partie*, à l'usage des cours préparatoire, inférieur et moyen. Les auteurs annoncent que la Deuxième partie (5e, 6e et 7e années) paraîtra bientôt. Le programme des Cours inférieur et moyen est méthodiquement réparti pour chacun des mois de l'année scolaire. Le *Vocabulaire français appliqué* de MM. Bédard et Dussault sera d'un secours précieux aux maîtres et aux maîtresses pour l'application du programme des *Exercices de pensée et de langage* et le développement du vocabulaire trop souvent négligé, faute de manuel *ad hoc*.

Ce manuel est en vente à la librairie Larocque, Hull, P. Q., au prix de 0.85 cts l'unité, relié et franc de port.

"SOUS LA MENACE ROUGE"

par le R. P. Archambault, s.j.

Sait-on qu'il y a actuellement environ 120,000 immigrants de nationalités étrangères à Montréal et que la plupart d'entre eux, harcelés par la misère, sont des proies offertes au communisme, qui ne manque pas de leur tendre ses filets?

Situation dangereuse pour la métropole canadienne et qui peut conduire à une catastrophe. Heureusement il y a un bon nombre de catholiques parmi ces étrangers, près de 50,000. Mais que fait pour eux la population canadienne-française? Quelle aide, quel appui leur apporte-t-elle?

C'est ce grave problème que le R. P. Archambault traite dans sa brochure *Sous la menace rouge*. Il fait un exposé complet de la situation, en montre le danger, puis propose un remède.

Tous ceux qui s'intéressent au maintien de l'ordre et de nos traditions devraient se faire un devoir de lire cette brochure. Elle se vend 10 sous l'exemplaire, à L'ACTION PAROISSIALE, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

A L'OCCASION DU JUBILÉ D'ARGENT DE M. C.-J. MILLER

A une réunion des membres du personnel de l'Académie de Saint-Jean, tenue le 30 mars 1936, sous la présidence de Monsieur A. J. Beaulieu, principal, Monsieur J.-Émile Bélanger agissant comme secrétaire, il fut unanimement résolu:

1° Qu'un message de félicitations soit adressé à Monsieur C.-J. Miller à l'occasion de son Jubilé d'argent comme Inspecteur des écoles primaires.

2° Que copie de cette résolution soit transmise à l'*Enseignement Primaire* et à l'*Ecole Primaire*, pour publication.

J.-ÉMILE BÉLANGER.
Secrétaire.

Saint-Jean, 31 mars 1936.

LE CENTENAIRE DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL

Le 13 mai dernier, dans toutes les églises et chapelles du diocèse de Montréal, a été célébré le centenaire de la fondation du diocèse de Montréal. Mgr Lartigue fut le premier évêque de ce diocèse qui renferme aujourd'hui une population de 788,077 catholiques, dont 695,069 de langue française. Voici la liste des successeurs de Mgr Lartigue: Mgr Bourget, Mgr Fabre, Mgr Bruchési (ce dernier encore vivant), Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur actuel, et Mgr Deschamps, évêque auxiliaire.

"PEINTRES ET TABLEAUX", par Gérard Morisset

attaché honoraire des Musées nationaux de France,
directeur de l'enseignement du dessin dans la province de Québec.

Dans un livre de 275 pages, illustré de 15 vignettes hors-texte, l'auteur analyse quelques peintures canadiennes.

Trois chapitres concernent l'œuvre du Frère Luc en Nouvelle-France; un long article porte sur les ex-veto de Sainte-Anne-de-Beaupré; deux études mettent en lumière le rôle de Gravelot et celui du curé-peintre Aide-Créquy; suivent trois études: Coup d'œil sur la peinture canadienne au XIX^{e} siècle, des détails sur le portrait d'un criminel et une analyse serrée de quelques peintures de Bartlett. L'auteur étudie ensuite, en quatre chapitres, une partie de l'œuvre du peintre Antoine Plamondon; il écrit ce qu'il pense du Polono-juif Krieghoff; il fait part au lecteur de ce qui s'est passé ici en 1870 au point de vue artistique; puis il termine par deux études sur un graveur et paysagiste d'une grande sincérité: Rodolphe Duguay.

Ce livre n'est pas une histoire complète de la peinture au Canada français.

C'est un ouvrage de critique et d'histoire dont le but est de faire connaître quelques-uns de nos peintres et d'éclairer les amateurs, jeunes et moins jeunes, sur l'esthétique de nos pères.

C'est le premier d'une série de livres sur nos artistes—architectes, peintres et sculpteurs—qui, soit dit en passant, sont loin d'être connus comme ils le méritent.

En vente chez l'auteur (1, avenue Turnbull, app. 26, à Québec), aux prix suivants: Édition de luxe sur papier coquille teinté: l'unité, $2.00; 5 exemplaires, $9.00; 25 exemplaires, $40.00. Édition ordinaire: l'unité, $1.00; 5 exemplaires, $4.50; 25 exemplaires, $20.00; 100 exemplaires, $75.00.

"MÈRE MARIE-ANNE"

Fondatrice de l'Institut des Sœurs de Sainte-Anne.

C'est le titre expressif d'un beau volume de 369 pages, qui vient de paraître à Lachine, centre de l'Institut des Sœurs de Sainte-Anne. Le biographie d'Esther Blondin, institutrice de Vaudreuil en 1848 et fondatrice de l'admirable communauté des Sœurs de Sainte-Anne, est intéressante au plus haut point. L'auteur, le R. P. Frédéric Langevin, a su situer son héroïne dans le cadre social et historique où évolua Esther Blondin, jeune institutrice de grand mérite, qui devait doter son pays d'une congrégation enseignante de toute valeur. Le biographe de Mgr Bourget

était admirablement préparé pour faire revivre une époque illustrée par le second évêque de Montréal, qui bénit le projet de l'institutrice Blondin de fonder une communauté enseignante dans un temps où les écoles rurales souffraient encore des difficultés que l'Institution Royale avait suscitées à l'enseignement catholique et français dans le Bas-Canada. La biographie de Mère Marie-Anne est d'une lecture agréable et constitue un document historique qui met en relief une des plus nobles figures féminines que le peuple canadien-français ait produites.

C.-J. MAGNAN.

RETRAITES FERMÉES: DORVAL, près Montréal

Chez les FILLES de la SAGESSE, Pensionnat Notre-Dame-du-Sacré-Cœur.

1ère retraite pour institutrices et autres jeunes filles du 3 au 7 juillet.
2ème retraite de spiritualité mariale du 11 au 15 août.
Pour tout renseignement, s'adresser à:
Révérende Mère Supérieure du Pensionnat, Dorval, P. Q., Tél.: Lachine 239W.

DÉCÈS DE LA RÉVÉRENDE MÈRE SAINT-JOSEPH

Le mercredi, 29 avril, est décédée à Saint-Hyacinthe, la révérende Mère Saint-Joseph, fondatrice des Sœurs de Saint-Joseph, à l'âge de 84 ans et 11 mois. Cette religieuse méritante, née Elizabeth Bergeron, à La Présentation, comté de Saint-Hyacinthe, fonda la communauté des Sœurs de Saint-Joseph le 12 septembre 1877. Cet institut a pour but l'éducation et l'instruction dans les écoles paroissiales.

MÉTHODE ILLUSTRÉE DE PHONÉTIQUE FRANÇAISE

"Mécanisme des organes de la parole"

L'auteur des Tableaux-Muraux "Mécanisme des Organes de la Parole", Madame Marie Macdonald, 1272, rue Saint-Denis, Montréal, a publié un magnifique livre-album illustré, renfermant des directions et des exemples précieux. Ce travail est vraiment pédagogique. L'efficacité des Tableaux est certainement doublée avec l'aide de la *Méthode illustrée de Phonétique française.* Nous recommandons hautement cet ouvrage aux écoles normales qui font des efforts louables en faveur de la diction française. L'exercice méthodique des organes de la parole, grâce à la méthode Macdonald, est un facteur précieux pour acquérir une prononciation correcte et une articulation précise, nette et une intonation juste.

Le livre-album du maître, 12 x 9, 115 pages, édition de luxe, est en vente chez l'auteur au prix de $6.50. Livre de l'élève en préparation, au grand nombre, $0.50.

"MONTCALM ET SES HISTORIENS"

M. l'abbé Georges Robitaille, l'auteur renommé de *Washington et Jumonville* et des *Études sur Garneau*, vient de publier à la librairie Granger Frères, Montréal, une étude critique du plus vif intérêt. La thèse développée par l'auteur conclut à la supériorité de Montcalm comme chef militaire. Il revise avec succès les jugements de Garneau, de Ferland et de l'abbé Casgrain. Le style très personnel de l'auteur ajoute à la valeur scientifique de l'ouvrage. Prix, une piastre.

C.-J. M.

UNE NOUVEAUTÉ PÉDAGOGIQUE

"Les Quatre Règles simples"

Madame Béatrice De Sève, 4248, rue Boyer, Montréal, vient de publier *un jeu instructif*, qui aura certainement de la vogue dans les familles et les pensionnats. Ce jeu est composé de quatre boîtes renfermant des jetons illustrés qu'il faut placer au bon endroit pour résoudre l'opération. Ce jeu a pour but non seulement d'éveiller le sens du calcul mental chez les enfants, mais aussi d'aiguiser l'attention de l'adulte en l'amusant.

En vente chez l'auteur.

"PROPOS PÉDAGOGIQUES"

Causons d'analyse

Tels sont les titre et sous-titre d'une brochure que vient de publier le Cher Frère Tugdual-Eugène, directeur de l'École Saint-Stanislas, Montréal. Cette brochure renferme une intéressante et alerte causerie donnée par l'auteur à ses jeunes confrères, lors d'une réunion pédagogique. *Causons d'analyse:* c'est le sujet traité par le Frère Tugdual-Eugène, de l'Instruction Chrétienne. Instituteurs et institutrices, inspecteurs d'écoles et professeurs liront cette causerie avec intérêt.

C.-J. M.

COURS ABRÉGÉS D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE

Les institutrices laïques, en fonction, pourront, cette année encore, bénéficier d'un cours de méthodologie d'Économie domestique. Ce cours sera donné du 12 au 22 août, à l'Institution Chanoine-Beaudet, Saint-Pascal, Kamouraska.

Prière de s'inscrire avant le 15 juillet.

Pour toutes communications, s'adresser à

Sœur Supérieure, *Congrégation de Notre-Dame*,
Institut Chanoine-Beaudet,
Saint-Pascal (Kamouraska).

TABLE DES MATIÈRES

Septembre 1935 à juin 1936

Pédagogie

PAGES

Cinquante-cinquième année d'existence..... 1
Il y a cinquante ans, *C.-J. Magnan*..... 1
Un office national d'éducation, *C.-J. Magnan*. 1
La rédaction française dans les écoles, *Abbé Charbonnier*..... 3
Le travail hors de l'école, *C.-J. Magnan*..... 5
Nobles paroles de son Excellence Mgr Courchesne en faveur des institutrices..... 7
Importance de la préparation de la classe.... 7
Le chant à l'école, *E. Thibault, p.s.s.*..... 8
Vers le progrès: Institut pédagogique Saint-Georges..... 9
Méfait de la cigarette: l'alcool des enfants... 11
Titre royal conféré à l'honorable Cyrille-F. Delâge..... 65
"Avant que d'écrire apprenons à penser", mais apprenons aussi à écrire, *C.-J. Magnan* 65
Analyse d'une fable de Lafontaine: Le Loup et l'Agneau, *Abbé F. Charbonnier*..... 67
L'art d'interroger, *E. Robert, C.S.V.*..... 70
Une classe bien préparée, *J. Ferron*..... 71
L'Instruction et l'Éducation sur la Côte-Nord, *Mgr J.-M. Leventoux*..... 72
L'œuvre littéraire et nationale d'Edmond de Nevers, *Ludger Faguy*..... 76, 171, 238
Le rôle de l'intuition dans l'enseignement, *M. M. Defrance*..... 79
Tempérance et abstinence..... 80
De la préparation à la vie familiale: le rôle de la famille et le rôle de l'école, *C.-J. Magnan*..... 159, 230, 296, 360, 422, 500
Le dessin à l'école primaire, *Gérard Morisset*.. ..... 161, 219, 286
L'éducation, *Mgr Dupanloup*..... 163
La description, *Abbé F. Charbonnier*..... 163
L'éducation nationale à l'école primaire: de quelques ressources en éducation: la géographie canadienne, *l'abbé Lionel Groulx* 166, 233
Nos écoles normales, *chanoine L.-U. Mousseau* 167
Sur nos routes, *J.-Chs. Magnan*..... 169, 236
Connais-toi toi-même, *E. Robert C.S.V.*..... 174
Relations de la famille et de l'école, *F. F.*..... 174
La deuxième exposition des C. J. N. à Montréal, *C.-J. Magnan*..... 217
L'éducation nouvelle: la méthode Montessori, *Louis Riboulet*..... 218, 348, 412, 493
Un concours de dessin, *Gérard Morisset*..... ..... 221, 287, 348, 501
Comment composer: le portrait, *Abbé F. Charbonnier*..... 222
Les idées pédagogiques de Joseph de Maistre sur l'éducation des femmes..... 225, 293, 355
Plaintes de la Terre: enseignement rural, *Jacques Bujault*..... 226
Au temps de Marie de l'Incarnation: une leçon de courage.....227, 294, 353,
Revisions..... 228
L'éducation esthétique et la désertion des campagnes, *abbé E.-M. Lisin*. 234, 288, 359, 418
L'Éthiopie..... 241

PAGES

Bonne et heureuse année, *Cyrille-F. Delâge*, Surintendant..... 281
Visite à Québec d'un groupe d'éducateurs éminents..... 281
L'éducation nationale à l'école primaire, *Chs.-A. Shaffer, I. E.*..... 282, 417
Deux tableaux littéraires, *Abbé F. Charbonnier* 283
L'éducation nouvelle, *Louis Riboulet*..... 290
La leçon de l'exemple, *Mgr Ch. Delabar*..... 292
La formation sociale de nos élèves, *Simone Martel*..... 299
Une belle page de l'histoire de l'enseignement: L'Institution des Sourdes-Muettes, *C.-J. Magnan*..... 301, 356
Le journalisme pédagogique au Canada français, *C.-J. Magnan*.....345, 410, 490, 564, 617
Il y a vingt-cinq ans..... 348
Lettre familière, *Abbé F. Charbonnier*..... 350
Le chant à l'école, *Sœur X.* C. N.-D..... 354
Etre naturel..... 356
Sa Majesté Edouard VIII..... 409
M. C.-J. Miller: 25 ans d'inspectorat..... 411
Etre homme, *abbé Martinet*..... 414
Lettres de condoléances, *Abbé F. Charbonnier*. 414
"L'École des Roches", *C.-J. M.*..... 421
L'éducation des enfants..... 421
Une nouveauté pédagogique: "La discipline préventive et ses éléments essentiels", *C.-J. Magnan*..... 424
Le salaire des institutrices: Une grave injustice à réparer, *C.-J. Magnan*..... 489
La semaine du dimanche..... 489
L'art de composer, *Abbé F. Charbonnier*..... 495
La vie heureuse à l'école, *Marion*..... 497
La patience..... 500
Pour ne pas désespérer, *R. P. J. Latour, C.S.V.*..... 502, 573
L'honorable Cyrille-F. Delâge, C.M.G..... 560
Une éminente éducatrice canadienne: Sœur Sainte-Catherine de Sienne, Ursuline, *X.*.. 567
Pédagogie vécue: théorie et pratique, *Frère Damase, I.C.*..... 570
L'impartialité dans l'enseignement de l'histoire 572
Centenaire du premier chemin de fer au Canada 574
Enseignement rural, *J.-Chs. Magnan*..... 575
Le devoir missionnaire des instituteurs et des institutrices: Résumé de la conférence de M. C.-J. Magnan..... 577
La jeunesse et les éducateurs, *Le général Weygand*..... 621
De la mémoire, *Un Clerc de Saint-Viateur*.... 621
Culture des talents oratoires, *Abbé F. Charbonnier*..... 623
Le Frère enseignant chez nous, *C.-J. Magnan*. 630
A la mémoire de feu J. C. Sutherland, *Pierre-Paul Magnan*..... 626
Pour ne pas désespérer, *R. P. J. Latour*, c.s.v. 627
Une appréciation de France..... 623
Le concours de dessin dans les écoles normales, *Gérard Morisset*..... 626

Méthodologie

PAGES

L'EXPLICATION FRANÇAISE A L'ÉCOLE NORMALE ET A L'ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE, *H. Gaillard de Champris*.....
Trois épisodes de la légende de St-Julien l'Hospitalier, de Flaubert..... 12
Une chasse tragique, de Flaubert..... 81
L'ascension de St-Julien l'Hospitalier..... 176
Trois études sur Un Cœur Simple, de Flaubert, ... 212, 303, 363
Le monologue de don Diège..... 425
La tombe de Chateaubriand..... 505
PAGES D'HISTOIRE DU CANADA: *Antoine Lestra:*
Jacques Cartier à Hochelaga..... 16
Henri IV envoie Samuel de Champlain en Acadie..... 88
Champlain fonde Québec..... 187
QUESTION DE GRAMMAIRE:
"Même", *N. Degagné, ptre*..... 18
Une leçon de catéchisme, *Frère Bernard-Louis* 19
LE DESSIN A L'ÉCOLE PRIMAIRE. *Frère Amédée, des E. C.:*
Programme de septembre..... 21
" d'octobre..... 86
" de novembre..... 182
" de décembre..... 246
" de janvier..... 310
" de février..... 369
" de mars..... 431
" d'avril..... 509
" de mai..... 587
" de juin..... 637
RÉCITATION: Le Canada au temps de Jacques Cartier, *Octave Crémazie*..... 24
Leçon sur le verbe, *Sœur B.*..... 25
LEÇONS DE CHOSES:
Les arbres..... 26
Le papier..... 88
Une allumette; Un *Jeune Maître*..... 185
Le Régime des oiseaux; *Un ami des oiseaux*... 367
La clef; *Un Frère de l'I. C.*..... 433
L'Air, *E. Robert, C.S.V.*..... 516
Le thermomètre, *Jeannette Ruest, E. N. de Rimouski*..... 589
Les abeilles..... 638
Comment on enseigne l'agriculture à l'école Normale, *Elèves de l'École Normale de Mont-Laurier*..... 26
Une leçon d'histoire: Troisième voyage de Jacques Cartier au Canada, *Dolorès Rondeau, É. N. de Nicolet*..... 30

PAGES

Phraséologie et Composition à l'école primaire: *Frère Arsène Louis, de l'I. C.*..... ..... 92, 180, 251, 312, 371, 440, 510, 636
Leçon d'agriculture à l'école primaire: Pour que la terre puisse vivre, *Une élève de l'École N. de Mont-Laurier*..... 94
RÉDACTION D'APRÈS L'IMAGE: *Rock Aubry:*
Bulles de savon..... 97
La récolte des citrouilles..... 252
Le guet..... 315
Comme maman..... 373
Chez le médecin de famille..... 435
Monique en pénitence..... 513
Le droit du plus fort..... 639
A propos du verbe "faire", *E. Legrand* 99, 191, 313
Étude sur Victor Hugo, *les élèves du Couvent de N.-D.-du-Lac*..... 100
ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS, *Frère Régis-Stanislas, des Écoles chrétiennes*..... ..... 103, 194, 255, 318, 443, 518, 592, 641
Style épistolaire: Un charmant modèle, Louis Veuillot..... 184
Une heure d'histoire du Canada ave Jacques Cartier..... 182
Lecture scientifique: Une ruche d'abeilles sauvages..... 190
RÉCITAITON: Gloire à Jacques Cartier, *Louis Fréchette*..... 192
Questions de grammaire, *Frère X.*..... 249
RÉCITATION: Noël, *Abbé Arthur Lacasse*..... 249
RÉCITATION: La conscience, *Victor Hugo*..... 308
Enseignement de la rédaction au moyen de la leçon de choses, *École normale de Laprairie*. 309
Une grande figure nationale: Champlain (deux résumés pour rédactions)..... 372
RÉCITATION: Laissez venir à moi les petits enfants, *Une Religieuse de Jésus-Marie*.... 376
L'Anglais rendu facile, *Louis Lecomte*..... 377
RÉCITATION: Notre histoire, *Louis Fréchette*.. 430
Lecture à haute voix et expressive: La vanité de l'homme, de Bossuet, *L. Ricquier*..... 441
Composition d'élève: Le rêve de Jacques Cartier, *Marguerite Turcotte*..... 512
Les auteurs canadiens à l'École normale: Le Branle du Sanctus, de Nérée Beauchemin, *E. Hamelin, Principal de l'École normale de Sainte-Ursule*..... 580
La composition pédagogique..... 633
RÉCITATION: La mouche et la fourmi..... 637

Documents officiels

Congrès des inspecteurs régionaux..... 378
Nombre de croix Jacques-Cartier érigées en 1934-35..... 34
Comité catholique du Conseil de l'instruction publique: procès-verbaux des sessions de septembre 1935, février et mai 1936, *Lionel Bergeron*, secrétaire..... 129, 447, 652
Amendements à la loi du Fonds de pension, *Cyrille-F. Delâge*..... 157
Mise en vigueur du nouveau programme des écoles normales de garçons et désignation des brevets d'école normale, *Cyrille-F. Delâge*..... 158
Bureau central: programme des examens de juin 1936..... 158, 469, 564
Concours de peintures, dessins et gravures, *Cyrille-F. Delâge*..... 379
Congrès des principaux des écoles normales de filles..... 381
Bureau central des examinateurs..... 382
Certificat d'études primaires..... 383, 466
Commission administrative du fonds de pension: Session annuelle de 1935, *François-Paul Noël*, secrétaire..... 461, 522
Concours de dessin dans les écoles normales, *Gérard Morisset*..... 467, 626
Congrès des inspecteurs urbains..... 468
Brevets de capacité accordés par le Bureau central..... 469
Arrêtés en conseil: Une école normale à Saint-Jean..... 528
Nominations: M. l'abbé E. Hamelin, principal de l'École normale de Sainte-Ursule, et

PAGES

nomination de M. A. Thériault, professeur dans la même école; les révérends Frère Lorenzo et Rolland, professeurs au Scolasticat-École normale des FF. Maristes, à Iberville 528
Examens des aspirants inspecteurs d'écoles... 529
Rapport du Surintendant de l'Instruction publique de la Province de Québec pour l'année 1934-35, *Cyrille-F. Delâge* 564, 644
Dans nos écoles normales 564
Concours de dessin dans les écoles primaires. 660
Nomination du nouvel inspecteur général des écoles protestantes 665

Documents scolaires

Le cercle d'étude des instituteurs catholiques de Québec, *Hervé Morisette* 34
199e réunion de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'École normale Laval, *Roland Croteau* 35
Les cours de français à Sillery 40
Nos instituteurs à Toronto 40, 665
Retraite fermée pour principaux, inspecteurs d'écoles et instituteurs à la Villa Saint-Martin 40
Vers l'enseignement agricole: Trois jours d'études chez les Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, *communiqué par J.-A. Girard, inspecteur d'écoles* 105
Société du Parler français à N.-D.-du-Lac, *Robert Tardif* 108
Rapport des causeries de l'École Jacques-Viger, *E. Potvin, instituteur* 444
Cercle pédagogique Adélard Desrosiers: Causerie de M. J.-M. Manning 521
Les 25 ans d'inspectorat de M. C.-J. Miller: Au cercle des instituteurs de Québec 521
Hommage des inspecteurs catholiques de Montréal 522
Hommage de la Société Saint-Jean-Baptiste.. 522
Alliance des instituteurs de Montréal (Section des institutrices), *Irène Soumis, secrétaire* 594
200e réunion de l'Association des instituteurs catholiques de la circonscription de l'École normale Laval, *Roland Croteau*, secrétaire.. 595
Un cours de Minéralogie-géologie, *Léo Morin, C.S.C.* 599

Exercices scolaires

INSTRUCTION RELIGIEUSE, *Fideles:*
Jésus est Notre Dieu 41
Les Cloches 109
A l'école du Purgatoire 195
L'Épiphanie 321
Propos de liturgie 383
Le cierge pascal 470
Amour envers les parents 529, 600
Le Décalogue, *Mgr. A. Le Roy* 258
Mon chapelet 600
Conseils évangéliques 665
LANGUE FRANÇAISE: École primaire élémentaire, 42, 43, 45, 110, 197, 259, 322, 385, 471, ... 530, 602, 666
École primaire complémentaire, 47, 116, 202, ... 267, 327, 477, 535, 606, 672
MATHÉMATIQUES: Arithmétique, 50, 118, 204 à 208, 267 à 270, 330 à 334, 391 à 395, ... 479 à 481, 538 à 542, 609 à 612, 675
Mesurage, 55 et 56, 122 à 123, 208 et 210, 271 et 272, 334 et 335, 396 et 397, 483 et 485, ... 542 et 543, 613, 679
Algèbre, 56 et 57, 124, 209 et 210, 272 et 273, ... 356, 397, 485 et 486, 544, 614, 681

Le Cabinet de l'Instituteur

Drames et comédies à l'usage des maisons d'éducation 57
La cause de l'éducation à l'honneur: activités pédagogiques au cours de l'été 1935 58
Les Frères Maristes au Canada, *C.-J. M.* 58
Noces de rubis de la Congrégation des SS. Servantes du S. C. de Marie, *C.-J. M.* 59
Cinquantenaire du couvent de Havre Saint-Pierre 59
Feu Hormisdas Magnan 59
Géographie humaine 59
La première femme française à Québec, *P.-G. Roy* 60
Le 250e anniversaire du couvent de la C. N.-D. à Sainte-Famille, I. O. 61
Questions de français, *N. Degagné, ptre* 61, 125, 213, 274, 337, 400, 551
Bibliographie 62, 215, 338, 402, 684
La fête des saints martyrs canadiens 64
"Guides pour l'enseignement de l'agriculture" 64
Une précieuse collection d'art 125
La refrancisation dans nos écoles primaires, *U. Larouche, I. E.* 126
Au Jubilé de plusieurs Sœurs de Sainte-Anne . 126
La découverte du Saguenay 127
Le collège des Jésuites à Québec 127
"L'anglais rendu facile", *Louis Lecomte* 127
L'Église et le progrès social, *Mgr. Breton* 211
En Éthiopie: Actualité géographique, *P. Jalobert* 211
Cours de langue anglaise à l'Université de-Toronto, *C.-J. Miller* 214
La cuisine raisonnée 214
"Sur les routes de France", *l'abbé L. Groulx* ... 215
"Perdue et Retrouvée" 216
Pensées 216, 266
Protection des animaux, X. X. X. 257
Le voyage triomphale de Son Éminence le Cardinal Villeneuve, en France 273
Le calendrier Saint-Joseph, pour 1936 275
Une appréciation d'une revue belge 275
Le frère Marie-Victorin, honoré par la France. 276
Une belle occasion 276
"Pour mieux aimer Dieu" 276
"Le vieux collège de Québec" 277
"Vers les Sommets, "roman 277
L'indiscrétion, *H. Marion* 277
La prudence, X. X. X. 277
"Hors des sentiers battus" 278
Une leçon d'apologétique: comme chien et chat 278
L'hygiène de la gorge et du nez 279
Avis important aux anciennes normaliennes .. 280
Noces d'or chez les Ursulines de Québec 309
Soyons fiers de l'Église 336
Religion et bigoterie, *Mgr. Gibier* 339

	Pages
Recette pour vivre longtemps, *Dr. Guiot*	339
Quatrième centenaire de l'Ordre des Ursulines	340
Le Pensionnat d'Hochelaga	340
A propos d'analyse	340
Le *Terroir*	341
Ce qu'on doit au catholicisme, *La Revue des Deux-Mondes*	341
Limoilou, (poésie), *W. Chapman*	342
Le prix des Minutes, *P. Marc*	343
Lourdes avant l'Apparition, de Besanault	398
A Lourdes en 1858	399
Le Vénérable Champagnat	400
Ouvrages reçus	400
Noces d'argent d'une institutrice de mérite	401
Chant à l'école: Solfège (deuxième année)	401
Livres nouveaux, *C.-J. M.*	402
Manuels de dictées des Frères du Sacré-Cœur.	402
Une petite maîtresse d'école de campagne, X. X. X.	403
Le calendrier grégorien	404
Le curé	405
Les vieux arts domestiques, *Christine Pinault.*	405
Développer, réprimer, corriger, *Mgr. Chapon.*	408, 544
Feu Sœur Sainte-Catherine de Sienne, Ursuline	487
La "Semaine Missionnaire de Québec"	487
Le troisième centenaire du P. Marquette	487
Avis: Cours abrégés d'économie domestique.	487
Un hommage au Frère Marie-Victorin	488
"Revue Dominicaine"	488
Le Pape Pie XI	488
En souvenir de George V	545
Notre-Dame-de-la-Guadeloupe	545
Une semaine de bonté envers les animaux	546
Chez les Sœurs de la Charité de Québec	546
Le catéchisme: Ce qu'en pense les libres-penseurs	547
Une bibliothèque pour les travailleurs de la campagne, *J.-Roméo Bruneau, N.P.*	548
Petit code de la famille chrétienne	548
Lecture et récitation: Missionnaires et Martyrs, *Louis Fréchette*	549
A propos de communisme	551
L'enseignement religieux obligatoire au Pérou	552
Association des instituteurs catholiques de Québec	615
Feu J.-C. Sutherland	615
Protégeons les nids: Les oiseaux utiles à l'agriculture	615
Le cinquantenaire de l'arrivée des Frères de l'Instruction Chrétienne au Canada	616, 633
Avis aux écoles de colonisation et en territoire non organisé	616
La terre canadienne (poésie), *Albert Ferland.*	683
"Mère Marie du Sacré-Cœur", *C.-J. Magnan.*	684
"Vocabulaire français appliqué"	685
"Sous la menace rouge"	685
Jubilé d'argent de M. C.-J. Miller	685
Le centenaire du diocèse de Montréal	686
"Peintres et Tableaux", par *G. Morisset*	686
"Mère Marie-Anne", *C.-J. Magnan*	686
Retraites fermées	687
Décès de la Mère Saint-Joseph	687
"Montcalm et ses historiens", *C.-J. M.*	687
Méthode illustrée de phonétique française	688
Une nouveauté pédagogique	688
"Propos pédagogiques", *C.-J. M*	688
Cours abrégés d'économie domestique	688

Illustrations

Les méfaits de la cigarette	11
La maison où naquit Jacques Cartier	17
Le dessin	22, 87, 184, 249, 311, 370, 432, 588, 635
Tempérance et abstinence	80
Champlain	90
Pour que la terre puisse vivre	94
Bulles de savon	98
Une vieille maison de l'Ile d'Orléans	170
Québec en 1637	188
Sur nos routes	236
Carte de l'Éthiopie	241
La récolte des citrouilles	253
Le Guet	316
Une hirondelle	368
Comme maman	375
Édouard VIII	409
La clef	433
Chez le médecin de famille	436
Monique en pénitence	515
L'honorable Cyrille-F. Delâge	553
Une belle maison canadienne	576
Jeunes naturalistes à l'œuvre	632
Le droit du plus fort	640
Protégeons les nids	682

C.-J. Magnan, directeur-propriétaire, 79, Chemin Sainte-Foy, Québec, Canada.